

Les Echos

LUNDI 12 AOÛT 2024

L'économie en BD Astérix ou l'économie parodiée par une horde de Gaulois réfractaires // P. 13



Big science Extremely Large Telescope : le cyclope chilien // P. 12

séries d'été

La leçon olympique

● En attendant le « match retour » avec les Jeux Paralympiques, les JO se sont achevés sur un bilan sportif, économique et sociétal historique.
● Les Jeux ont dopé l'économie française au 3e trimestre, selon l'Insee.
● Après la trêve, Emmanuel Macron va tenter d'entretenir la flamme et de trouver un Premier ministre. // PAGES 2 À 6, L'ÉDITORIAL DE DAVID BARROUX PAGE 14, « EN VUE » PAGE 26

Joël Saget/AFP, Shutterstock et E. Garcés/ESO. Ack.: N. Dubost

Au Bangladesh, les jeunes s'impliquent à fond dans la période de transition

REPORTAGE Après la fuite de la Première ministre, Sheikh Hasina, poussée à la démission par une immense révolte populaire, la jeunesse de Dacca prend ses responsabilités.


Dans les rues de Dacca, les étudiants ont remplacé la police et prennent en charge, entre autres, la circulation. *Photo Luis Tato/AFP*

La « Bégum de fer » du Bengale a quitté le pays et trouvé refuge en Inde, son alliée de toujours. Depuis la fuite de la Première ministre, les chemises turquoise de la police ont déserté les rues pour éviter d'être lynchées par les manifestants, sur lesquels on tirait à balles réelles il y a encore quelques jours. La police a été remplacée de manière spontanée par des étudiants. Tous arborent fièrement leur badge universitaire autour du cou. Filles et garçons savourent leurs nouvelles responsabilités qu'ils prennent très au sérieux. Nahid Islam et Asif Mahmud, 26 ans, les deux principaux leaders du mouvement étudiant, ont intégré le gouvernement provisoire aux côtés Muhammad Yunus. Le prix Nobel de la paix , âgé de 84 ans, a été appelé pour former un gouvernement intérimaire. Il a pour mission de restaurer la stabilité du pays avant d'organiser de nouvelles élections. // PAGE 8

Le Roi lion, joker de Disneyland Paris

LOISIRS Après les JO, nouveau coup de boost pour Paris. Lors de la convention du fan-club de Disney, en Californie, le géant américain des loisirs a dévoilé de quoi doper la fréquentation de Disneyland Paris, déjà l'une des principales destinations touristiques privéesd'Europe. La Reine des neiges va s'y installer en 2026, suivie du Roi Lion. Deux invités de marque qui font partie d'un plan en cours de 2 milliards d'euros d'investissement pour revitaliser le parc français. // PAGE 15



ISSN0153.4831 117e ANNÉE
NUMÉRO 24272 26 PAGES

Antilles-Réunion 4,70 €. **Belgique** 4,20 €. **Espagne** 5,10 €. **Luxembourg** 4,40 €. **Maroc** 44 DH. **Suisse** 6,60 FS. **Tunisie** 9,8 TND.

analyses



Nappes phréatiques : gare aux illusions !

Par **Sabrina Soussan**

Pendant l'été 2022, les Français ont souffert d'une sécheresse inédite qui a agi comme un électrochoc : même dans notre pays, l'eau était devenue un bien rare et précieux. Un an après, où en sommes-nous ? Les pluies de l'hiver et du printemps 2023-2024 ont permis de recharger significativement les nappes phréatiques. Mais attention aux illusions d'optique, car une année ne compense pas l'autre. Afin d'encourager les bonnes pratiques en matière de consommation de l'eau, le déploiement des compteurs intelligents constitue un puissant levier. // PAGE 10

La France doit valoriser ses atouts
par **Audrey Amedro** *et* **Philippe Latombe**

Ecrivons la French Tech au féminin !
par **Frédéric Groussolles**

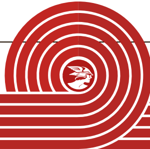
Polar : le traumatisme de Pearl Harbor
par **Pierrick Fay**

L'hebdo des festivals
par **Callysta Croizer**

// PAGE 11

Après le séisme, un fragile retour au calme sur les Bourses mondiales

MARCHÉS Les Bourses mondiales ont repris leurs esprits et effacé une partie de leurs pertes après le séisme du début de semaine dernière. La Banque du Japon, qui avait relevé ses taux par surprise, a promis de ne pas recommencer. Et l'économie américaine, qui donnait des signes de faiblesse, a finalement rassuré avec les chiffres, en baisse, des nouvelles demandes d'allocations chômage. Mais le retournement reste fragile, avec des « indices de la peur » américain et européen qui restent anormalement élevés. Le mécanisme du « carry trade », qui joue sur les différences de taux, a contribué à la déstabilisation des marchés. // PAGE 22



Ces Jeux Olympiques qui ont redonné le sourire à la France

- Organisation réussie, liesse populaire, résultats au rendez-vous...
- A tout point de vue, l'événement a tenu ses promesses et a offert aux Français une parenthèse bienvenue.

ÉVÉNEMENT

Yann Duvert

Les ambitions étaient immenses, et le résultat a été à la hauteur. Les Jeux Olympiques de Paris 2024 se sont achevés dimanche, au terme d'une quinzaine qui s'est déroulée sans réelle fausse note (la cérémonie de clôture n'était pas terminée au moment du bouclage des « Echos », NDLR). Pour les organisateurs, la surprise a été d'autant plus agréable qu'elle avait été précédée d'une forme de circonspection – pour ne pas dire plus – de la part de l'opinion publique. Mais l'arrivée de la flamme olympique à Marseille, le 8 mai, puis son passage dans quelque 450 villes françaises, avaient tout de même envoyé des signaux positifs.

La confirmation est survenue dès la cérémonie d'ouverture, appréciée par une large majorité de Français et la presse internationale. La pluie, la réalisation télévisuelle hasardeuse, et la polémique autour d'un tableau qui a froissé une partie de la communauté chrétienne, n'ont terni ce succès qu'à la marge. D'autant que la soirée a aussi été l'occasion de passer le premier grand test en matière de sécurité. Mis en alerte par le sabotage sur le réseau SNCF la veille au soir, le dispositif sans précédent mis en place a produit ses effets, et aucun incident majeur n'a été déploré. Il en a été de même durant toute la quinzaine,

Autre motif d'inquiétude, les transports en commun ont répondu présents. Plus de métros et trains, moins d'attente sur les quais et des rames rarement bondées… *« C'est une immense fierté mais surtout le succès de sept ans de travail collectif. On a surmonté les difficultés et les vaines polémiques »* malgré *« quelques incidents qui ont été quasiment transparents pour les voyageurs »*, s'est réjouie vendredi Valérie Pécresse, la présidente LR d'Île-de-France Mobilités et de la région francilienne. Tout cela a sans doute contribué à la transformation de Paris en un halo de sérénité, où l'ambiance olympique a pris le pas sur les crispations en tous genres. *« La plus grande surprise des Jeux : même les Français ne trouvent rien à redire »*, a ainsi résumé le « Wall Street Journal ». Une parenthèse bienvenue, qui a suscité de nombreux témoignages élogieux de la part de touristes… et désappointés de Parisiens ayant fui la capitale.



L'organisation des épreuves sur des sites emblématiques envoie au monde entier une carte postale qui devrait renforcer l'attractivité de Paris. *Photo Odd Andersen/AFP*

Audiences spectaculaires

En parallèle, les Français se sont pris de passion pour les épreuves, en témoignent les audiences spectaculaires de France Télévisions et Eurosport, ainsi que les 9,5 millions de billets ayant trouvé preneurs. Le phénomène a été soutenu par les performances de la délégation française, qui a largement battu son record de médailles (64, dont 16 en or) lors de « ses » Jeux. Des stars fédératrices déjà bien installées (Teddy Riner) ou qui ont émergé à l'occasion de ces Jeux (Léon Marchand, les frères Lebrun) ont incarné ce succès collectif.

Résultat : les sites de célébration ont fait le plein, accueillant plus de 2,5 millions de personnes dans toute l'Ile-de-France, selon le préfet de région Marc Guillaume. Ce dernier a notamment salué le *« succès colossal du Club France à La Villette »*, devant lequel de longues files d'attente se sont régulièrement formées. Et que dire de la vasque olympique, « allumée » lors de la cérémonie d'ouverture et qui continue d'aimanter les foules au cœur du jardin des Tuileries ? Ce « nouveau monument » pourrait d'ailleurs être conservé après les Jeux Paralympiques, comme le souhaite Anne Hidalgo, même si la faisabilité du projet interroge.

La maire socialiste de Paris a également pu assister avec satisfaction à la tenue des épreuves prévues dans la Seine, où elle s'était elle-même baignée quelques jours plus tôt. Après des années de travail pour assainir le fleuve, et 1,4 milliard d'euros investis – dont la moitié par l'Etat -, l'objectif de le rendre baignable pour le grand public en 2025 est bien engagé. Seule ombre au tableau, l'annulation de plusieurs entraînements a empêché les athlètes de reconnaître le parcours, et certains ont publiquement exprimé leur colère.

Mais à l'heure du bilan, force est de constater que Paris 2024 a réussi son coup. Le choix d'organiser des épreuves sur des sites emblématiques (Invalides, Champs de Mars, château de Versailles) s'est révélé payant. Les images de liesse à Montmartre lors de l'épreuve de cyclisme, du BMX à la Concorde, ou de l'escrime au Grand Palais resteront à coup sûr dans les esprits. Et plus globalement, la carte postale envoyée au monde entier devrait renforcer l'attractivité de la destination Paris.

> « C'est une immense fierté mais surtout le succès de sept ans de travail collectif. On a surmonté les difficultés et les vaines polémiques. »
> **VALÉRIE PÉCRESSE**
> Présidente de la région Ile-de-France

Parade des athlètes sur les Champs-Elysées

Pari également gagné pour Emmanuel Macron, qui avait fait des JO un point d'orgue de ses quinquennats, et qui s'est offert à l'occasion une trêve politique. Le chef de l'Etat recevra lundi, à l'Elysée, *« des représentants de toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de ces Jeux une réussite »*. Forces de l'ordre, sécurité privée, pompiers, agents hospitaliers ou de la RATP sont notamment conviés. Les athlètes français, eux, auront droit à une parade sur les Champs-Elysées le 14 septembre.

Certes, ces JO ont connu des couacs et des maladresses. Comme lors de la finale du 100 mètres, au Stade de France, lors de laquelle les stars de l'épreuve reine ont dû patienter plusieurs minutes sur la ligne de départ du fait d'un problème technique… Ou les tribunes VIP en partie vides lors de certaines épreuves, écornant l'image de « Jeux populaires » voulue par Paris 2024. Ou encore les critiques de certains athlètes visant le restaurant du Village olympique, sur la qualité ou les quantités de nourriture.

Mais rien de tout cela ne semble susceptible d'entacher sérieusement cette édition parisienne, d'ores et déjà certaine d'entrer dans l'histoire, et qui doit donner quelques sueurs froides aux organisateurs des Jeux de Los Angeles en 2028. Avant cela, place désormais aux Jeux Paralympiques avec l'objectif d'offrir une nouvelle parenthèse enchantée aux Français.


Lire l'éditorial de David Barroux
Page 14

Les Paralympiques espèrent surfer sur l'euphorie soulevée par les JO

Après une quinzaine olympique réussie, les Jeux Paralympiques prendront la suite du 28 août au 8 septembre. Ils misent sur la dynamique des JO mais la vente de billets est encore poussive.

Marion Kindermans

Une première page, réussie, s'est tournée pour les JO de Paris. La deuxième, celles des Jeux Paralympiques, se prépare. Après dix-sept jours de transition, utilisés pour réaménager les sites, les épreuves de handisport prendront la suite du 28 août au 8 septembre. Une fois les 10.500 athlètes olympiques partis au fur et à mesure cette semaine, après la cérémonie de clôture au Stade de France dimanche soir, leurs 4.500 homologues paralympiques, venus de 172 nations, commenceront à investir le village olympique.

Ces Jeux sont volontairement calqués sur leurs prédécesseurs. La cérémonie d'ouverture se déroulera aussien dehors d'un stade, au cœur de la capitale, sur l'emblématique place de la Concorde. Sur les 42 sites des épreuves des JO, une trentaine, dont les plus prestigieuses au cœur de Paris et ailleurs, accueillera à leur tour des compétitions (para-triathlon sur le pont Alexandre III, para-équitation à Versailles, cécifoot au stade de la Tour Eiffel). Si le club France à la Villette accueillera les athlètes, en revanche, le parc des Champions, dans les jardins du Trocadéro, ne sera plus ouvert. Mais comment faire pour que la liesse populaire continue sur sa lancée ? Les Jeux de Paris se sont fortement engagés sur l'événement paralympique, les premiers d'été organisés par la France. Tony Estanguet, le patron de Paris 2024, le présente comme *« le match retour des JO »*. Le président Emmanuel Macron a promis d'en faire un levier pour donner une plus grande visibilité au monde du handicap.

300 heures de direct

Des avancées ont été réalisées par Paris : 300 heures de diffusion en direct seront assurées sur France Télévisions, le double de Tokyo. Les transports ont été aménagés pour les 350.000 visiteurs en situation de handicaps attendus (navettes, taxis), même si la promesse d'une plus grande accessibilité dans le métro n'a pas été tenue, et les commerces ont été aidés financièrement pour se mettre aux normes.

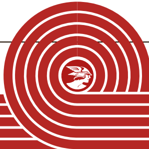
Comme pour les Olympiques, le relais de la flamme, mais cette fois-ci beaucoup moins long, doit faire monter l'engouement. Un dispositif original sera mis en place : démarrant le 25 août de Stoke Mandeville, en Grande-Bretagne, berceau historique du sport paralympique, la flamme paralympique sera séparée en douze flammes une fois arrivée à Calais. Elles se rejoindront quatre jours plus tard à Paris, pour le coup d'envoi des compétitions. Mais il reste à faire. Après des débuts poussifs, la commercialisation des billets (moins chers que pour les Olympiques) certes s'accélère, profitant de la dynamique des JO. Un phénomène de rebond déjà relevé dans les précédentes Olympiades.

Mais à moins de trois semaines des compétitions, moins de la moitié des billets ont été vendus – 1,3 million sur les 2,8 millions commercialisés -, selon les derniers chiffres de Paris 2024. Et encore, 600.000 billets ont été réservés par l'Etat et les collectivités locales et distribués aux scolaires, fonctionnaires, etc. En juin, l'Etat avait versé une rallonge de 33 millions d'euros supplémentaires au comité d'organisation, pour combler les mauvaises recettes de la billetterie.

Rentrée scolaire

L'événement est moins massif : 4 millions de visiteurs sont attendus, contre 10 millions pour la quinzaine olympique, a précisé vendredi Marc Guillaume, le préfet de la Région Ile-de-France et de Paris. Pour la sécurité privée, 12.000 agents seront mobilisés (déjà formés et accrédités), contre 22.000 en moyenne par jour pour la quinzaine passée.

« Il y a aura certes moins de spectateurs que pendant les olympiques, mais le défi sera de combiner les compétitions avec le retour des Franciliens au travail et la rentrée scolaire », a souligné vendredi Valérie Pécresse, la présidente LR de la Région Ile-de-France, évoquant la problématique des transports. Plusieurs écoles parisiennes ont déjà dû décaler leurs horaires d'accueil des enfants pour la deuxième semaine des Jeux paralympiques. ■



Après son record de médailles, la France veut s'ancrer dans le gotha olympique

Avec 64 podiums, la délégation française a réalisé ses Jeux les plus prolifiques depuis plus d'un siècle et intégré le Top 5 du classement des médailles, comme voulu par Emmanuel Macron. Les autorités espèrent maintenant préserver ce niveau de performance sur la durée.

Alexandre Rousset

Il aura fallu attendre la distribution des dernières breloques dimanche pour s'en assurer, mais le contrat est finalement rempli. Avec 64 médailles dont 16 d'or, la délégation française s'est immiscée de justesse dans le Top 5 du tableau des médailles des Jeux de Paris, largement dominé par les Etats-Unis et la Chine. Un objectif qui avait été fixé et martelé par Emmanuel Macron.

C'est la première fois depuis les Jeux d'Atlanta, en 1996, que les Tricolores se hissent à ce rang, et c'est leur moisson la plus prolifique de l'ère moderne (si l'on exclut les Jeux de Paris de 1900 où la France avait récolté 103 médailles, mais fournissait alors plus de la moitié des athlètes). Ils restaient sur une huitième place à Tokyo, en 2021. « *Sur les cinq derniers Jeux Olympiques, nous avons gagné 37 médailles en moyenne. Donc faire presque le double, c'est un résultat exceptionnel* », s'est félicité dimanche Claude Onesta, responsable de la haute performance à l'Agence nationale du sport. Au rayon des satisfactions, une nouvelle démonstration remarquable des sports collectifs, des exploits spectaculaires comme le triplé en finale de la course de BMX ou encore l'émergence de nouvelles stars du sport français comme le nageur Léon Marchand (4 médailles d'or à lui tout seul) et les frères Lebrun en tennis de table.

Des trous dans la raquette

Une réussite totale donc ? Pas vraiment. Derrière ces chiffres flatteurs se cache son lot de déceptions. « *On va devoir analyser en profondeur ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné, car on a laissé en route pas mal de médailles* », reconnaît Claude Onesta. L'ancien entraîneur emblématique de l'équipe de France masculine de handball a ainsi identifié « *14 médailles d'or ratées* ». En judo, en escrime, en cyclisme sur piste, en tir ou encore en aviron, des athlètes français étaient présentés comme favoris mais ont loupé le coche.

Discipline reine des Jeux et grande pourvoyeuse de breloques, l'athlétisme suscite aussi de réelles interrogations. Sans la médaille d'argent inespérée de Cyréna Samba-Mayela décrochée samedi soir sur le 100 m haies, la France y aurait enregistré un zéro pointé. « *On voit que la Grande-Bretagne ou les Pays-Bas ont énormément progressé dans cette discipline et glanent plusieurs médailles à chaque fois. Il n'y a pas de raison qu'on n'y arrive pas nous aussi* », a souligné dimanche la ministre démissionnaire des Sports, Amélie Oudéa-Castéra, lors d'une conférence de presse. Cette dernière dit d'ailleurs vouloir s'inspirer des autres pays, notamment sur leur capacité à « *convertir leurs médailles en or* », alors que les athlètes français n'ont remporté qu'un tiers des finales auxquelles ils ont pris part lors de ces Jeux.

> Il faudra que les financements suivent, alors que la situation politique française est plongée dans l'incertitude.

Car tous les responsables le répètent à l'envi, ces Jeux n'étaient pas un « one shot » : « *Quand Emmanuel Macron nous a dit qu'il fallait viser le Top 5, il a bien précisé que c'était un objectif qui devait s'inscrire dans la durée. C'est la place où le sport français doit se maintenir* », a affirmé Amélie Oudéa-Castéra.

Pour préparer l'avenir, elle a d'ailleurs demandé aux fédérations sportives de se tenir prêtes pour la rentrée, alors que le nombre de licenciés devrait augmenter « *de 10 à 15 %* », soit jusqu'à 2,5 millions de personnes supplémentaires dans les clubs de France. Alors que certains athlètes avaient fait part publiquement de leurs difficultés à financer leur préparation pour les Jeux, la ministre a dit vouloir leur offrir « *un meilleur suivi matériel et socio-professionnel, que ce soit dans le privé ou dans la fonction publique* ».

« Transformer l'essai »

Mais il faudra que les financements suivent, alors que la situation politique française est plongée dans l'incertitude depuis la dissolution de l'Assemblée. « *Tout dépendra de la volonté de l'Etat et des moyens qu'il voudra y mettre* », souligne Claude Onesta.

Un avis partagé par Patrick Kanner, ancien ministre des Sports sous le quinquennat de François Hollande et actuel président des sénateurs socialistes : « *Ces Jeux sont une réussite sur tous les plans, y compris sportif, mais il faut transformer l'essai avec de vraies ambitions et un budget revu à la hausse. Sinon ce sera un coup pour rien. Nous serons très vigilants sur ce que fera le futur gouvernement, quel qu'il soit, sur ce sujet* », avertit-il. ■



Pauline Ferrand-Prévot, championne olympique de VTT et porte-drapeau de la cérémonie de clôture. *Photo Matthew Childs/Reuters*



Xinhua/Du Yu/Chine Nouvelle/Sipa

Le prodige toulousain de la natation Léon Marchand a fait une véritable razzia. Victorieux sur 400 m 4 nages, 200 m papillon, 200 m brasse et 200 m 4 nages, il devient, à 22 ans, le premier sportif français de l'histoire à gagner quatre médailles d'or lors d'une même édition.



Xinhua/Du Yu/Chine Nouvelle/Sipa

Après des JO cauchemardesques à Tokyo en 2021, Simone Biles est revenue en haut de l'affiche. La star américaine de la gymnastique est repartie de Paris avec trois nouveaux titres olympiques (concours général individuel, saut, concours par équipes) et une médaille d'argent (sol).



Marko Djurica/Reuters

Après ses nouvelles victoires sur 800 m et 1.500 m nage libre à Paris, l'Américaine Katie Ledecky est désormais la sportive la plus titrée de l'histoire olympique, aux côtés de la gymnaste soviétique Larissa Latynina (9 médailles d'or entre 1956 et 1964).



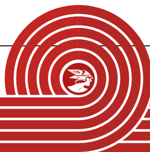
Laurent Vu/Sipa

Le plus beau palmarès du judo mondial. A 35 ans, le Français Teddy Riner a remporté un troisième titre olympique des + 100 kg, après ceux de 2012 et 2016, et une nouvelle médaille d'or dans l'épreuve par équipes mixtes, comme à Tokyo il y a trois ans.



Aleksandra Szmigiel/Reuters

La passe de deux pour Armand Duplantis. A 24 ans, le Suédois a conservé haut la main son titre de champion olympique au saut à la perche, devant le public du Stade de France. Avec en prime un nouveau record du monde, à 6,25 m.



Après la trêve olympique, Macron de nouveau face au casse-tête gouvernemental

- Le succès populaire des JO de Paris a redonné un peu d'oxygène au chef de l'Etat.
- Mais il reste sous pression pour nommer sans tarder un nouveau Premier ministre, alors qu'aucune majorité ne se dégage et que le PS s'accroche à sa candidate pour Matignon, Lucie Castets.



Paul Ellis/AFP

Emmanuel Macron a assisté samedi soir à Bercy à la finale olympique du basket perdue par la France face aux Etats-Unis.

POLITIQUE

Stéphane Dupont

C'est la fin de la « trêve olympique et politique » décrétée par Emmanuel Macron le 22 juillet dernier. La fin de la parenthèse enchantée des Jeux de Paris durant lesquels la France a donné une rare image d'unité et de bonheur collectif. Bien loin des déchirements et crispations de la séquence électorale des mois de juin et juillet. La vie politique va reprendre son cours dès ce lundi, même si elle a été un peu bousculée par le succès populaire inattendu des Olympiades.

La France attend maintenant son nouveau gouvernement. Emmanuel Macron l'a promis pour la « mi-août », une fois les JO achevés. Le voilà au pied du mur. Il va peut-être gagner un peu de temps. Ce sera probablement après le week-end prolongé du 15 août. Car cette semaine sera encore placée sous le signe des Jeux puis des commémorations de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ce lundi, Emmanuel Macron reçoit les professionnels ayant œuvré au bon déroulement des JO pour les féliciter. Et le ministre de l'Intérieur démissionnaire, Gérald Darmanin, devrait dresser le bilan en matière de sécurité de la quinzaine olympique.

Le 15 août, le chef de l'Etat célébrera à Toulon le 80e anniversaire du débarquement de Provence et le surlendemain la libération de Bormes-les-Mimosas comme tous les ans. De quoi se donner une semaine de répit.

L'équation politique est en effet toujours aussi difficile à résoudre. Emmanuel Macron souhaite un gouvernement s'appuyant sur une majorité large et durable, qui peine à se dessiner. Les noms de Xavier Bertrand et de Bernard Cazeneuve pour succéder à Gabriel Attal à Matignon ont beaucoup circulé ces dernières semaines. Mais ni l'un ni l'autre ne paraissent à ce stade en mesure de décrocher le soutien indispensable des députés socialistes. Comme beaucoup, la ministre démissionnaire Olivia Grégoire a ouvertement fait part de ses doutes ce week-end dans « La Tribune dimanche ».

Le PS s'accroche au Nouveau Front populaire et à sa candidate pour Matignon, Lucie Castets. L'alliance des gauches va certainement revenir à la charge cette semaine pour qu'Emmanuel Macron la nomme, même si elle ne se fait plus trop d'illusions.

> L'actuelle situation de blocage politique inquiète les patrons et les investisseurs.

Avec le succès de Jeux, Emmanuel Macron a retrouvé un peu d'oxygène et de marges de manœuvre. Il peut invoquer l'esprit de fraternité qui a soufflé pendant les JO pour pousser les forces politiques à sortir de leurs postures.

Et la situation économique se révèle pour le moment meilleure que prévu. Le taux de chômage est retombé au printemps, a annoncé vendredi l'Insee. Et après un second trimestre finalement assez dynamique, l'activité profite cet été de l'élan des Jeux. La croissance devrait dépasser le 1 % attendu par le gouvernement cette année.

L'urgence du budget

Mais le chef de l'Etat ne pourra pas tergiverser très longtemps. Il y a un projet de loi de finances à préparer de toute urgence. Il doit en principe être finalisé mi septembre. Bercy a préparé et envoyé à Matignon les fameuses « lettres plafond » encadrant les dépenses des ministères. Mais il faut que les arbitrages politiques soient rendus.

Les entreprises et les investisseurs attendent d'être fixés sur le cap que compte suivre le pays dans les prochains mois. Un grand attentisme prévaut depuis les élections européennes du début juin et l'annonce de la dissolution. Le moral des patrons a spectaculairement décroché en juillet. L'actuelle situation de blocage politique les inquiète. Les décisions d'investissement sont suspendues voire annulées, de même que certains recrutements. De quoi paver la voie à des lendemains de fête olympique douloureux. ■

« Les investisseurs vont revenir à des problématiques basiques »

Propos recueillis par
Nathalie Silbert

JEAN-ROCH VARON
Président d'EY France

Avec les Jeux, la France est-elle en train de redorer son image ?
Les Jeux Olympiques de Paris ont été appréciés dans le monde entier. Partout, on considère que c'est un énorme succès. J'ai reçu des appels de tous les continents avec un message clair : « Bravo la France ! » C'est extrêmement positif pour le marketing du site France. Il marche à plein. Le pays donne une image excellente de lui à l'étranger. On y salue son savoir-faire, l'excellence de son organisation. A court terme, cela représente d'ailleurs une manne économique pour la France.

Cet « effet JO » peut-il avoir un impact en matière d'attractivité économique ?
Oui et non. Aujourd'hui et depuis quelques années, la France se repositionne sur l'échiquier des pays les plus attractifs. Mais après les JO, on va revenir à la réalité et les investisseurs vont revenir à des problématiques basiques. Ce sont des gens très rationnels. Ils vont regarder concrètement ce qui leur est proposé. Il va falloir que le sérieux économique soit au rendez-vous et que les perspectives économiques et fiscales soient suffisamment convaincantes pour qu'ils aient envie d'investir dans le pays. Ils attendent aussi qu'on leur assure un horizon de stabilité. L'équilibre politique qui sera trouvé doit éviter de reposer sur des propositions extrêmes.

Depuis la dissolution de l'Assemblée, les investisseurs étrangers s'inquiètent de l'évolution du coût du travail ou de la fiscalité. Cela s'est-il traduit par des décisions concrètes ?
On a en effet constaté un certain nombre de reports de projets. Certaines entreprises qui comptaient investir en France ont suspendu leur investissement, d'autres ont choisi d'aller dans un autre pays. Heureusement, l'été nous a un peu protégés. Nous allons d'ailleurs réaliser une enquête pour quantifier l'impact des derniers mois en matière d'attractivité de la France. Les résultats devraient être connus mi-octobre-début novembre.

Comment évaluez-vous le risque qu'à l'automne, l'attentisme se transforme en une baisse concrète des investissements étrangers ?
Le temps joue contre la France. L'économie du pays se porte plutôt bien, son attractivité est désormais au niveau de celle de l'Allemagne et du Royaume-Uni. Mais le temps passé à rester dans une situation d'instabilité politique lui coûte des investissements, des emplois et des recettes fiscales. Les choix de localisation des investissements peuvent se déporter très vite sur des projets alternatifs si on reste un ou deux trimestres dans cette situation de flou politique. Les Américains ou les Asiatiques n'attendront pas pour se positionner ailleurs.

Quelles erreurs le prochain gouvernement doit-il éviter ?
Sans aller sur le terrain politique, l'erreur serait de prendre des mesures extrêmes sur le plan économique et fiscal ou de proposer un budget qui ne prendrait pas à bras-le-corps la nécessité d'éviter que les dépenses dérivent de manière inconsidérée. Si c'était le cas, cela pourrait entraîner un « French bashing » sur le thème : l'économie française n'est pas sérieuse.

Emmanuel Macron s'est posé en garant de l'attractivité du pays. Comment comprenez-vous cette déclaration ?
Son objectif est manifestement de trouver un gouvernement de coalition qui maintiendra l'attractivité de la France. ■

Un contexte géopolitique explosif, mais des Jeux sans accroc majeur

Paris 2024 a été marqué par quelques polémiques, mais aucun incident diplomatique ou sécuritaire majeur.

Sophie Amsili

« Le sport, c'est la guerre, les fusils en moins », disait George Orwell. On a pourtant craint jusqu'au dernier moment que les armes se fraient un chemin parmi les participants de Paris 2024. Organisés sur fond de guerre en Ukraine, d'attaques hybrides russes, de conflit israélo-palestinien, de menace iranienne, ou encore de tensions en mer de Chine, ces JO étaient un événement à haut risque. *« Ce sont les Jeux les plus politisés depuis la fin de la guerre froide »*, prévenait le consultant Jean-Baptiste Guégan, en préambule d'une audition devant la commission des Affaires étrangères et de Défense au Sénat, en juin. Les JO sont devenus *« l'avant-scène des relations entre Etats : on y établit un état des lieux des rapports de force mondiaux »*, expliquait-il.

Les deux semaines de compétition – la cérémonie de clôture n'ayant pas encore eu lieu au moment où nous écrivons ces lignes – se sont cependant déroulées sans accroc majeur, ni sécuritaire ni diplomatique. *« Il y a eu quelques polémiques et incidents, mais on en a beaucoup moins parlé que de la compétition sportive. C'est le sport qui était sur le devant de la scène pendant ces Jeux, et c'est une victoire pour les organisateurs »*, constate Lukas Aubin, directeur de recherche à l'Iris et coauteur avec Jean-Baptiste Guégan de « La guerre du sport. Une nouvelle géopolitique » (Ed. Tallandier).

Certes, il y a eu la mystérieuse attaque contre la SNCF qui a jeté un froid quelques heures avant la cérémonie. Quelques incidents ont aussi gâché la fête pour les athlètes israéliens, sous haute protection : sifflets lors du défilé sur la Seine puis pendant leur hymne national, menaces de mort, banderoles anti-israéliennes et gestes antisémites lors du match de football contre le Paraguay…

Il y a aussi eu ces pancartes et banderoles « Taïwan » vivement retirées des mains des supporters en plein match par les gardes de sécurité – ni le nom ni le drapeau de l'île revendiquée par Pékin ne sont autorisés par le Comité international olympique lors des JO.

Mais ces incidents sont restés rares. Et les images fortes de ces Jeux incluront le selfie pris par des Nord et Sud-Coréens en finale du double mixte de tennis de table, alors que les deux Corée sont toujours officiellement en guerre. Ou encore l'athlète Kimia Yousofi, porte-drapeau de l'Afghanistan et surtout porte-voix des femmes de son pays. Sa course achevée, elle a retourné son dossard où l'on pouvait déchiffrer « Education, sport, nos droits ».

« Un message pro-occidental de tolérance »

Des messages politiques restés rares, alors que, paradoxalement, ces Jeux s'inscrivaient dans un contexte ultrapolitisé de tension entre l'Occident et les régimes autoritaires. Les athlètes russes et biélorusses en étaient d'ailleurs exclus, sauf s'ils concourraient sous bannière neutre et à la condition de n'avoir jamais soutenu l'invasion de l'Ukraine. Furieux, le Kremlin a répliqué en organisant des compétitions concurrentes comme les Jeux des BRICS en juin. Les médias russes n'ont pas diffusé la compétition – une première – et se sont livrés à « une campagne de dénigrement » de Paris 2024, en évoquant uniquement les problèmes de pollution de la Seine ou de SDF déplacés, rapporte Lukas Aubin. Pour quel résultat ? *« Le message russe n'a pas porté comme espéré à travers le monde car on a le sentiment que les Jeux sont plutôt un succès. Reste à savoir quelle sera la réaction de la population russe »*, note le chercheur.

L'ombre russe planait aussi sur certaines polémiques, comme celle touchant la boxeuse algérienne Imane Khelif : l'athlète est accusée d'être un homme par la Fédération internationale de boxe dirigée par l'homme d'affaires russe Umar Kremlev. *« Il révélerait la problématique d'un Occident décadent, pro-LGBT… »*, note Lukas Aubin.

Paris 2024 avait précisément le rôle de *« mettre fin à plus d'une décennie de compétitions sportives organisées dans des pays non occidentaux, qui véhiculaient des messages de grandeur, de force, de gloire nationale… comme les JO de Pékin et de Sotchi, la Coupe du monde de football au Qatar… »* souligne encore le chercheur. *« On ne savait pas à quoi s'attendre avec les JO de Paris : un message global de réconciliation, d'ouverture à tous ou un message très pro-occidental de tolérance, de respect des droits de l'homme ? »*

C'est cette dernière option qui semble avoir été choisie dès la cérémonie d'ouverture : *« Elle véhiculait une idée de liberté avant-gardiste à la française et à l'occidentale, qui tranche avec ce qu'on a vu pendant les précédentes éditions. C'était très politique et très assumé »*, poursuit le chercheur. ■

LE SPORT DE HAUT NIVEAU NE SE LIMITE PAS AUX MÉDAILLES

Le Royaume-Uni est un leader en matière d'innovation sportive, avec un secteur évalué à 21 milliards d'euros. Des conceptions inventives à l'ingénierie révolutionnaire, le Royaume-Uni offre une expertise inégalée dans l'économie du sport. Travaillons ensemble afin d'atteindre vos objectifs.

Osez voir les choses autrement,
great.gov.uk/france



Les JO de Paris boostent la croissance française

● L'événement sportif apporterait à l'économie tricolore un surcroît de croissance de 0,25 point au troisième trimestre, selon la Banque de France.
● La fin de l'année s'annonce plus difficile, en raison notamment de l'incertitude sur la situation politique.

CONJONCTURE

Nathalie Silbert

A l'occasion de l'enquête mensuelle de conjoncture de la Banque de France, les chefs d'entreprise ont pour la première fois exprimé leur sentiment sur leur activité au lendemain des élections législatives.

Sans surprise, ils restent dans l'expectative. Le sentiment d'incertitude qui avait brutalement rebondi au lendemain de l'annonce de la dissolution de l'Assemblée est certes un peu retombé mais sans revenir au niveau qu'il affichait avant ce coup de théâtre politique. « *Le climat d'attentisme perdure* », résume Olivier Garnier, le chef économiste de la banque centrale.

Cet été, les Jeux Olympiques de Paris apportent donc un souffle bienvenu à l'activité. Selon la Banque de France, ils devraient assurer un surcroît de croissance de 0,25 point au troisième trimestre, un chiffre proche de celui avancé par l'Insee avant la dissolution (0,3 point).

La croissance progresserait ainsi dans une fourchette de 0,3 % à 0,5 % sur la période, l'activité, hors JO, étant attendue en hausse modeste de 0,1 à 0,2 %. En juillet, l'activité a, selon l'institution monétaire, progressé dans les services marchands – exception faite des restaurants et du travail temporaire – et le bâtiment grâce au second œuvre mais elle est restée étale dans l'industrie, alors qu'une petite amélioration était espérée.

« *La suspension du dispositif d'aide à la location de véhicules électriques a eu un fort effet négatif* », selon Olivier Garnier. « *Mais*, reconnaît-il, *notre estimation de croissance pour le troisième trimestre est entourée d'une incertitude encore plus forte que d'habitude.* »

Retournement du moral des chefs d'entreprise

Et pour cause. L'« effet JO » reste difficile à évaluer, en particulier les retombées sur le tourisme de l'événement. Surtout, le contexte politique plonge l'économie française dans un épais brouillard, après un début d'année meilleur que prévu – la PIB a augmenté de 0,3 % au premier et au deuxième trimestre, selon l'Insee.

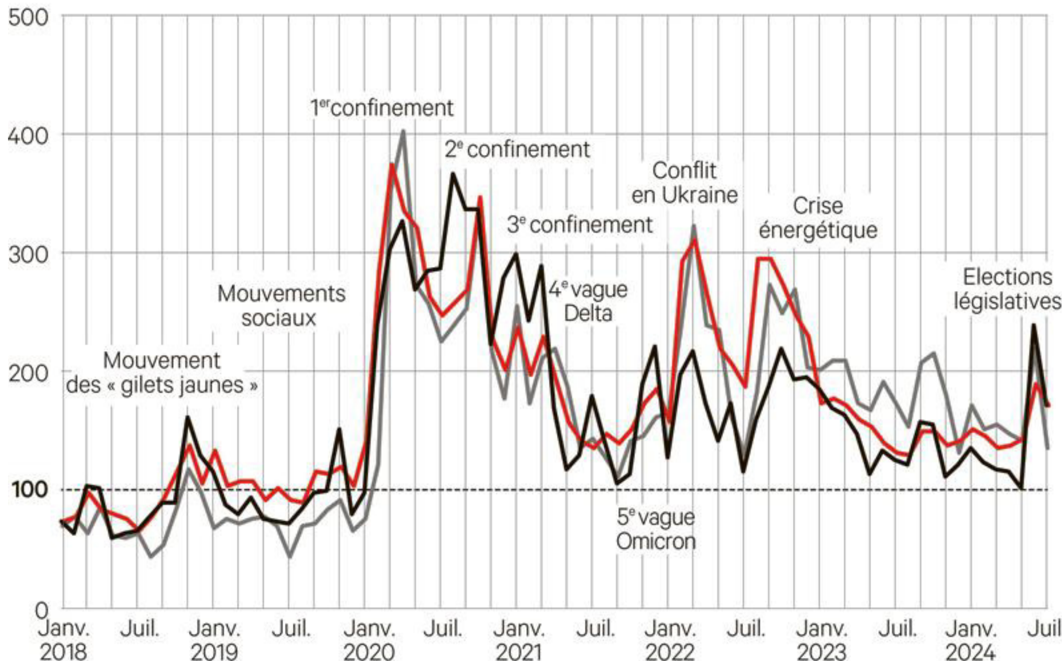
De fait, la dernière enquête de conjoncture de l'Institut de la statistique a pointé un retournement spectaculaire du moral des chefs d'entreprise. Le climat des affaires a chuté de 5 points en juillet, un recul d'une ampleur qui n'avait pas été observée depuis l'été 2011, au moment de la crise des dettes souveraines hormis pendant la pandémie de Covid. Pour les patrons, les perspectives se sont assombries avec l'instabilité politique qui se profile. Un refroidissement de l'activité est attendu dans tous les secteurs d'activité. Ce qui fait planer la menace d'« *un investissement plus faible et d'un marché du travail moins dynamique* », ont alerté dans une note les experts d'HSBC.

Au deuxième trimestre de cette année, l'emploi salarié dans le secteur privé est, certes, resté quasi stable, et le taux de chômage a même légèrement diminué sur la période. Mais quelques clignotants négatifs s'allument : par exemple, en juillet, pour le troisième mois d'affilée, l'intérim – qui est un indicateur avancé de l'emploi – est en recul, selon la Banque de France.

Reste à voir si la baisse des taux d'intérêt espérée en septembre redonnera de l'air à l'activité et au marché immobilier en réduisant le coût du crédit. Le comportement des Français sera l'autre grande inconnue de la rentrée. Bien que les salaires continuent à augmenter plus vite que les prix, ils sont pour l'instant restés très prudents dans leurs dépenses. « *Il faudra voir si l'attentisme très probable des entreprises s'étend aux comportements de consommation et d'épargne des ménages* », observait récemment dans « Les Echos », Denis Ferrand, le directeur général de Rexecode. ■

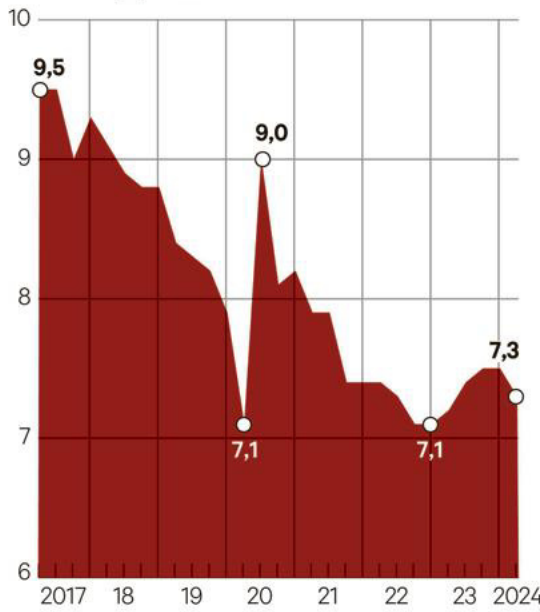
Le niveau d'incertitude dans les différents secteurs d'activité

Indicateur d'incertitude, en données brutes, 100 correspond à la valeur autour de laquelle fluctue l'indicateur en période normale.



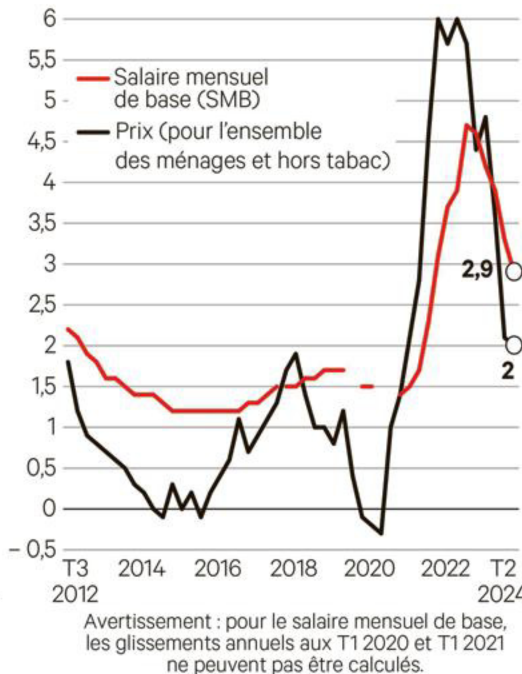
Le taux de chômage a reculé legèrèment au deuxième trimestre

En % de la population active



Evolution annuelle des salaires et des prix

En %



Avertissement : pour le salaire mensuel de base, les glissements annuels aux T1 2020 et T1 2021 ne peuvent pas être calculés.

« LES ÉCHOS » / SOURCES : BANQUE DE FRANCE, INSEE, DARES, ENQUÊTE TRIMESTRIELLE ACEMO ; INSEE, INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION

Baisse surprise du taux de chômage

Malgré des créations d'emploi en berne, le taux de chômage a baissé de 0,2 point au deuxième trimestre, à 7,3 % de la population active, a annoncé l'Insee vendredi matin.

Alain Ruello

Surprise. Alors que tous les experts, ou presque, le voyaient augmenter, stagner au mieux, le taux de chômage a diminué de 0,2 point au deuxième trimestre, à 7,3 % de la population active. Le nombre de chômeurs en France (hors Mayotte) a diminué de 40.000 par rapport aux trois mois précédents, à 2,3 millions de personnes, selon des chiffres publiés vendredi matin par l'Insee.

« *C'est une petite, et bonne surprise, à rebours de la tendance observée depuis début 2023, puisque nous avions anticipé une stabilisation du taux de chômage suivie d'une légère hausse au second semestre tout en restant à des niveaux historiquement très bas* », a réagi Vladimir Passeron, chef du département de l'emploi et des revenus d'activité de l'Institut statistique national.

Dans le détail, le taux de chômage a reculé de 0,4 point pour les 15-24 ans, à 17,7 %, mais demeure supérieur à son niveau d'il y a un an (+0,8 point). Pour les 25-49 ans, il est quasi stable sur le trimestre, à 6,7 %, totalement stable pour les 50 ans ou plus, à 5,1 %.

Point important, le taux d'emploi des 15-64 ans continue de progresser. A 69 % (+0,2 point), il a atteint un nouveau plus haut depuis qu'il est mesuré (1975). La hausse constatée sur le deuxième trimestre est deux fois supérieure (+0,4 point) dans la tranche des 50-64 ans et, à l'intérieur, dans celle des 55-64 ans, sous l'effet probable de la montée en charge de la réforme des retraites de 2023. Autre point important, le taux d'activité est resté stable, toujours en moyenne trimestrielle, à 74,5 %. Il a baissé pour les jeunes, est resté stable pour les 25-49 ans, et a augmenté au-delà.

La fin de l'effet JO

La publication de ces chiffres suit de quelques jours celle, provisoire, de l'emploi salarié dans le secteur privé au deuxième trimestre. Même s'il faut rester prudent (il manque les effectifs publics et les non-salariés), la stagnation des effectifs par rapport au premier trimestre qui, « *petite surprise, elle aussi, mais mauvaise* » selon Vladimir Passeron, peut être mise sur le compte de la fin de l'effet JO qui avait dynamisé les embauches sur les trois premiers mois de l'année. Economiste à l'OFCE, Eric Heyer y a vu la confirmation du regain de la productivité dans l'économie.

Depuis deux ans, « *la production des entreprises privées dépasse celle des créations d'emplois, de manière assez significative* », explique-t-il. Conséquence de ce retour à la tendance qui prévalait avant le Covid, il va falloir que la croissance du PIB reprenne de la vigueur, au moins 1,6 % par an, pour que le taux de chômage baisse significativement pour se rapprocher de 6 %, non loin du plein-emploi. Dans sa dernière note de conjoncture – publiée le 9 juillet mais réalisée avant la dissolution de l'Assemblée – l'Insee anticipait une nette progression de la population active (+50.000 par trimestre) du fait principalement de la réforme des retraites de 2023.

Signaux contradictoires

Compte tenu du ralentissement anticipé de l'emploi au second semestre (+63.000 après +122.000 sur le premier), le taux de chômage était censé augmenter très légèrement (+0,1 point) d'ici la fin de l'année, à 7,6 % de la population active.

Tout cela devient caduc compte tenu des chiffres publiés cette semaine. Pour l'Insee, plusieurs raisons peuvent jouer, la différence de sources notamment. Les chiffres de l'emploi proviennent de sources administratives et sont mesurés en fin de période. Les taux de chômage, d'emploi et d'activité proviennent d'enquêtes, sont mesurés en moyenne trimestrielle et sujets à des aléas importants d'un trimestre à l'autre.

Même si sur un an, les deux sources tirent dans le même sens pour aller vers un ralentissement de l'emploi et une hausse de la population active, il est possible que le marché du travail ait été mieux orienté au deuxième trimestre. Ce, malgré des enquêtes de conjoncture qui décrochent. Confronté à plusieurs signaux contradictoires, l'Insee risque d'avoir du mal à ajuster la prochaine note de conjoncture de novembre... ■

Les salaires progressent toujours plus vite que les prix

Le salaire mensuel de base des salariés du secteur privé a progressé de 2,9 % sur un an au deuxième trimestre, selon les chiffres du ministère du Travail publiés vendredi.

Depuis un an, les salaires augmentent plus vite que les prix, mais au fil du temps les hausses deviennent plus modérées. Au deuxième trimestre, le salaire mensuel de base des salariés du secteur privé a progressé de 0,6 % selon les données provisoires publiées vendredi par le ministère du Travail. Sur un an, sa hausse est ramenée à 2,9 %, contre 3,2 % au cours des trois premiers mois de l'année.

Ces chiffres s'inscrivent toutefois dans un contexte de net ralentissement de l'inflation. Alors que les prix à la consommation – pour l'ensemble des ménages et hors tabac – ont augmenté de 2 % entre fin juin 2023 et fin juin 2024, ils mettent en évidence un gain de pouvoir d'achat pour les salariés.

Sur un an et en euros constants, le SMB a progressé de 0,8 % et même de 1,4 % pour les ouvriers mieux lotis grâce à la revalorisation automatique du SMIC, indexé sur l'inflation. Pour les employés en revanche, la hausse n'a pas excédé 0,5 %. Elle a même été inférieure à celle des cadres (+0,6 %) qui eux bénéficient souvent de compléments de salaires.

« *Les salaires ont réagi avec retard à l'inflation. En revanche, ils ralentissent presque en même temps que les hausses de prix, ce qui nous a beaucoup surpris* », reconnaît Dorian Roucher, chef du département Conjoncture à l'Insee.

Hausses plus fortes dans l'industrie

La dynamique a toutefois été différente selon les branches professionnelles. C'est dans l'industrie qu'elle a été la plus forte avec un SMB, en hausse de 1,3, % en euros constants, le reflet du manque de bras à l'heure où la réindustrialisation du pays est une priorité. Dans la construction, engluée dans les difficultés, et dans le secteur tertiaire, elle a été deux fois moins importante (+0,7 %).

Alors que les ménages n'ont guère pu compter sur leurs salaires pour limiter leurs pertes de pouvoir d'achat face au choc inflationniste de ces deux dernières années, les gains qui se profilent en 2024 risquent de décevoir. Dans ses prévisions, l'Institut de la statistique attend une hausse de 2,9 % du SMB pour l'année en cours après un bond de 4,3 % en 2023. Les salaires réels augmenteraient « *modestement* » en 2024, de 0,6 % selon l'Insee. « *La dynamique des salaires cette année ne compenserait donc pas les pertes cumulées par les salariés en 2022 et 2023 qui ont atteint 2,5 %* », souligne Dorian Roucher.

> « Les salaires ont réagi avec retard à l'inflation. »
> **DORIAN ROUCHER**
> Chef du département Conjoncture à l'Insee

L'évolution du salaire moyen par tête (qui inclut les primes et les heures supplémentaires) ne serait pas vraiment plus dynamique. Dans le programme de stabilité transmis à Bruxelles en avril, le gouvernement Attal avait estimé qu'il ne progresserait plus que de « *2,7 % en moyenne annuelle* », après 4,2 % l'an dernier. Plus optimiste, la Banque de France table dans ses projections sur une hausse de 3,1 % en 2024.

Ces tendances sont corroborées par des données dévoilées vendredi par l'Insee : le coût horaire du travail (salaires, cotisations et taxes, déduction faite des subventions) dans les secteurs marchands non agricoles a augmenté de 2,7 % sur un an au deuxième trimestre 2024, contre 3 % au cours des trois mois précédents.

Un ralentissement qui s'explique par des versements de la prime de partage de la valeur en « *très légère baisse sur un an* ». Fiscalisée depuis le 1er janvier 2024, celle-ci a perdu une part de son attrait pour les entreprises françaises. — ***N. S.***

Face à l'incursion des Ukrainiens à Koursk, Moscou prend des mesures « antiterroristes »

● Samedi, l'Ukraine a pour la première fois reconnu la présence de troupes ukrainiennes dans la région de Koursk.
● La Russie a décrété un régime « antiterroriste » dans trois régions frontalières.

BILATÉRAL

Guillaume Ptak
— Correspondant en Ukraine

« *L'Ukraine prouve qu'elle peut rendre justice et exercer la pression nécessaire : la pression sur l'agresseur* » : c'est par ces mots que le président ukrainien Volodymyr Zelensky a, samedi 10 août, reconnu pour la première fois la présence des forces armées ukrainiennes en Russie, dans la région de Koursk. Animée, selon Volodymyr Zelensky, d'une volonté de « *déplacer la guerre* » sur le sol russe, l'armée ukrainienne a franchi le 6 août dernier la frontière délimitant l'oblast ukrainien de Soumy de celui, russe, de Koursk, pénétrant à une vitesse fulgurante les défenses russes et s'emparant de plusieurs villes et villages.

Selon des sources russes, au moins un millier de combattants ukrainiens appuyés par des véhicules blindés, des drones et d'importants moyens de défense aérienne et de guerre électronique auraient pris part à cette offensive.

Evacuation de la population

Rapidement, des photographies aériennes et des vidéos sont apparues sur les réseaux sociaux, semblant montrer des soldats russes faits prisonniers par les Ukrainiens.

La nouvelle de cette incursion surprise s'est rapidement propagée, semant la panique chez les habitants de la région : des vidéos partagées sur les chaînes Telegram régionales montraient un flot presque ininterrompu de civils fuyant les combats, ainsi que des citoyens excédés adressant des bordées d'injures aux autorités régionales, coupables de n'avoir rien vu venir. Les autorités russes auraient d'ores et déjà procédé à l'évacuation de plus de 76,000 habitants de zones frontalières.

Si de précédents raids avaient déjà été réalisés dans les régions limitrophes de l'Ukraine par des unités de volontaires russes alliés à Kiev, cette nouvelle opération diffère par son ampleur et sa durée : ce dimanche, l'armée russe a indirectement confirmé la profonde pénétration des troupes ukrainiennes sur son territoire, en indiquant avoir frappé des troupes et du matériel à environ 30 kilomètres de la frontière avec l'Ukraine.

Une source ukrainienne haut placée a déclaré à l'AFP, sous couvert de l'anonymat, que l'objectif de l'offensive à Koursk serait « *d'atteindre les positions de l'ennemi, de lui infliger un maximum de pertes et de déstabiliser la situation en Russie* », en démontrant à la population russe que le régime de Vladimir Poutine n'est « *pas en mesure de protéger sa propre frontière* ».

Autre fait significatif, l'Ukraine a aussi remporté une victoire stratégique de taille en s'emparant du dernier point encore opérationnel de transbordement de gaz naturel russe vers l'Europe. La capture de cette installation, située à Soudja, à environ 8 kilomètres de la frontière ukrainienne, offre un potentiel moyen de pression diplomatique supplémentaire à Kiev, alors que près de la moitié des exportations de gaz naturel de la Russie vers l'Europe transite encore par l'Ukraine.

Menace nucléaire

Enfin, alors que la Russie contrôle toujours la centrale nucléaire ukrainienne de Zaporijjia, la plus grande d'Europe, celle de Koursk serait désormais « d*irectement menacée* » par les opérations militaires en cours, selon Alexei Likhachev, le directeur de Rosatom, l'agence de l'énergie atomique russe. Si l'Ukraine venait à s'en emparer, celle-ci pourrait constituer une monnaie d'échange supplémentaire en cas de potentielles négociations.

A l'inverse de la contre-offensive ukrainienne de l'été 2023, qui s'était fracassée sur le vaste réseau de fortifications russes construites dans la région de Zaporijjia, l'opération de Koursk a bénéficié d'une Opsec, ou sécurité opérationnelle, irréprochable : l'accumulation de troupes, de véhicules blindés et d'équipements à la frontière avec la Russie s'est effectuée dans le plus grand secret, prenant par surprise tant les forces russes assignées à la défense de la région que les observateurs internationaux.

Selon l'agence Bloomberg, citant une source proche du Kremlin, le chef de l'état-major russe, Valeri Guerassimov, aurait également « *ignoré* » les avertissements de ses services de renseignement indiquant que l'Ukraine amassait hommes et matériel à la frontière de l'oblast de Koursk.

Dimanche, le ministère russe de la Défense a affirmé avoir empêché « *des tentatives de percées* » de « *groupes mobiles de blindés* » ennemis près des localités de Tolpino, de Jouravli et d'Obchtchi Kolodez, situées à environ 30 kilomètres à vol d'oiseau de l'Ukraine. L'armée russe affirme également avoir frappé avec des missiles et de l'artillerie des troupes ukrainiennes près des localités de Soudja, Korenevo, Staraïa Sorotchitsa et Borki, ainsi qu'avoir empêché une percée dans le district de Belovski, plus à l'est.

Quelle que soit l'issue de cette opération, l'Ukraine a indéniablement remporté une importante victoire psychologique en pénétrant aussi profondément le territoire russe, comme en témoigne le désarroi, voire la fureur, des propagandistes du Kremlin. Le 7 août dernier, l'un d'entre eux, Sergey Mardan, a même émis à la télévision russe l'idée d'une frappe nucléaire sur la région. En réponse à l'offensive ukrainienne, Moscou a décrété samedi un régime « *antiterroriste* » dans trois régions frontalières de l'Ukraine, une mesure qui implique notamment des restrictions sur les déplacements et sur l'utilisation des moyens de communication. ■

> « L'Ukraine prouve qu'elle peut rendre justice et exercer la pression nécessaire : la pression sur l'agresseur. »
> **VOLODYMYR ZELENSKY**
> Président de l'Ukraine


L'opération ukrainienne a pris par surprise tant les forces russes assignées à la défense de la région que les observateurs internationaux. *Photo Anatoliy Zhdanov/Kommersant/Sipa*

L'offensive en territoire russe rebat les cartes

Le coup d'éclat ukrainien à Koursk, visant à « déstabiliser » la Russie, pourrait offrir à l'Ukraine une monnaie d'échange supplémentaire, en vue d'hypothétiques négociations de paix.

ANALYSE

L'offensive fulgurante commencée le 6 août dernier par l'Ukraine dans la région russe de Koursk, limitrophe de l'oblast ukrainien de Soumy, aurait-elle rebattu les cartes d'une guerre que l'on pensait définitivement enlisée ?

Alors que la Russie poursuivait depuis plusieurs semaines sa progression dans l'est de l'Ukraine, parvenant même à s'emparer de positions défensives érigées au début de la guerre dans le Donbass, dix ans auparavant, le coup d'éclat à Koursk a drastiquement altéré le cycle médiatique, redonné espoir à la population ukrainienne et suscité fureur et incompréhension du côté russe. D'un point de vue stratégique, l'offensive, si elle venait à se poursuivre, pourrait forcer la Russie à redéployer des troupes et du matériel engagés dans le Donbass, et ainsi relâcher la pression sur les défenseurs ukrainiens, en infériorité numérique face aux Russes.

Axes ferroviaires et routiers menacés

Elle perturbe également la logistique de l'armée russe, en menaçant les axes ferroviaires et routiers utilisés par Moscou pour ravitailler ses troupes dans le nord-est de l'Ukraine. Enfin, si les forces ukrainiennes venaient à se retrancher et maintenir le contrôle de cette portion significative du territoire russe, qui représentait au moins 531 km² au 9 août dernier, cela pourrait également changer la donne en cas d'hypothétiques négociations de paix.

Une hypothèse émise deux jours seulement après le début de l'offensive par Mykhaïlo Podoliak, conseiller du président ukrainien, Volodymyr Zelensky : « *Réagissent-ils à autre chose que la peur ? Non, nous devons enfin nous en rendre compte. La Russie percevra tout compromis comme une faiblesse et une volonté de s'agenouiller devant elle* », a ainsi déclaré Mykhaïlo Podoliak à l'occasion d'une interview à la télévision ukrainienne. « *Vous ne pouvez obtenir quelque chose que s'ils comprennent que [la guerre] ne se déroule pas selon leur scénario* », a-t-il ensuite ajouté.

Selon lui, toute opération ukrainienne dans les « *régions frontalières russes* » aurait un impact sur la société russe et pourrait accroître le mécontentement des Russes vis-à-vis du Kremlin. L'offensive survient également alors que la perspective de potentielles négociations de paix a été discutée à plusieurs reprises, tant par Kiev que par Moscou : le 15 juillet dernier, Volodymyr Zelensky s'est ainsi dit favorable à la présence d'une délégation russe à un prochain sommet sur la paix, évoquant, pour la première fois, l'idée de discuter avec Moscou sans retrait préalable des forces russes du territoire ukrainien.

Négocier sur des sujets épineux

Cette hypothétique conférence n'aurait cependant pas pour objectif de mettre fin à la guerre, mais de négocier sur plusieurs sujets épineux, dont celui de l'échange de prisonniers. Alors qu'une majorité d'Ukrainiens s'opposent toujours à la moindre concession territoriale à la Russie, les événements à Koursk rebattent les cartes en cas de négociations, et pourraient forcer le Kremlin à revoir ses objectifs maximalistes à la baisse.— ***G. P.***

Après la surchauffe, l'économie russe ralentit

Le PIB de la Russie a augmenté de 4 % sur un an au deuxième trimestre, a annoncé vendredi l'agence nationale des statistiques Rosstat, sur fond d'accélération de l'inflation, soutenue par l'explosion des commandes militaires.

Samir Touzani

Après la surchauffe, l'économie russe va-t-elle s'essouffler ? Le produit intérieur brut (PIB) de la Russie a augmenté de 4 % sur un an, au deuxième trimestre 2024, a annoncé vendredi l'agence nationale des statistiques Rosstat. Un chiffre en retrait par rapport au premier trimestre (+ 5,4 %), mais cette croissance non négligeable permet à Vladimir Poutine de rappeler que l'économie russe n'est toujours pas à genoux, malgré les sanctions occidentales.

Avec l'effort militaire comme principal moteur de l'économie depuis l'assaut vers l'Ukraine, en 2022, le budget de la Défense et de la sécurité dans son ensemble s'élève à environ 8,7 % du PIB en 2024. De quoi, en l'état, faire anticiper une hausse du PIB de 3,2 % pour 2024, d'après le FMI.

Spirale inflationniste

Mais tirée d'un côté par la forte hausse des commandes militaires pour soutenir l'assaut en Ukraine, de l'autre, par les importantes primes versées aux soldats et à leurs familles, cette croissance alimente depuis de nombreux mois une spirale inflationniste qui inquiète les autorités. En juillet, la hausse des prix a atteint 9,13 % sur un an, selon Rosstat, amputant toujours plus le pouvoir d'achat des Russes, déjà impacté par les sanctions. C'est d'ailleurs le niveau le plus élevé depuis février 2023, bien loin de l'objectif de 4 %.

Pour contrer les risques de stagflation, alors que la croissance des prix continue de s'accélérer, la banque centrale a augmenté le mois dernier son taux d'intérêt directeur de 200 points de base, à 18 %, le niveau le plus élevé depuis les premières semaines de la guerre. « *La surchauffe de l'économie reste considérable* », avait estimé l'institution dans son communiqué.

« *Les réserves de main-d'œuvre et les capacités de production sont presque épuisées* », avait déclaré la gouverneure de la Banque de Russie, Elvira Nabioullina. En effet, les pénuries de main-d'œuvre dans de nombreux secteurs, causés par les départs d'hommes au front, et l'exil à l'étranger de centaines de milliers d'autres, notamment pour fuir la mobilisation annoncée à l'automne 2022, continuent de peser sur le rendement des entreprises.

Un ralentissement qui pourrait durer

Les autorités russes espèrent que les signes de ralentissement observés en juin et juillet indiquent un ralentissement de la demande intérieure, selon le compte rendu de la dernière réunion de la Banque de Russie consacrée à la fixation des taux. L'activité économique en juin a montré des signes de ralentissement dans la plupart des secteurs, la croissance de la construction étant à son plus bas niveau pour cette période depuis 2020, selon le ministère de l'Economie.

« *Les taux de croissance actuels du PIB continueront de ralentir sous l'influence des effets croissants des conditions monétaires difficiles* », a prévenu la Banque centrale russe, dans l'attente des effets de son choc monétaire. ■

A Dacca, libérée du joug de Sheikh Hasina : « Nous sommes prêts à mourir pour la liberté »

ASIE DU SUD

Une nouvelle parenthèse s'ouvre pour le Bangladesh après la fuite de la Première ministre Sheikh Hasina, poussée à la démission par une immense révolte populaire.

Les étudiants, qui ont mené la révolution, ont remplacé la police dans les rues de la capitale.

Clément Perruche
— Envoyé spécial à Dacca



Depuis la fuite de Sheikh Hasina, les étudiants de Dacca assurent la circulation dans la capitale en lieu et place de la police.
Photo Mahamudur Rahman/NurPhoto/AFP

Armé d'une barre de fer et d'un sifflet, Mahinur Rahman, 18 ans, fait la circulation à une intersection dans le quartier huppé de Dhanmondi, à Dacca. « *Il y a une ambiance de fête parce que le pays est désormais libre* », sourit le jeune homme, chemise à carreaux et coupe en brosse, tout en gesticulant pour réguler le flux incessant des rickshaws qui s'accumulent au carrefour. Dans la capitale bangladaise, tous les croisements sont désormais contrôlés par les étudiants, devenus les seuls maîtres en ville depuis la fuite de l'ex-Première ministre, Sheikh Hasina.

Ces étudiants, filles et garçons, savourent leurs nouvelles responsabilités qu'ils prennent très au sérieux. Les manifestations qu'ils ont organisées depuis le début du mois de juillet ont mené à la chute du gouvernement autoritaire de Sheikh Hasina. Rien ne les a arrêtés : ni les tirs à l'aveugle des policiers dans la foule, ni les enlèvements, ni la torture dans les commissariats. Leur révolte a atteint un point d'orgue le lundi 5 août, lorsque l'ex-Première ministre, au pouvoir depuis 2009, a fui Dacca à bord d'un hélicoptère pour échapper aux millions de Bangladais survoltés qui convergeaient vers sa résidence.

La deuxième libération du pays

La « Bégum de fer » du Bengale a quitté le pays et trouvé refuge en Inde, son alliée de toujours. « *Mme Hasina avait muselé l'opposition et contrôlait totalement l'appareil répressif de l'Etat. Mais elle a sous-estimé la haine que les gens lui vouaient* », analyse Zahir Uddin Swapan, l'un des cadres du Parti nationaliste bangladais (BNP), le principal parti d'opposition, dont les leaders avaient été mis derrière les barreaux par Sheikh Hasina. Lui-même a été arrêté le 21 juillet et a suivi la chute de la Première ministre depuis la prison.

L'onde de choc de l'événement a été colossale. « *Je vois dans la démission de Sheikh Hasina une grande victoire, aussi importante que l'indépendance de 1971* », analyse le commentateur politique Zahed Ur Rahman. « *Après la démission de Hasina, il y a eu un moment d'anarchie, c'était effrayant. Aujourd'hui, la police se cache. Et on comprend pourquoi : pendant quinze ans, elle a agi comme une milice privée aux ordres du régime.* »

Depuis la fuite de la Première ministre, les chemises turquoise de la police ont déserté les rues pour éviter d'être lynchées par les manifestants sur lesquels on tirait à balles réelles il y a encore quelques jours. La police a été remplacée de manière spontanée par des étudiants. Tous arborent fièrement leur badge universitaire autour du cou. Une manière de prouver qu'ils ne sont pas de simples passants ayant profité de la confusion pour s'improviser gardien de la paix. « *La police a disparu, donc nous avons pris le relais* », explique Mahinur, qui patrouille aussi la nuit avec ses voisins pour protéger le quartier des pilleurs. « *Je suis surpris par l'absence de chaos* », fait remarquer Zahed Ur Rahman.

> « Avant, je rêvais de quitter ce pays. Mais désormais, je n'ai plus aucune intention de partir. Peu importe l'argent, puisque nous avons désormais la liberté. »
> **REZAYE RABBI ZAYED**
> Un des coordinateurs du mouvement étudiant

La colère étudiante a trouvé naissance début juillet dans la restauration des quotas dans la fonction publique. Ces quotas étaient très mal perçus, car la jeunesse, plombée par le chômage de masse, considérait qu'ils étaient exploités au profit des fidèles de la Ligue Awami, le parti de Sheikh Hasina. Les quotas ont été revus à la baisse le 21 juillet. Mais cela n'a pas suffi à calmer la fureur des étudiants. Car entre-temps, le gouvernement a plongé dans l'extrême violence. « *Les tirs à balles réelles contre les étudiants ont été un point de non-retour* », estime Sazzadul Islam, 26 ans, un étudiant en physique nucléaire à l'Université de Dacca.

« *La brutalité avec laquelle Hasina a tué les étudiants a heurté la conscience des gens ordinaires. Cela les a poussés à rejoindre le mouvement* », abonde Rezaye Rabbi Zayed, 24 ans, l'un des coordinateurs du mouvement étudiant, qui retrousse les manches de sa kurta (tunique) pour montrer les multiples cicatrices héritées des affrontements avec les forces de l'ordre. « *Nous avons mis fin à ce gouvernement en quelques jours. Nous n'avons peur de rien. Même pas de mourir !* », lance-t-il. Le jeune homme savoure également l'ivresse de la liberté durement acquise : « *Avant, je rêvais de quitter ce pays. Mais désormais, je n'ai plus aucune intention de partir. Peu importe l'argent, puisque nous avons désormais la liberté* ».

Restaurer la stabilité politique

Après la démission de Sheikh Hasina, le prix Nobel de la Paix, Muhammad Yunus, a été appelé pour former un gouvernement intérimaire. L'économiste de 84 ans a pour mission de restaurer la stabilité politique et économique du pays avant d'organiser de nouvelles élections.

Nahid Islam et Asif Mahmud, 26 ans, les deux principaux leaders du mouvement étudiant, ont intégré le gouvernement provisoire aux côtés de Yunus. « *Ces enfants ont ouvert la voie à la destitution de Hasina. Nous leur devons beaucoup* », salue Sharmeen Murshid, une activiste qui a elle aussi été appelée au sein du gouvernement intérimaire.

Lundi 5 août, les manifestants ont pillé et incendié le « Dhanmondi 32 », la résidence de Mujibur Rahman, la grande figure de l'indépendance et père de Sheikh Hasina. Il a été assassiné avec une partie sa famille dans cette maison en 1975 lors d'un coup d'État militaire. En déplacement en Allemagne, Sheikh Hasina avait échappé au massacre.

La maison, transformée en musée, faisait partie des monuments les plus importants de la mémoire nationale. « *C'est une catastrophe. Je comprends la colère des gens. Mais on ne peut pas effacer l'histoire nationale de la sorte* », soupire Nural Islam Khan, le conservateur du musée, venu constater les dégâts après s'être caché pendant plusieurs jours. Depuis la mise à sac de l'édifice, un flot ininterrompu de badauds déambule dans le bâtiment carbonisé pour s'assurer que les scènes surréalistes qu'ils ont vues à la télé étaient bien réelles. « *C'est le résultat de quinze ans de frustrations* », résume un habitant.

L'espoir revient

La colère qui a balayé les rues de Dacca est une réponse à la violence déployée à grande échelle par Sheikh Hasina. L'ex-Première ministre avait pris l'habitude d'emprisonner de manière arbitraire ceux qui se mettaient en travers de sa route. « *J'avais accepté mon sort. Je pensais qu'ils allaient m'exécuter* », confie aux « Echos » Mir Arman, un avocat qui a passé huit années dans les geôles du régime dans des conditions épouvantables. Ses gardiens l'ont finalement jeté au bord d'une route au nord de la ville dans la nuit du 5 août.

Dans cette prison secrète, Mir Arman a reçu les pires traitements. « *J'avais les mains liées et les yeux bandés en permanence. Je n'avais aucune notion du temps. Je n'ai vu personne à part mes geôliers pendant huit ans* », égrène l'avocat, la voix brisée et le visage émacié, qui évoque aussi des nuits « *sans sommeil* » à cause des « *cris des détenus torturés* ». « *Ce que les étudiants ont fait, risquer leur vie en affrontant les balles des policiers, cela me donne de l'espoir* », poursuit l'avocat. Sa famille voulait qu'il quitte le pays après avoir tant souffert, mais lui veut « *faire partie du mouvement* ». « *Nous n'étions pas optimistes, mais avec ce qu'ont fait les étudiants, maintenant, les gens vont à nouveau reprendre espoir.* » ■

Gaza : les Américains font le forcing pour un cessez-le-feu

ISRAËL

Les Etats-Unis vont mettre cette semaine tout leur poids dans la balance pour convaincre Israël et le Hamas de conclure un accord sur un cessez-le-feu et la libération des otages lors d'un « sommet » le 15 août.

Pascal Brunel
— Correspondant à Tel Aviv

Les Américains mobilisent leur « dream team » diplomatique pour forcer la main de Benyamin Netanyahou et du Hamas. Objectif : parvenir lors d'un sommet organisé jeudi au Caire ou à Doha avec la participation de l'Egypte et du Qatar à conclure un accord sur un cessez-le-feu après dix mois de guerre dans la bande de Gaza et la libération de 115 otages détenus par le Hamas. Antony Blinken, le secrétaire d'Etat, William Burns, le chef de la CIA et des équipes de diplomates vont être sur le pont. Leur mission ne s'annonce pas de tout repos.

Une centaine de morts parmi des civils

Sur le terrain, en effet, l'heure de la désescalade n'a pas sonné. Bien au contraire. L'aviation israélienne a tiré samedi matin trois roquettes contre une école dans la ville de Gaza. Le porte-parole de Tsahal a publié un poster avec le nom de 19 « *terroristes* » du Hamas et du Jihad islamique, une organisation encore plus radicale, avec une mention « *liquidé* » sur les photos d'identité de chacun des Palestiniens tués. Le Hamas a, de son côté, dénoncé un « *massacre* » et affirmé que cette attaque avait fait une centaine de morts parmi des civils. Tsahal affirmé que ce chiffre est exagéré et que toutes les précautions avaient été prises grâce à l'utilisation de « *munitions précises* ».

Pour compléter le tableau, l'armée israélienne a poursuivi dimanche sa troisième opération à Khan Younes depuis le début de la guerre le 7 octobre provoquée par des tueries de commandos du Hamas dans le sud d'Israël. Les Palestiniens, qui résidaient dans des « *zones humanitaires* » dans cette ville du sud de la bande de Gaza où l'armée israélienne n'est pas censée intervenir, ont été appelés dimanche à quitter immédiatement les lieux pour leur sécurité.

De plus, la tension provoquée par la « *liquidation ciblée* » le 31 juillet d'Ismaïl Haniyeh, le dirigeant politique du Hamas à Téhéran attribuée à Israël, n'est pas près de retomber. Yahya Sinouar, le chef du Hamas dans la bande a pris tous les pouvoirs aussi bien militaires que politiques. Or, celui qui est considéré comme le « *cerveau* » des massacres du 7 octobre s'est, jusqu'à présent, montré inflexible dans les négociations. Il réclame un retrait total de l'armée israélienne de la bande de Gaza comme condition à un accord, une exigence inacceptable pour Benyamin Netanyahou.

Impatience américaine

Le Premier ministre israélien est toutefois soumis à un véritable forcing des Etats-Unis pour qu'il fasse preuve d'un minimum de souplesse. Lors de récents entretiens téléphoniques très tendus, le président américain a accusé le Premier ministre de traîner les pieds dans les négociations. Kamala Harris, la vice-présidente et candidate démocrate à la présidentielle a, elle aussi donné des signes évidents d'impatience vis-à-vis de Benyamin Netanyahou.

Ce sentiment est partagé par une coalition en Israël comprenant le général Herzi Halevi, le chef d'état-major, Yoav Gallant, le ministre de la Défense, ainsi que David Barnea, le patron du Mossad, et Ronen Bar, qui dirige le Shin Beth, le service de sécurité chargé de la lutte antiterroriste. Tous soulignent qu'Israël est suffisamment fort pour prendre le risque d'adopter un projet d'accord soutenu par le président Biden prévoyant dans un premier temps un cessez-le-feu de six semaines et la libération d'une partie des otages et de prisonniers palestiniens détenus par Israël.

Jusqu'à présent, le Premier ministre a résisté à ces pressions. De nombreux commentateurs l'accusent de céder ainsi à deux ministres d'extrême droite, Bezalel Smotrich (Finances) et Itamar Ben Gvir (Sécurité nationale) partisans d'une guerre à outrance, de crainte que leur démission provoque la chute du gouvernement.

Les Etats-Unis, conscients de cette dépendance, ont lancé une offensive sans précédent contre ces « *extrémistes* ». « *L'administration américaine ne permettra pas à des extrémistes de faire dérailler des discussions sur un cessez-le-feu* », a prévenu John Kerby.

Pour une partie des commentateurs israéliens, Benyamin Netanyahou est désormais au pied du mur ; il doit choisir entre le duo Smotrich-Ben Gvir ou les Etats-Unis, qui, hasard du calendrier, viennent de débloquer une première tranche d'aide supplémentaire de 3,5 milliards de dollars destinée à financer des achats d'armes américaines. ■

Aukus : les secrets nucléaires seront partagés avec l'Australie

● L'Australie va bénéficier du partage d'informations sur la propulsion nucléaire navale par les Etats-Unis et le Royaume-Uni.
● Un nouvel accord a été signé dans le cadre de l'alliance Aukus, prévoyant la livraison et la construction de sous-marins nucléaires en Australie.

DÉFENSE

Marie Ellison
— Correspondante à Sydney

Une nouvelle étape a été franchie au sein de l'alliance militaire Aukus, établie en 2021 entre les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie : un accord « fondamental » a été signé cette semaine à Washington entre les trois parties. Il permettra aux Etats-Unis et au Royaume-Uni de fournir à l'Australie *« la technologie, le matériel et l'équipement nécessaires »* à sa future capacité en matière de sous-marins à propulsion nucléaire (et armement conventionnel), a déclaré le ministre australien de la Défense, Richard Marles. Des sous-marins américains « Virginia Class » sont déjà attendus en Australie dès la prochaine décennie, avant la construction des premiers sous-marins « SNN-Aukus » (britannique pour la fin des années 2030 et australien au début des années 2040). L'accord doit permettre de transférer à l'Australie des savoir-faire qui jusqu'ici n'étaient partagés qu'entre les Etats-Unis et le Royaume-Uni, et qui s'avèrent nécessaires *« à la construction, l'exploitation et l'entretien »* des sous-marins à propulsion nucléaire, selon l'agence gouvernementale australienne pour les sous-marins. Elle précise que les normes de non-prolifération seront respectées *« tout en protégeant les informations, le matériel et les équipements classifiés et contrôlés »*.

Réacteurs scellés

La lettre du président Joe Biden, annonçant au Sénat américain son approbation de l'accord, précise en effet que l'agrément permet l'échange d'informations, y compris de certaines données dont l'accès est *« restreint »*. Elle stipule aussi que l'accord couvre la vente de réacteurs nucléaires scellés. Les équipements concernés sont ceux nécessaires à la recherche, au développement, et à la conception des propulsions nucléaires, ainsi qu'à leur fabrication, opération, maintenance et jusqu'à leur « élimination », selon les éléments donnés par les Etats-Unis.

Gestion des déchets

La question des déchets nucléaires en particulier a fait l'objet de critiques en Australie, qui ne dispose pas d'infrastructure de gestion des déchets radioactifs, en l'absence de centrale électrique nucléaire. Le parti écologiste a vivement réagi en dénonçant un gouvernement travailliste australien qui entend *« légaliser le déversement en Australie des déchets nucléaires en provenance des Etats-Unis et du Royaume-Uni »*.

Ce dont s'est défendu le ministre de la Défense australien : il n'y a *« aucune perspective que des déchets nucléaires arrivent en Australie, des Etats-Unis ou du Royaume-Uni. Nous allons gérer nos propres déchets nucléaires, comme annoncé précédemment »*, a-t-il précisé à la presse vendredi. La question ne se posera que dans les années 2050, ce qui laisse le temps à l'Australie de se préparer, a-t-il aussi garanti.

Après avoir brisé son contrat avec la France (via Naval Group) pour la construction de sous-marins à propulsion conventionnelle, l'Australie s'est engagée à dépenser au moins 368 milliards de dollars australiens sur trois décennies pour se doter de sous-marins nucléaires, dans le cadre du pacte Aukus.

Interrogée sur les répercussions d'une éventuelle réélection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis sur cette alliance, la cheffe de la diplomatie australienne Penny Wong s'est voulu rassurante. *« Nous avons vu différents présidents, différents premiers ministres et différents cabinets, mais l'alliance et la relation restent solides comme il se doit »*, a-t-elle affirmé. ■



Les chefs de la diplomatie australienne et américaine, Penny Wong et Antony Blinken, à Annapolis, le 6 août. *Photo Drew Angerer/AFP*

L'épineux sujet des déchets radioactifs en Allemagne

Prévu pour 2031, le choix d'un site de stockage pour les déchets hautement radioactifs n'interviendra pas avant 2074 au mieux, selon un rapport d'experts. Le ministère de l'Environnement part du principe qu'un lieu sera trouvé d'ici à 2050.

Emmanuel Grasland
— Correspondant à Berlin

Dix mois. C'est le délai record avec lequel l'Allemagne a construit à Wilhelmshaven, au bord de la mer du Nord, son premier terminal de gaz naturel liquéfié. Lors de l'inauguration du site fin 2022, le chancelier Olaf Scholz avait salué devant les journalistes l'avènement d'un *« nouveau tempo »* en Allemagne depuis la guerre en Ukraine.

Ce changement de rythme n'est guère perceptible dans le nucléaire. Pour trouver un site d'enfouissement pour ses déchets très radioactifs, l'Allemagne aura besoin de temps, de beaucoup de temps. *« Même dans le cas d'un déroulement idéal du projet, il faut s'attendre à ce que la procédure ne puisse être achevée qu'en 2074 »*, indique un récent rapport d'un institut de recherche, l'Öko-Institut, mandaté par l'Office fédéral pour la sécurité de l'élimination des déchets nucléaires. Soit un demi-siècle de procédures, alors même que le Bundestag avait fixé l'année 2031 comme date cible pour trouver un lieu.

Si la France a entériné en 2022 le site de stockage de Bure dans la Meuse, en le déclarant d'intérêt public, l'Allemagne est donc toujours en quête du sien. *« La recherche de sites de stockage définitif est une procédure transparente, basée sur la science ainsi que sur l'apprentissage, qui vise à trouver un site garantissant la meilleure sécurité possible pour une période d'un million d'années »*, explique le ministère de l'Environnement. Le ministère a indiqué qu'il avait exigé *« des optimisations dans la procédure en cours »* et a entamé des discussions à ce sujet avec les acteurs concernés.

Une ancienne mine de sel

Aujourd'hui, plusieurs entrepôts provisoires situés à proximité de centrales hébergent 27.000 m³ de déchets très radioactifs. Mais les autorisations en la matière expireront d'ici à 2050.

En 1977, l'Allemagne avait décidé d'entreposer ses déchets hautement radioactifs à Gorleben, en Basse-Saxe, dans une ancienne mine de sel. Mais les autorités ont fini par abandonner cette idée en 2017, après des décennies de travaux et de protestations antinucléaires, attirant jusqu'à 100.000 manifestants. 1,6 milliard d'euros aura été investi dans le projet.

Dans un pays où le gouvernement dénonce régulièrement le poids de la bureaucratie, trouver un autre site sera d'autant plus compliqué que le processus fait intervenir toute une série d'acteurs politiques, scientifiques et administratifs (ministère de l'Environnement, Office fédéral pour la sécurité de l'élimination des déchets nucléaires, Société fédérale de gestion des déchets...).

En 2022, les pouvoirs publics avaient déjà reconnu que la date de 2031 ne serait pas tenable. Une période de recherche allant de 2046 à 2068 avait alors été mentionnée... Mais le fait qu'un rapport évoque désormais un choix, au mieux, en 2074, a frappé les esprits, suscitant l'étonnement des grands médias allemands et donnant à penser qu'on repassait le bébé aux prochaines générations.

La ministre fédérale de l'Environnement, l'écologiste Steffi Lemke, est montée au créneau. *« Cette étude n'a pas pu intégrer toutes les informations et tous les faits, parce qu'il y a eu ces derniers mois une évolution dynamique »*, a-t-elle expliqué à la première chaîne de télévision ARD. Au sein du ministère, on estime qu'il sera possible de gagner du temps sur les phases d'exploration souterraine et de surface.

Gagner du temps

Bilan des courses ? Le ministère de l'Environnement part du principe qu'un site de stockage définitif sera désigné d'ici au milieu du siècle, *« bien que cela ne tienne pas encore compte de toutes les accélérations potentielles »*, explique un porte-parole. En 2020, 70 scientifiques de la société de gestion des déchets radioactifs avaient étudié le sous-sol et identifié 90 sites. Fin 2027, la société proposera un nombre plus réduit.

Le délai pour choisir et faire accepter un lieu aura un impact financier. Voilà près de dix ans, le coût de sélection et de construction des sites de stockage pour les déchets, hautement et faiblement radioactifs, avait été évalué à 176 milliards d'euros par le Parlement allemand. ■

Un variant plus mortel de la variole du singe inquiète

AFRIQUE

Un nouveau variant plus contagieux et plus dangereux se répand et touche en premier lieu les enfants.

L'OMS pourrait déclarer l'urgence de santé publique de portée internationale et l'agence de santé de l'Union africaine compte le faire dès la semaine prochaine.

Myriam Chauvot

Plus dangereux, plus contagieux, le nouveau variant de la variole du singe qui se répand en Afrique alarme au point que les autorités de veille sanitaire se préparent à prononcer l'état d'urgence. Cette nouvelle souche, plus mortelle que les précédentes, est apparue en septembre 2023 en République démocratique du Congo (RDC), qui était déjà le berceau du virus ayant déclenché la crise de 2022, et elle a déjà largement débordé des frontières du pays.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a convoqué la réunion le 14 août d'un comité d'experts chargés de déterminer si ce nouveau variant représente une urgence de santé publique de portée internationale (USPPI). Ce statut est déjà acquis en Afrique même depuis que jeudi, dans la foulée de cette annonce de l'OMS, CDC Afrique, l'agence de santé de l'Union africaine, a indiqué son intention de prononcer l'urgence régionale dès la semaine du 12 août.

Les pays africains infectés seront alors tenus de remonter systématiquement leurs données épidémiologiques à CDC Afrique, qui souhaite non seulement renforcer sa surveillance mais jouer un rôle dans la coordination des actions qui seront menées.

14.000 cas en six mois

On ne recense encore aucun cas hors d'Afrique contrairement à la crise de 2022 mais ce n'est probablement qu'une question de temps. La variole du singe (rebaptisée fin 2022 « mpox » ou « variole simienne ») circule depuis des décennies en RDC, où le nombre de cas annuels augmente régulièrement, mais 2024 marque un tournant.

Depuis le début de l'année, la RDC a enregistré *« plus de 14.000 cas rapportés et 511 décès. [...] Il y a autant de cas rapportés sur les six premiers mois de 2024 que sur l'ensemble de l'an dernier »*, a souligné le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, lors de son point mensuel sur la santé mondiale le 7 août. En juin, l'épidémie a gagné quatre nouveaux pays frontaliers non encore touchés (Burundi, Kenya, Rwanda et Ouganda).

> « Il y a autant de cas rapportés sur les six premiers mois de 2024 que sur l'ensemble de l'an dernier. »
> TEDROS ADHANOM GHEBREYESUS
> Directeur général de l'OMS

Outre un nombre de cas sans précédent en RDC, ce qui inquiète l'OMS, c'est l'apparition d'un variant. Différent de la souche « Clade 2 », qui a causé la crise de 2022, et de la classique souche « Clade 1 » circulant déjà depuis années en RDC, ce variant a été repéré en avril 2023 et confirmé en septembre dernier en RDC. Cette nouvelle souche baptisée « Clade 1b » *« cause une maladie plus sévère que Clade 2 »*, a prévenu le directeur général de l'OMS. Or c'est Clade 1b qui a gagné au moins trois des quatre nouveaux pays frontaliers touchés (Kenya, Rwanda et Ouganda), parallèlement aux souches déjà connues qui continuent de circuler.

Clade 1b a deux caractéristiques alarmantes. Tout d'abord, le nombre d'enfants en bas âge contaminés laisse penser que la transmission se fait plus facilement via les fluides corporels comme la sueur ou la salive que la souche Clade 2 qui a causé la crise de 2022 et s'était répandue via les rapports sexuels avec pour principal vecteur la communauté homosexuelle masculine. Il était dès lors facile de déclencher des campagnes ciblées de vaccination des communautés à risque.

> Vendredi soir, l'OMS a appelé les fabricants de vaccins non encore autorisés à soumettre immédiatement leurs données de sécurité et d'efficacité pour les autoriser en express.

Cela va être moins simple désormais. La vaccination pourrait devoir être générale. Car l'analyse par l'OMS des cas rapportés en RDC au 26 mai 2024 (elle ne l'a pas fait au-delà) montre que *« les enfants représentent le groupe d'âge le plus touché. Sur 7.851 cas rapportés, 39 % sont des enfants de moins de cinq ans dont 240 sont décédés, soit 62 % du total des décès »*, exposait l'OMS le 14 juin. Une situation inédite. Au 26 mai, les nourrissons de moins d'un an représentaient 11 % des cas de mpox en RDC et les enfants de 1 à 15 ans 56 % (dont la moitié a entre 1 et 4 ans), les plus de 15 ans ne représentant plus qu'un tiers des malades.

La situation a ainsi radicalement changé cette année. Les malades sont plus jeunes et, peut-être en raison de l'immaturité de leur système immunitaire, le taux de mortalité est beaucoup plus élevé. Il ressort à 8,6 % pour les nourrissons, 7,4 % pour les enfants âgés de 1 à 4 ans et 3,7 % chez les 5-15 ans contre 2,4 % chez les adultes (plus de 15 ans). Pour mémoire, la précédente crise internationale de mpox avait abouti pour la France à 4.144 cas confirmés à fin mai 2023, dont quasiment tous étaient des hommes adultes, et seulement 12 cas confirmés de malades de moins de 15 ans.

Vendredi soir, l'OMS a appelé les fabricants de vaccins contre la mpox non encore formellement autorisés à soumettre immédiatement leurs données de sécurité et d'efficacité pour les autoriser en express. L'urgence n'est pas encore déclarée mais elle est déjà là. ■



Photo Laurent Grandguillot/RÉA

Nappes phréatiques : gare aux illusions



LE POINT DE VUE

de **Sabrina Soussan**

C'était il y a à peine deux ans. Pendant l'été 2022, les Français ont souffert d'une sécheresse inédite qui a agi comme un électrochoc. Nous avons pris conscience tout à coup que même dans notre pays, l'eau était devenue un bien rare et précieux. Dans les mois qui ont suivi, le niveau particulièrement bas des nappes phréatiques a conduit à des conflits d'usages, parfois violents, et à des restrictions sur l'utilisation de l'eau. Depuis cette année charnière, nous nous rendons à l'évidence qu'une gestion raisonnable et raisonnée de l'eau s'impose comme la priorité numéro un dans notre adaptation au changement climatique.

Les particuliers comme les entreprises se sont engagés, souvent avec beaucoup de lucidité et de volontarisme, dans cette voie. En mars 2023 un « plan eau » a été annoncé par le président de la République. Des premières mesures de simplifications réglementaires pour faciliter la mise en œuvre de projets de réutilisation des eaux usées traitées ont été réalisées.

Un an après, où en sommes-nous ? La situation semble s'être totalement inversée. Les pluies de l'hiver et du printemps 2023-2024 ont permis de recharger significativement les nappes phréatiques. Alors qu'en 2023, 72% d'entre elles se trouvaient sous les normales de saison, elles sont 70 % à être au 1er juillet au-dessus de ces normales. Mais attention aux illusions d'optique. Rien ne serait plus faux que de penser qu'une année compense l'autre et que le problème peut se régler comme cela.

Enclencher une politique plus durable

Car malgré cette amélioration exceptionnelle, les risques demeurent et certaines zones, notamment celles du pourtour méditerranéen, restent dans le rouge. La baisse du niveau des nappes est une tendance structurelle. Le stress hydrique de 2022-2023 menace de se reproduire dans les années à venir.

Nous allons vivre des conjonctions d'événements extrêmes qui caractérisent le dérèglement du cycle de l'eau : des sécheresses plus fortes, des épisodes pluvieux plus intenses, des situations où l'eau pénètre moins les sols et n'alimente plus autant les nappes. Nous devons cesser d'osciller entre attentisme et gestion de crise, pour enclencher une politique plus durable de la ressource en eau. Construits pour la plupart entre l'après-guerre et les années 1970, nos réseaux d'eau sont vieillissants : 20 % de l'eau potable est perdue dans les fuites. Il devient urgent de les moderniser et de les adapter aux enjeux de notre temps. De nouveaux outils apparaissent pour mieux détecter les fuites grâce au digital et à l'intelligence artificielle.

Des solutions existantes à déployer

Afin d'encourager les bonnes pratiques en matière de consommation de l'eau, le déploiement des compteurs intelligents constitue un puissant levier. Et ce pour une raison simple : nous ne pouvons améliorer que ce que nous mesurons. Grâce à un suivi précis de la consommation, pouvant même être associé à des conseils personnalisés, ces compteurs aident à réaliser des économies d'eau significatives, de l'ordre de 15 à 20 %. Il faut gérer notre consommation d'eau avec la même vigilance que notre consommation d'électricité.

La période que nous vivons depuis un an laisse un répit : c'est une opportunité à ne pas gâcher, avant de nous retrouver face à une pénurie d'eau qui serait catastrophique pour notre qualité de vie, pour notre agriculture et pour notre industrie.

> La période que nous vivons depuis un an laisse un répit.
>
> C'est une opportunité à ne pas gâcher.

Les solutions que nous devons déployer existent ; certaines d'entre elles ont déjà été mises en place avec succès. Il faut les généraliser pour lutter efficacement contre la surexploitation et l'assèchement des nappes phréatiques. Nous avons par ailleurs des retours d'expérience positifs des pays s'étant engagés dans cette voie. L'Australie, par exemple, a su développer depuis plusieurs décennies la réutilisation des eaux usées traitées, notamment pour les usages agricoles, ou encore l'arrosage des parcs urbains, voire pour recharger directement les nappes phréatiques.

Pour sécuriser son approvisionnement en eau en cas de forte sécheresse, l'Australie a aussi fait le choix dès le début des années 2000 de se doter d'installations de dessalement d'eau de mer. Il faut créer en France les conditions d'un débat serein, éclairé, autour des éventuelles modalités de déploiement de cette solution.

Nous ne voulons pas nous réveiller à sec à l'été 2025 avec le triste constat d'avoir perdu une année pour agir… Nous pouvons – nous devons ! – être optimistes : nous avons en France les plus grandes expertises dans le domaine de l'eau. Des technologies aujourd'hui matures sont disponibles. Ne prenons pas le risque de revivre des étés sans eau. Nous en avons les moyens. C'est le moment d'agir.

Sabrina Soussan est présidente directrice générale de Suez.

Il y a 100 ans dans « Les Echos »

La grande pitié des vieux hôtels de France

I. La Chambre

[…]

« Chauffage central, eau courante chaude et froide, confort moderne. »

Vous arrivez à l'hôtel et, tout d'abord, vous vous félicitez de votre flair et de votre choix. Un hall spacieux vous fait bien augurer du reste et vous vous réjouissez de la bonne chambre que vous allez avoir.

[…]

Vous touchez avec précaution le radiateur, mais vous pouvez y aller franchement, il est gelé. Le chauffage central exise, c'est un fait, mais il ne chauffe pas. Enfin, voici le lavabo, vous allez pouvoir vous laver, c'est le principal. Tiens, c'est curieux, vous avez pourtant tourné le robinet d'eau chaude, l'eau est froide.

[…]

Car, chose curieuse, dans beaucoup d'hôtels, depuis que le charbon est cher, la chaudière est souvent en réparation.

[…]

Les murs des chambres sont faits, en principe, pour les séparer les unes des autres. Ici rien de pareil ; les cloisons, en bois mince, sont des espèces de microphones qui amplifient et transmettent fidèlement tous les bruits de l'hôtel. Il vous est impossible d'ignorer que votre voisin de droite s'épanche dans son vase nocturne ou que votre voisine de gauche fait ses ablutions. […]

II. La Table

[…]

Jadis, au temps de la vraie table d'hôte, les belles pièces étaient toutes pour elle : les plus beaux poissons du marché, les grosses pièces de viande rôtie, les légumes en montagnes savamment imposantes, défilaient sur la table pour la grande gloire de l'hôtelier et les délices des gourmets, ses clients !

Il n'en est plus de même aujourd'hui. Le découpage se faisant à la cuisine, il n'est plus nécessaire de rechercher les belles pièces ; la présentation actuelle permet toutes les combinaisons pour l'arrangement et l'utilisation des restes. La sauce ne fait-elle pas passer le poisson ? Regardez cette barbue sauce câpres qui forme l'entrée du repas d'aujourd'hui : c'est une vieille connaissance ; elle vous a déjà été présentée hier comme turbot à la Maître d'hôtel et si vous êtes encore là demain vous en mangerez, comme hors-d'œuvre, sous forme de poisson à la vinaigrette.

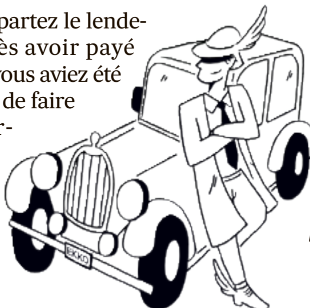
[…]

Et puis, il y a la sauce ! Ah, cette sauce, qu'elle accompagne le bœuf, le veau, le poisson ou les légumes ; qu'elle soit jaune, rouge, verte, claire ou foncée, elle a toujours le même goût. C'est la sauce « table d'hôte » faite en série conservée en bouteilles, réservée et transmise de cuisinier en cuisinier, d'hôtelier à successeur. Cette sauce, on ne l'économise pas ; elle arrose copieusement les plats, déborde l'oseille du fricandeau et entoure tous les rôtis de son flot intarissable. Que de veaux elle a déjà noyés !

Car, le veau, pauvres clients de table d'hôte, quelle consommation vous en faites ! Qu'il soit froid ou chaud, rôti ou accommodé en ragoût, vous en avez à chaque repas. Depuis le temps que vous mangez du veau, comment peut-il y avoir encore des vaches ?

[…]

Et quand vous partez le lendemain matin après avoir payé aussi cher que si vous aviez été bien, gardez-vous de faire la moindre observation à l'hôtelier. Il vous répondrait que son hôtel date d'un siècle, que son grand-père et son père l'ont monté comme il est actuellement ; que tous les voyageurs s'en sont toujours contentés, et que ce n'est pas seulement pour vous qu'il y changera quelque chose.



IV - Le Personnel

[…]

Le personnel d'hôtel a une conception assez spéciale de ses droits et de vos devoirs.

Il a le droit d'être désagréable, souvent insolent, de n'être jamais là quand on a besoin de lui, de ne pas faire ce que vous lui demandez. Vous, vous avez le devoir, en partant, de lui donner un gros pourboire qui lui est dû de toute façon […]

—***Les Echos***

(Série d'articles parue entre le 30 juillet et le 20 août 1924)

opinions

Suivez toute l'actualité photo sur notre compte Instagram @lesechosphotos



LE POINT DE VUE

*d'*Audrey Amedro *et* Philippe Latombe

La France doit valoriser ses atouts

Début juillet, l'écosystème français de l'innovation fêtait le premier anniversaire de « Je choisis la French Tech ». Un événement peu commenté – contexte électoral oblige – mais extrêmement signifiant.

Ce programme a été créé pour corriger une anomalie française : le faible soutien dont bénéficient les start-up nationales de la part de la commande publique et privée. Selon une étude menée l'été dernier par la chambre de commerce et d'industrie auprès de 410 dirigeants, seulement 6 % des entreprises privées achètent auprès de start-up, pour un montant moyen de 30.100 euros. Quant au public, seules 2,4 % de ses dépenses ont été fléchées vers les start-up

A l'évidence, si la France parvient à créer les mécanismes nécessaires à la création et au développement de ses pépites (label French Tech, fonds Tibi, Classement FT120…), elle ne se donne pas les moyens d'en faire des « adultes » face à des entreprises qui bénéficient d'un programme de soutien domestique revendiqué leur permettant ensuite de conquérir les marchés étrangers.

Les entreprises américaines peuvent s'appuyer sur deux dispositifs majeurs. Le premier, c'est le Buy American Act signé en 1933 par Herbert Hoover pour stimuler l'économie nationale en favorisant les produits fabriqués aux Etats-Unis et en protégeant les emplois américains. Le second est le Small Business Act (SBA) promulgué en 1953 pour promouvoir et protéger les intérêts des petites entreprises dans un contexte économique où les grandes dominaient le marché. Un des principaux leviers de cette législation est le « set-asides » ou la réservation de contrats. Concrètement, tout contrat d'une valeur comprise entre 10.000 et 250.000 dollars doit être réservé à une PME américaine. Et tout contrat de 250.000 dollars ou plus doit être réservé à une PME américaine si deux entreprises nationales, au moins, peuvent réaliser la mission. Au 31 mai 2024, plus de 40 milliards de dollars ont été investis dans le cadre du Small Business Act… Il est vrai que ces deux dispositifs ont été mis en place dans des contextes historiques où les entreprises américaines devaient être soutenues : la Grande Dépression, pour le premier, et la sortie de la Seconde Guerre mondiale pour le second.

Le moment est tout aussi particulier aujourd'hui. La révolution de l'IA générative est en marche avec une promesse de gains inédits, estimée à 200 milliards d'euros par an, à l'horizon 2030, selon l'Autorité de la concurrence. Aujourd'hui, si l'amont de la chaîne de valeurs semble confisqué par les Big Tech, l'aval – c'est-à-dire la création d'usages et de services – reste accessible. De même, avec l'explosion des cyberattaques – une augmentation de 30 % sur un an selon l'ANSSI – c'est un marché estimé à 25 milliards d'euros d'ici à 2025 qui se constitue. La France devrait profiter de ces opportunités pour construire les champions mondiaux ou les hégémons de demain. N'ayons pas peur des mots : il s'agit de faire acte de solidarité économique et de bon sens.

D'ailleurs, ce patriotisme économique est profondément français. Au XVIIe siècle, Jean-Baptiste Colbert s'est fait le chantre des manufactures royales qui bénéficiaient d'un privilège royal leur garantissant un quasi-monopole dans leur secteur. Un interventionnisme d'Etat qui devait, dans l'esprit du contrôleur général des finances de Louis XIV, être relayé par des capitaux privés. Evidemment, l'époque a changé et un protectionnisme forcené n'aurait pas de sens. Toutefois, il serait sage de savoir parfois tirer leçon du passé. Il est bien sûr encore trop tôt pour dresser un bilan des actions récentes de l'Etat et de l'engagement des entreprises dans le cadre du nouveau dispositif « Je choisis la French Tech ». D'autant plus qu'il ne s'agit pour le moment que d'engagements non contraignants de la part des entreprises mobilisées. Toutefois, il est certain que dans le contexte concurrentiel actuel, si la France veut rester une grande puissance, elle ne pourra pas

> L'ambition doit être de faire émerger les prochains leaders mondiaux dans des secteurs où la création de valeurs est possible.

avoir pour seule ambition d'additionner les start-up comme des perles sur un collier, mais plutôt de faire émerger les prochains leaders mondiaux dans des secteurs où la création de valeurs est possible. Par exemple, en inscrivant dans la loi des seuils ou en donnant une priorité aux entreprises françaises avec un cahier des charges clair.

Si des pays comme les Etats-Unis, Israël ou l'Allemagne le font avec le succès que l'on sait, pourquoi la France devrait-elle se résigner à y aller à pas mouchetés ? A moins que l'on accepte que l'avenir de nos entreprises s'écrive hors de nos frontières…

Audrey Amedro est présidente et fondatrice de Sesame it. **Philippe Latombe** est député Modem de la première circonscription de Vendée.

LE POINT DE VUE

de Frédéric Groussolles

Ecrivons la French Tech au féminin !

Malgré les nombreux effets d'annonce ces derniers mois, il ne faut pas se leurrer : l'insuffisante présence des femmes à la tête ou siégeant dans les comités de direction (comex) des entreprises de la Tech est encore une réalité. Et pour cause, aujourd'hui, une seule entreprise du Next 40 est dirigée par une femme. Certes, en 2022, dans la continuité du pacte de parité de la mission French Tech, de nombreux acteurs ont signé une charte les engageant à la mise en place de quotas de femmes dans les conseils d'administration.

Mais il faut aller plus loin, puisque l'objectif n'est pas seulement qu'elles rejoignent ces entreprises, mais aussi qu'elles en prennent la direction. Pouvoirs publics, directions d'entreprise, acteurs de l'executive search, etc., nous devons tous nous mobiliser pour accélérer le mouvement en capitalisant sur les signaux positifs que l'on voit poindre.

Bonne nouvelle pour la féminisation des instances dirigeantes de la French Tech : les fonds sont davantage enclins à confier la direction de structures à des profils n'ayant jamais occupé la fonction de directeur général (DG) par le passé. Cette inflexion résulte du constat suivant : ces profils sont souvent dotés d'une forte motivation et animés par l'envie d'innover, ce qui constitue des qualités engageantes pour les recruteurs. Ce changement de paradigme va inéluctablement permettre à des femmes de prendre la tête des acteurs majeurs de la French Tech. Autre signe, plus encourageant encore : de plus en plus de femmes se lancent dans l'entrepreneuriat. Ce mouvement va initier la formation de cercles vertueux. Plus les femmes seront nombreuses à occuper des fonctions de direction, plus elles en inciteront d'autres à croire en leur projet et à se lancer elles aussi. Nul doute qu'elles mettront ensuite un point d'honneur à promouvoir la parité au sein de leur comex.

> Plus les femmes seront nombreuses à occuper des fonctions de direction, plus elles en inciteront d'autres à se lancer elles aussi.

Pour finir, un nombre croissant de femmes accèdent à des fonctions à haute responsabilité dans des start-up et/ou des entreprises technologiques. C'est notamment le cas sur des postes de Chief Operating Officer (COO) et de Chief Technology Officer (CTO), ce qui ouvre la voie à ce que les titulaires puissent évoluer ensuite vers des postes de direction générale.

Sur cette voie de la féminisation des comex, les recruteurs, qu'ils évoluent au sein des entreprises ou qu'ils opèrent en qualité de conseils externes, ont un vrai rôle à jouer. Et ce, à plusieurs niveaux. En premier lieu, auprès des candidates pour les inciter à croire fermement en leurs chances et, par la suite, pour les accompagner tout au long de la phase de recrutement et de l'exercice de leur mandat. Ensuite, auprès des directeurs des ressources humaines et des conseils d'administration pour poursuivre sans relâche le travail de sensibilisation quant au rôle essentiel des profils féminins. Et ce, en leur soumettant les bonnes personnes au bon moment afin de contribuer activement au changement.

Les acteurs de la tech et les fonds qui les accompagnent doivent ouvrir les yeux sur les nombreuses femmes talentueuses qui opèrent déjà avec succès sur le marché. Ce faisant, ils doivent cesser de se retrancher derrière la fiction d'un vivier féminin inexistant au sein de l'écosystème, en privilégiant davantage les compétences que les expériences passées.

Treize ans après la promulgation de la loi Copé-Zimmermann et trois ans après la loi Rixain, de réels progrès en matière d'égalité femmes-hommes dans les instances dirigeantes ont été réalisés. Il n'est plus à prouver que la mixité contribue à l'innovation et à la productivité des organisations, renforçant de concert leur compétitivité et leur croissance. Rome ne s'est pas faite en un jour ; la marche est encore longue dans la tech. Place aux actes !

Frédéric Groussolles est associé d'Heidrick & Struggles.

Dessin Mailys Glaize pour « Les Echos »

art&culture

RAYON POLAR

Le traumatisme de Pearl Harbor

Pierrick Fay

ROMAN AMÉRICAIN
Cinq mois de décembre
de James Kestrel. Traduit par Estelle Roudet. Calmann Lévy Noir, 423 p., 22,90 euros.

Un genre de remise est planté sur les hauteurs de l'île principale d'Hawaï. Elle appartient à un riche propriétaire terrien. L'odeur est insoutenable. A l'intérieur, on découvre le corps d'un jeune homme. Il pend à une poutre, les entrailles dégoulinantes. Il semble avoir été torturé.

Sur un lit de camp, les enquêteurs font une autre découverte macabre : une jeune fille, à moitié nue, piquée de nombreux coups de couteau. Il est blanc. Elle est japonaise. Qui a bien pu commettre ce double meurtre ?

L'inspecteur McGrady s'est vu confier l'enquête. Sa première vraie enquête importante, lui, l'ancien soldat reconverti dans la police. L'étranger, arrivé tardivement sur l'île. Il n'a pas vraiment l'estime de son chef et joue gros. Il se voit flanquer d'un adjoint aux méthodes brutales. Leurs soupçons se portent d'abord sur le vieil employé de la ferme, qui a découvert le corps. Mais un événement étrange se produit.

Humains dans la guerre

En attendant l'arrivée des renforts, McGrady découvre sur les lieux du crime, un troisième homme qui le prend pour cible. Serait-ce l'assassin ? Ou un complice ? L'affaire va prendre un tour nouveau lorsque l'on apprendra les identités des victimes. Le jeune homme n'est autre que le fils d'un puissant amiral américain. En cette fin d'année 1941, dans un contexte de tension entre les Etats-Unis et le Japon, ce double meurtre provoque l'émoi dans le port de Pearl Harbor.

« Cinq mois de décembre » est le premier roman policier publié en France de James Kestrel. L'homme a connu plusieurs vies (propriétaire de bar, professeur d'anglais, avocat) et est un fin connaisseur de l'archipel hawaïen, mais aussi du Japon. Il met en scène avec brio le personnage de McGrady, flic ostracisé mais tenace. Son enquête va le mener d'Honolulu au Japon en passant par Guam et Hong Kong. Au moment où éclate la guerre du Pacifique. Parti pour quelques jours, il mettra 5 mois de décembre, avant de pouvoir revenir au pays.

James Kestrel dresse le portrait d'un homme intègre pris dans les mailles de la guerre. Avant Pearl Harbor, il avait un travail et une vie sentimentale prometteuse. En montant dans un Pacific Clipper de la Pan Am, direction Hong Kong, imaginait-il risquer de tout perdre ? McGrady s'est fait une promesse : retrouver quoiqu'il en coûte le tueur d'Honolulu.

Un polar historique dépaysant et profondément humain, le grand roman de la réconciliation entre deux pays marqués par un conflit meurtrier. ■



A Lorient, le traditionnel Festival Interceltique (ici en 2022) bat son plein jusqu'au vendredi 19 août. *Photo Sébastien Salom-Gomis/AFP*

L'hebdo des festivals : d'Arles à Lorient

Callysta Croizer

FESTIVALS
rencontres-arles.com
nouveautheatrepopulaire.fr
rocamadourfestival.com
cabaretvert.com
festival-interceltique.bzh

Les arts ne vont pas sans les lettres. Ainsi aux Rencontres d'Arles, la photographe espagnole Cristina de Middel, expose son « Voyage au centre » entre le Mexique et la Californie à la manière de Jules Verne. Quant au Nouveau Théâtre Populaire de Fontaine-Guérin, il plonge dans l'œuvre monumentale de Balzac. Pour ce XVIe festival, la troupe présente une création fleuve, « Notre Comédie humaine », un diptyque tragicomique à découvrir en deux soirs : d'abord « Illusions perdues » (les 14 et 17), puis « Splendeurs et Misères des courtisanes » (les 15 et 18). En matinée, les jeunes publics peuvent suivre « Alice au pays des merveilles », mise en scène par Claire Sermonne, (les 16 et 18) et « Pinocchio », version Joël Pommerat (le 17).

Côté musique, ce sont les lettres de noblesse qui rayonnent aux quatre coins de l'Hexagone. Après avoir fêté ses 18 ans l'été dernier, le festival de Rocamadour fait résonner l'espérance dans la vallée de la Dordogne grâce à ses invités d'exception. En ouverture, jour de l'Assomption, Roberto Alagna chante les grands airs sacrés et d'opéra avec l'Orchestre Consuelo (le 15). A la Basilique Saint-Sauveur, Renaud Capuçon en ouverture de la soirée Fauré (le 17) pour rendre hommage au compositeur disparu il y a 100 ans. L'ensemble vocal The Gesualdo Six présente un programme élégiaque Lux Aeterna, de Byrd à Joanna Marsh (le 18).

Du rap à la rade

Du 15 au 18 août, le Cabaret Vert fait vibrer les Ardennes quatre jours durant, avec ses sons rap, pop, rock et électro. Cette année encore, la programmation réunit les artistes les plus en vue sur la scène mondiale, dont Macklemore (le 15), Ninho et Shay (le 16), Vladimir Cauchemar et Kenya Grace (le 17), ou Shaka Ponk et le duo punk Nova Twins (le 18). A Charleville-Mézières, les mots se mettent aussi en bulles. La BD n'est pas en reste avec soixante-dix auteurs, dont Julien Neel, attendus pour des dédicaces, tables rondes et ateliers.

A Lorient, le traditionnel Festival Interceltique bat son plein jusqu'à la fin de la semaine. L'événement donne rendez-vous aux Celtes du monde entier pour assister au grand spectacle Horizons Celtiques (le 12), à la Grande Parade des Nations celtes (le 15), mais aussi aux ateliers de danses, concours d'accordéon et défilés de mode.

Sur scène, le galicien Carlos Nuñez, prodige de la gaïta et de la flûte, présente son dernier album (le 15), suivi par le groupe breton historique Soldat Louis (le 16). Le jeune duo féminin Emezi arbore fièrement les couleurs de la langue bretonne avec ses polyphonies jazz et pop (le 17). ■

SÉRIES D'ÉTÉ 1/4

BIG SCIENCE

Extremely Large Telescope : le cyclope chilien

En 2028, un monstre de verre et d'acier ouvrira son œil géant pour scruter les confins de l'univers depuis le désert d'Atacama, au Chili. L'ELT sera le plus grand et le plus puissant télescope optique jamais construit.

par **Yann Verdo**

A chaque époque ses pyramides, ses ziggourats, ses tours de Babel. Les bâtisseurs de cathédrales de l'an mil resteraient peut-être eux-mêmes pantois devant les efforts accomplis par l'homme en ce premier quart du XXIe siècle pour élever à la surface de la Terre, sous le soleil de plomb du désert d'Atacama au Chili, le plus grand, le plus puissant télescope optique qui ait jamais scruté le ciel étoilé.

Le théâtre de cette mégaconstruction moderne, qui se fait pour le compte de l'Observatoire européen austral (ESO), est le Cerro Armazones, une montagne de la cordillère de la Côte culminant aujourd'hui à 3.046 mètres d'altitude. Il convient de préciser « aujourd'hui » car l'une des toutes premières étapes de ce chantier pharaonique a été d'en araser le sommet à l'explosif : quelque 220.000 mètres cubes de roche ont été réduits en poussière et une vaste plateforme de béton coulée à la place de toute cette pierraille, avant que ne commence la construction du télescope. Ou plutôt, celle du dôme pivotant destiné à l'abriter.

Un taux d'humidité de moins de 10 %, des ciels limpides 325 nuits par an, une totale absence de lumières parasites (la ville la plus proche, Taltal, se trouve à 130 kilomètres) : bienvenue sur le site qui accueillera, d'ici à 2028, date programmée de sa « première lumière », ce monstre de métal et de verre appelé l'Extremely Large Telescope (ELT), dénomination à laquelle les francophones préféreront celle de Télescope géant européen. La puissance d'un télescope optique dépend essentiellement du diamètre de son miroir principal : plus ce diamètre est grand, plus la surface collectrice de lumière l'est aussi, et plus ledit télescope est à même de percevoir des objets faiblement lumineux ou de discriminer les détails d'une image.

Dispositif antisismique

Actuellement, le tenant du titre est le Gran Telescopio Canarias (GTC) sur l'île de La Palma (Espagne), avec un miroir de 10,4 mètres de diamètre. Celui de l'ELT en fera 39,3. Ce qui lui permettra de collecter 978 mètres carrés de lumière – soit l'équivalent de quatre terrains de tennis –, contre « seulement » 75 mètres carrés pour le GTC. L'« œil » de l'ELT, dès qu'il sera ouvert, recevra 100 millions de fois plus de lumière que l'œil humain.

Au sommet du Cerro Armazones, les travaux vont bon train pour achever la construction du dôme qui, telle une gigantesque paupière métallique, recouvrira cet œil d'aigle. Imaginez une coupole de 88 mètres de diamètre, 80 mètres de hauteur – assez pour y loger la façade de Notre-Dame de Paris. A lui seul, ce dôme, une fois terminé, pèsera 6.100 tonnes : si l'on y ajoute les 4.600 tonnes du télescope lui-même (avec ses instruments), le total obtenu dépasse la masse de la tour Eiffel… 36 énormes chariots, de 27 tonnes chacun, permettront au dôme de tourner lentement sur lui-même (à raison de 2 degrés par seconde), de façon à pouvoir pointer l'ELT en n'importe quel point du flamboyant ciel austral.

Prix à payer de ses nuits sans nuages ni lumières artificielles, cette région du monde est régulièrement secouée par des tremblements de terre. Ainsi, depuis son inauguration en 1999, le Very Large Telescope (VLT), avec ses quatre télescopes de 8,2 mètres qui se dressent au sommet du Cerro Paranal, à une heure de route du Cerro Armazones, a déjà essuyé plusieurs centaines de séismes, dont certains assez forts comme en 2010 et en 2014 ; et, cependant, les précieux miroirs sont toujours indemnes. Le dispositif antisismique qui protège le VLT a été repensé pour son « grand petit frère » l'ELT, dont le gigantisme nécessitait un système ad hoc. Comme on n'est jamais trop prudent, surtout avec un télescope dont le coût se chiffre tout de même à 1,45 milliard d'euros, de grandes quantités d'eau seront stockées dans des piscines dans le sous-sol de l'édifice : pas question d'attendre la venue des pompiers en cas d'incendie !

Un œil à 798 facettes

Objet principal de toutes ces attentions, le miroir de 39,3 mètres pèsera à lui seul près de 200 tonnes. Un miroir d'une telle taille et d'une telle masse ne peut pas, pour des raisons mécaniques, être construit d'un seul tenant : c'est pourquoi, tel un œil à facettes, il sera composé de 798 segments hexagonaux de 1,5 mètre de large, fabriqués par la société allemande Schott dans un verre céramique (le Zerodur) ayant la particularité de ne quasiment pas se dilater ou se rétracter sous l'effet des variations de température. Les miroirs seront ensuite polis en France, à Poitiers, dans une usine de Safran Reosc. Pour obtenir une image bien nette, les 798 segments devront s'ajuster entre eux avec une précision de l'ordre d'une dizaine de nanomètres, soit une marge 10.000 fois plus étroite que l'épaisseur d'un cheveu. Cet ajustement ultrafin sera rendu possible par un ensemble de capteurs et d'actionneurs placés au dos des segments, les premiers mesurant leur position par rapport à leurs voisins et les seconds modulant leur position et leur forme.

A mesure qu'ils seront livrés au Chili, les segments se verront appliquer, un par un, une infime pellicule d'argent, le matériau qui offre la meilleure réflexivité, doublée d'une autre pellicule en nitrure de silicium, pour protéger cette fine couche d'argent de l'oxydation. Une usine a été spécialement construite sur le site du VLT pour procéder à ce délicat enrobage. Mais elle ne fermera pas ses portes une fois que tous les 798 segments auront été traités. Car, malgré la couche protectrice, les segments se terniront avec le temps ; aussi l'ESO a-t-il prévu de les entretenir dans la durée : au bout d'un an de fonctionnement de l'ELT, ce sont deux segments qui seront chaque jour extraits du miroir et remplacés par des segments de rechange, pour se faire resurfacer.

Une merveille : l'optique adaptative

Encore ne s'agit-il là que du miroir primaire, « M1 ». A ce miroir principal s'en ajouteront quatre autres, sur lesquels la lumière viendra successivement rebondir avant de finir sa course dans les instruments d'analyse. De ces quatre autres, le plus important est l'avant-dernier, « M4 ». C'est lui qui servira de support à cette merveille de technologie appelée l'« optique adaptative », à laquelle ont déjà recours beaucoup de grands télescopes – tel Yepun (Vénus, dans la langue des Mapuches), l'un des quatre télescopes de 8,2 mètres du VLT. Il serait bien dommage, et pour ainsi dire assez inutile, de construire un télescope avec une telle surface collectrice de lumière si on ne lui permettait pas, en même temps, de s'affranchir des turbulences atmosphériques, même quand l'air est aussi pur que dans le désert d'Atacama.

Pour annuler les distorsions optiques induites par ces turbulences, 5.000 actionneurs déformeront de point en point le miroir M4 au rythme frénétique de 1.000 fois par seconde. Mais encore faut-il mesurer en temps réel ces turbulences atmosphériques pour savoir où et comment déformer le miroir afin d'en neutraliser les effets. Pour ce faire, les astronomes se servent d'une « étoile-guide » : une grosse étoile très brillante dont l'ordinateur du télescope compare (milliseconde par milliseconde !) l'image théorique que devrait produire, en l'absence de toute perturbation, un objet de cette grosseur et de cette luminosité, avec l'image réelle, non corrigée des turbulences, effectivement obtenue. Cet incessant face-à-face permet à l'ordinateur de calculer, à chaque milliseconde, les commandes qu'il convient d'envoyer aux 5.000 actionneurs afin de supprimer toutes les distorsions causées par la couche d'air.

Comme il est statistiquement assez improbable qu'une étoile suffisamment brillante soit située dans le champ du télescope lors d'une observation donnée, les astronomes se servent d'une étoile-guide artificielle. Quatre puissants rayons laser fusent du télescope pour aller converger en un point situé à 90 kilomètres d'altitude, au-dessus de la couche la plus épaisse et la plus turbulente de l'atmosphère terrestre ; là, les faisceaux excitent les atomes de sodium de la haute atmosphère, ce qui crée l'étoile artificielle pouvant servir de guide à l'optique adaptative.

> Nul doute que le saut d'échelle que représente le passage du Gran Telescopio Canarias à l'ELT fera faire un bond de géant à l'astronomie et aux sciences de l'Univers dans leur ensemble.

Nul doute que le saut d'échelle que représente le passage du VLT ou du GTC à l'ELT fera faire un bond de géant à l'astronomie et aux sciences de l'Univers dans leur ensemble. Il en a été ainsi à chaque saut technologique et ce, depuis l'aube de l'astronomie moderne au XVIIe siècle. Quand, en 1610, Galilée pointe pour la première fois vers le ciel étoilé une lunette de quelques centimètres de diamètre, il y découvre, faisant la ronde autour de Jupiter, ses quatre principaux satellites, Io, Europe, Ganymède et Callisto (ceux que l'on appelle justement depuis les satellites « galiléens ») : c'est un coup de tonnerre dans la voûte céleste, mettant à bas toute la vieille astronomie héritée d'Aristote et de Ptolémée.

Trois siècles plus tard, la mise en service du télescope de 2,5 mètres de l'observatoire du mont Wilson permet à un certain Edwin Hubble de mesurer la distance de nombreuses galaxies et d'établir la réalité de l'expansion de l'Univers : notre solide théorie du Big Bang en découlera. A la fin des années 1950, le télescope de 5 mètres du mont Palomar porte à notre connaissance l'existence des monstrueux et lointains quasars, ces noyaux actifs de galaxies dont les astronomes se servent aujourd'hui pour sonder les confins de l'Univers observable. En 2004, le VLT réalise l'exploit de capturer la première image d'une exoplanète… On attend avec impatience la nouvelle moisson de découvertes que l'ELT nous rapportera des profondeurs du cosmos. ■

Demain
FCC : traquer l'infiniment petit



Eduardo Garces/ESO

SÉRIES D'ÉTÉ 1/4

L'ÉCONOMIE EN BD

Astérix ou l'économie parodiée par une horde de Gaulois réfractaires

Chez Astérix, on connaît la potion magique, les sangliers ou les Romains. Mais quelle vision de l'économie trouve-t-on dans cette BD vendue à près de 400 millions d'exemplaires ? « Les Echos » se sont replongés avec gourmandise dans ces albums qui ont marqué plusieurs générations.

« Astérix est devenu un produit de consommation », disait René Goscinny avec fierté en 1967, six ans après la parution d'« Astérix le gaulois », le premier tome.

S*i on racontait nos aventures aux gens ? Peut-être qu'ils nous paieront pour les entendre* », lance Obélix. « *Je ne m'y connais pas en affaires, mais je peux te dire que ça, ça ne rapportera jamais d'argent* », rétorque Astérix. Un peu d'autodérision ne fait jamais de mal à personne. Dans la Gaule éternelle d'Uderzo et Goscinny, des Gaulois réfractaires chassent et dévorent des sangliers, philosophent avec leur druide barbu, découvrent joyeusement l'Empire romain et se bagarrent dans l'allégresse, sans jamais oublier de râler au passage.

Le tailleur de menhir juste un peu enrobé avait visé juste. La série Astérix est aujourd'hui un classique et l'un plus grands succès mondiaux de la bande dessinée – elle approche aujourd'hui les 400 millions d'albums vendus. Dans les gradins des Jeux Olympiques, on distingue régulièrement des supporters tricolores affublés d'un casque avec une ou deux ailes. « *Astérix est devenu un produit de consommation* », disait René Goscinny avec fierté en 1967, six ans après la parution d'« Astérix le Gaulois », le premier tome.

Les Trente Glorieuses dessinées

Et l'économie dans tout ça ? Répondre à la question, c'est se replonger avec délice dans les images de l'enfance. Le sanglier d'Obélix vaut bien une madeleine de Proust. Première leçon, au premier plan ou en filigrane, l'économie est omniprésente dans les dessins d'Albert Uderzo. Astérix, ce sont des Gaulois qui assomment des Romains, mais c'est aussi la découverte des Trente Glorieuses, l'irruption des affaires et du travail dans un petit village d'Armorique hors du temps, qui résiste encore et toujours face à l'envahisseur.

Bienvenue dans la Gaule périphérique, celle qui moque avec truculence les vices et vertus de la modernité et de la société de consommation.

« *Que faites-vous ici ?* demande Astérix à un couple de Gaulois sur son chariot.

— *Mais vous débarquez mon vieux, nous allons en Hispanie.*

— *Pour quoi faire ?*

— *Pour y passer des vacances tiens ! Le cours du sesterce est avantageux et on est sûr de trouver du soleil… Bien sûr, les prix ont monté depuis l'année dernière, ils ont compris. Tous les étés les Ibères deviennent plus rudes.* »

La plume de Goscinny œuvra entre 1959 jusqu'à sa mort en 1977. La série offre une plongée amusée sur l'économie de l'époque, avec un regard « *pertinent et lucide mais toujours bienveillant* », souligne Arnaud Lacan, économiste et professeur de management à Kedge Business School.

Ces années-là, c'est en vrac et entre autres la croissance, la découverte des pays voisins fondateurs de l'Union européenne, l'urbanisation, l'ouverture des marchés, le commerce international, la généralisation des loisirs, la lutte sociale, la bureaucratisation, l'impôt et l'évasion fiscale, l'universalisation de la publicité, l'éveil écologique. Qui se souvient qu'Idéfix est un chien pleurant toutes les larmes de son corps à chaque arbre abattu ?

Les sujets sont légion. Au long des albums, Goscinny multiplie les variations sur le pouvoir de l'argent, qui provoque des comportements étranges comme se draper dans des étoffes de Lutèce hors de prix, et peut semer la zizanie entre les membres de la communauté. Le commerce, avec les joies de l'offre, de la demande et du marketing, s'étale également.

> Bienvenue dans la Gaule périphérique, celle qui moque avec truculence les vices et vertus de la modernité et de la société de consommation.

« *Les gens achètent : A – ce qui est utile ; B – ce qui est confortable ; C – ce qui est amusant ; D – ce qui rend jaloux les voisins ? D, voilà le créneau qui nous intéresse* », nous enseigne Caius Saugrenus dans « Obélix et compagnie », le conseiller de César frais émoulu de Nouvelle Ecole d'affranchis. Un personnage au visage de Jacques Chirac qui s'est mis en tête de tempérer les mœurs antiromaines du village en introduisant un commerce du menhir. « *Nous devrions fabriquer des menhirs dans des matériaux moins solides ; le côté inusable n'est pas idéal pour les affaires* », juge le pionnier de l'obsolescence programmée. Dans « Astérix et le chaudron », c'est Astérix qui va au marché vendre des sangliers au rabais. Un scandale pour ses concurrents d'un jour. « *Vous faites dégringoler les prix. C'est du vol ! c'est un crime ! Une quatorzaine de beaux sangliers comme ça, pour cinq sesterces !* » s'égosille un marchand.

L'entreprise figure elle aussi dans le tableau, avec par exemple Epidemaïs, ce formidable marchand phénicien qui fait voguer sa galère, une société, grâce à ses « *associés* » à qui il a fait signer un contrat avec écrit en tout petits caractères qu'il leur fallait ramer. « *C'est aussi intéressant sur le leadership dans un groupe*, relève Arnaud Lacan. *Abraracourcix est le chef dépositaire de l'autorité, mais il n'est pas respecté, au contraire d'Astérix qui est le vrai leader en posture.* » Dans « Le Bouclier arverne », on découvre dans un autre rayon Coquelus, le grand industriel qui fabrique des roues, avec son grand patron inaccessible, soi-disant toujours en « *conférences* » alors qu'une fois passé le barrage de secrétaires, on le surprend faisant la sieste dans son immense bureau. Un aperçu cabotin du CAC 40.

Dans « Le Domaine des dieux », ce sont des promoteurs romains qui envahissent la forêt voisine du village pour construire une ville nouvelle. Enfin, des esclaves s'y collent et finissent par se mettre en grève, sur suggestion d'Astérix. Le Numide Duplicatha est leur meneur. « *Il n'y a pas beaucoup d'avenir dans l'esclavage* », pointe ce dernier, qui obtient des avancées sociales pour ses camarades de lutte. « *Il ne faut jamais parler sèchement à un Numide* », concède un légionnaire. La conversation se poursuivra plus tard dans le camp romain :

« *C'est inouï. Dès qu'on paye les esclaves ils travaillent mieux.*

— *Oui, ça fait peut-être plus cher à l'achat mais le rendement est supérieur. Et quelle économie en coups de fouet !* »

On peut aussi évoquer les drames du monopole – dans « La Serpe d'or », un gang mafieux enlève tous les producteurs de serpe de Lutèce pour assécher le marché et faire monter les prix –, le piratage, qui faisait des ravages à l'époque, les spécialités locales comme le thé breton ou la bière belge, ou enfin les grands magasins. Et puis au fond, la potion magique n'est-elle pas une innovation de rupture qui donne un avantage compétitif majeur en cas d'affrontement ou de chasse aux sangliers ?

Mais au-delà des gauloiseries, quel est le message des ancêtres les plus célèbres de l'Hexagone ? Difficile à dire, tant tout est tourné en dérision. « *Astérix, c'est l'homme providentiel. On l'a aussitôt comparé à de Gaulle. Mais les auteurs ont tout fait pour rester inclassables et pour échapper à une lecture univoque. A chaque fois, l'exploitation des thèmes est réversible* », souligne Nicolas Rouvière, maître de conférences à l'université de Grenoble et auteur d'« Astérix ou les lumières de la civilisation » (PUF).

César de l'ironie

C'est la deuxième leçon : Astérix refuse de se laisser enfermer dans une case. Cela vaut pour la politique comme pour l'économie. Il ne veut pas dénoncer mais amuser, sans blesser ni messages à faire passer. René Goscinny le dit lui-même, en 1969, à la télévision canadienne. Il n'a aucune prétention. « *C'est extraordinaire. On nous a fait passer par tous les partis politiques, y compris certains que je ne connaissais pas. D'extrême droite, d'extrême gauche, du centre, du centre gauche, du centre droit, du centre entre la gauche et la droite, des radicaux-socialistes et des socialistes radicaux. On nous a dit qu'Astérix, c'est le général de Gaulle. D'autres que* "la potion magique, c'était l'homme providentiel, donc le général de Gaulle". *Voir de Gaulle dans une soupe…* »

César de l'ironie, Astérix n'est jamais avare quand on en vient à taquiner tendrement les marchands, les escrocs, les pirates sans assurance, les fonctionnaires tatillons, les donneurs de conseil intéressés, les corrompus en tous genres et les touristes benêts. Voire les scribes et leur « situation ». Puissant ou misérable, tout le monde est logé à la même enseigne. C'est l'accord tacite entre les auteurs et les lecteurs d'Astérix.

« *Il faut bien quand on écrit une histoire qu'il y ait au moins un personnage qui soit vaguement intelligent ! Mais il est entouré d'une collection d'abrutis assez remarquable, sympathiques d'ailleurs – il y a des abrutis très sympathiques*, rappelait René Goscinny. *Ce qui nous amuse, c'est de les montrer discuter assez gravement d'une situation, prendre la mauvaise solution et partir résolument. C'est ce qui est drôle… sinon ça devient un cours de l'ENA !* »

Selon la légende, Astérix a été inventé chez Uderzo en deux ou trois heures un après-midi. Les Gaulois, c'est « *notre Far West à nous* », expliquait en 1966 le dessinateur, désireux de « *traiter en humour ce qui est en général pris sérieusement* ». Les compères voulaient écrire pour une « *histoire française* » pour un public tricolore, pour « *rire entre nous* », précisait Goscinny. « *Le Gaulois moyen, je l'ai défini en pastichant les premières pages de nos livres d'histoire. Au départ, il est bagarreur, rigolard, ripailleur, truculent. Puis on a pris quelques-uns des problèmes du Gaulois de nos jours : il est assez désordonné, et ne fait pas beaucoup de projets* », s'amuse-t-il.

« *Toute la Gaule est divisée en trois parties* », écrivait Jules César, le vrai, à la première ligne de ses « Commentaires sur la guerre des Gaules ». C'est peut-être la troisième leçon d'Astérix, qui peut être lu comme une encyclopédie comique sur le caractère gaulois. Avec sa relation complexe et tumultueuse à la réussite, à l'entreprise, à l'Etat et à la nouveauté. « *Il est doué ?* », demande Astérix à Numérobis dans « Astérix et Cléopâtre ». « *Non, il est riche. Il a beaucoup de talents d'or.* » Dans le village, on castagne des Romains, on les entourloupe, on se dispute avec les voisins pour des choses graves et futiles, mais on finit par se réunir après la bagarre pour manger, boire, assommer le barde Assurancetourix et retourner à la case départ, jusqu'à la prochaine aventure. L'ordre revient toujours, comme le festin de la dernière page devenu un emblème national.

> Astérix peut être lu comme une encyclopédie comique sur le caractère gaulois, avec sa relation complexe et tumultueuse à la réussite, à l'entreprise, à l'Etat et à la nouveauté.

« *C'est agréable de voir le village retrouver ses coutumes ancestrales* », s'émeut Panoramix, le sage druide vêtu de bleu blanc rouge. « *Oui, rien de tel que le bon vieux train-train quotidien* », admet Astérix, qui peut pester contre ces fous de Romains, « *qui gâchent le paysage, avec leurs constructions modernes* ». C'est d'un aqueduc dont il est question dans « La Serpe d'or », mais aujourd'hui ce serait sans doute une éolienne.

Demain
Tintin, le petit reporter économique

par **Julien Dupont-Calbo**



« La vasque des Tuileries » par David Lanaspa pour « Les Echos »



L'ÉDITORIAL
DES « ÉCHOS »

JO : transformer l'essai

Les Français n'osaient pas en rêver… Les Jeux Olympiques de Paris l'ont fait. La parenthèse des JO qui se referme doit nous ouvrir les yeux et nous servir de leçon. Voilà une France qui a su accueillir le monde, organiser de façon exceptionnelle un événement hors normes, et tout cela en tenant son budget !
La capitale a prouvé qu'elle pouvait être belle, sans incivilités ni même de pickpockets.
Les Parisiens ont été souriants et heureux, tout comme les forces de police et de gendarmerie.
Les services publics n'ont pas fait grève, les queues n'ont pas été interminables à Roissy.
Et même si les Bleus n'ont, bien sûr, pas tout gagné, ils ont raflé un nombre de médailles à rendre fier tout un peuple.
Pour le monde du sport – et du football en particulier – ces JO doivent aussi servir de leçon.
Il existe des stades dans lesquels les supporters d'équipes adverses peuvent être assis les uns à côté des autres sans avoir à être encadrés par des forces de sécurité. Les sportifs opposés peuvent se féliciter et s'encourager. Ceux qui terminent deuxième, troisième ou même au pied du podium ne sont pas forcément de mauvais perdants.
Les sports dits « mineurs » font vibrer. Le sport en format court (rugby à 7, basket 3-3, BMX, judo…) est captivant. Et les ambianceurs qui, le long des terrains, commentaient, jouaient les DJ, dansaient ou faisaient participer la foule ont contribué à donner un air de fête à un sport qui peut être ludique. Tout n'a pas été parfait. Des provocateurs ont attaqué la SNCF pour tenter de gâcher la fête.
Certains taxis ont sans doute exagéré, des commerçants et des restaurateurs se sont plaints, et pour certains l'incroyable et historique cérémonie d'ouverture aurait pu être un brin moins provocatrice, la Seine, moins polluée, et le soleil, davantage au rendez-vous…
A l'heure où se referme cette première parenthèse, en attendant l'ouverture des Jeux Paralympiques, les politiques, que l'on a peu vus, doivent aussi comprendre que les vacances qu'ils ont offertes aux Français ont fait du bien. Eux aussi devraient en tirer des leçons. Plus que la négativité, la passion et l'émotion sont de puissants moteurs qui donnent une force incroyable à l'esprit d'équipe.
La Coupe du monde 1998 avait aussi été l'occasion d'un moment de fierté et d'union nationale.
Nous n'en n'avons finalement pas fait grand-chose.
Cette fois-ci, transformons l'essai.

Par **David Barroux**

> Pour le monde du sport – et du football en particulier – ces JO doivent aussi servir de leçon.

Lire nos informations
Pages 2 à 4

DERNIÈRE **HEURE**

La vigilance orange canicule élargie à 45 départements

MÉTÉO – La vague de chaleur en France va largement s'étendre vers Paris et la moitié nord de la France lundi, avec désormais 45 départements placés sous vigilance orange canicule par Météo France, contre 25 dimanche. Toute l'Ile-de-France et le Centre vont être frappés de températures anormalement élevées, avec des pics de 40 °C, probablement atteints le long d'un axe Landes-Charentes.
La vallée du Rhône, la Corse et 4 départements du Sud-Ouest restent concernés par l'alerte.

Deux migrants morts dans une traversée de la Manche

IMMIGRATION – Un nouveau drame migratoire a fait deux morts dimanche au large de Calais, portant à neuf le nombre de décès lors de tentatives de traversée de la Manche en un mois, et à vingt-cinq depuis le début de l'année. Ce « *naufrage à 10 kilomètres au nord de Calais* » a touché une embarcation « *avec 56 personnes à son bord* », a précisé le préfet du Pas-de-Calais. Ces décès surviennent lors de tentatives de rejoindre l'Angleterre, secouée ces derniers jours par des violences lors de manifestations anti-immigration.

Iran : le négociateur sur le nucléaire futur chef de la diplomatie

POLITIQUE – Le nouveau président iranien Massoud Pezeshkian a présenté dimanche son gouvernement avant un vote de confiance du Parlement. Le portefeuille des Affaires étrangères est confié à Abbas Araqchi, ancien négociateur en chef sur le nucléaire.
Une femme, Farzaneh Sadegh, diplômée en urbanisme et qui a exercé des responsabilités au sein du ministère du Logement, est proposée pour le poste de ministre des Routes et du Développement urbain.

Manifestations contre le racisme au Royaume-Uni

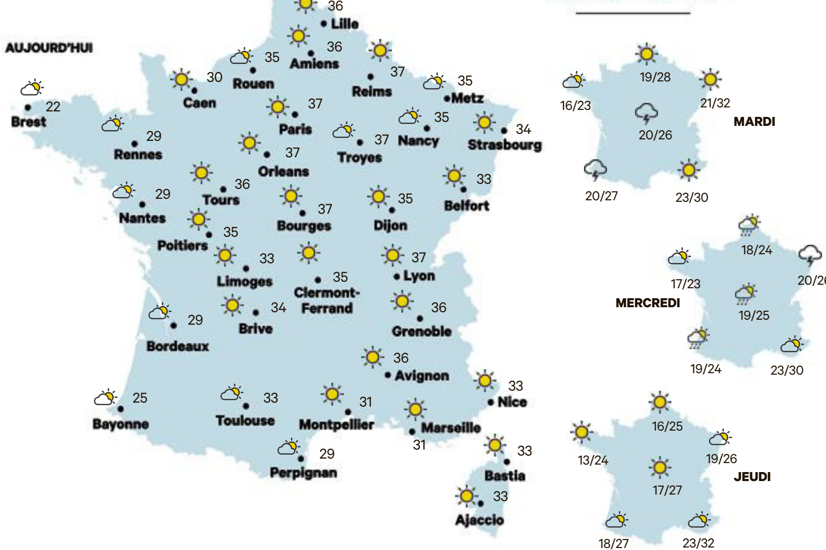
ÉMEUTES – Des milliers de Britanniques ont participé samedi à des rassemblements antiracistes en réaction aux émeutes d'extrême droite qui ont secoué le Royaume-Uni pendant une semaine. La plus importante a réuni quelque 5.000 personnes à Belfast, capitale d'Irlande du Nord. Les derniers heurts importants entre police et émeutiers remontent à lundi soir, mais la police reste en état d'alerte face au risque d'une reprise des violences déclenchées par le meurtre de trois fillettes.

LA PHOTO **DU JOUR**



FINALE DE BASKET-BALL FRANCE-USA. Les Françaises se sont inclinées dimanche face aux Américaines, invaincues depuis 1992, d'un point, 66-67, lors de la dernière épreuve des JO de Paris. La numéro 15 tricolore, Gabby Williams, tenait un panier à 3 points à la dernière seconde. La numéro 10 américaine, Breanna Stewart, réagit en indiquant la ligne à 2 points. Si les 3 points avaient été marqués, la France aurait égalisé à la dernière seconde, relançant le match vers une prolongation et une possible médaille d'or. *Photo Aris Messinis / AFP*

LA **MÉTÉO**



AILLEURS	CE JOUR	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
AMSTERDAM	17/33	20/30	18/24	17/23	17/20
ATHÈNES	27/33	24/36	24/34	25/33	24/33
BERLIN	15/28	16/32	19/32	21/26	18/26
BRUXELLES	19/34	20/31	18/24	16/25	16/23
DUBAI	33/40	32/41	32/40	32/41	31/40
FRANCFORT	19/34	22/34	21/29	20/28	19/25
HONGKONG	27/30	27/31	27/29	27/29	26/32
ISTANBUL	24/30	24/32	24/31	24/28	22/28
LONDRES	18/32	15/27	16/22	14/22	16/22
MADRID	24/36	21/30	20/32	18/32	18/34
MILAN	26/35	24/35	23/33	23/34	22/35
MOSCOU	13/18	11/17	12/21	11/21	8/23
NEW YORK	19/27	18/27	20/28	20/28	20/29
RIO DE JANEIRO	12/22	13/19	10/23	12/28	14/29
SAN FRANCISCO	12/20	12/22	13/23	13/22	13/22
SHANGHAI	28/36	28/34	27/33	27/33	26/33
SINGAPOUR	26/31	26/31	26/31	26/30	26/31
SYDNEY	9/18	11/19	13/17	13/16	12/18
TOKYO	29/35	28/35	27/34	26/32	26/32
TORONTO	14/22	14/25	16/26	16/27	18/24
ZURICH	20/32	19/31	19/28	19/26	18/27

avec 

LA MEILLEURE INFO MÉTÉO



Les Echos
Entreprises & Marchés

Lundi 12 août 2024
www.lesechos.fr

CAC 40	DOW JONES	EURO/DOLLAR	ONCE D'OR	PÉTROLE (BRENT)
7.269,71 points	39.391,47 points	1,0918 $	2.427,35 $	79,46 $
0,3071 %	-0,1395 %	0,0128 %	0,6594 %	0,6587 %

DEVISES | EUR/GBP 0,8556 | EUR/JPY 160,074 | EUR/CHF 0,9436 | GBP/USD 1,2762 | USD/JPY 146,605 | USD/CHF 0,8642 **TAUX** | €STER 3,665 | EURIBOR 3 MOIS 3,577 | OAT 10 ANS 2,9693 | T-BONDS 10 ANS 3,9307

La Reine des neiges et le Roi lion pour revitaliser Disneyland Paris

TOURISME

Myriam Chauvot

Après les Jeux Olympiques, nouveau coup de boost pour Paris sur la scène mondiale. A l'occasion de « D23 », la convention bisannuelle du fan-club de Disney qui se tenait jusqu'à dimanche à Anaheim, en Californie, le géant américain des loisirs a dévoilé de quoi doper la fréquentation du parc Disneyland Paris, qui est déjà l'une des principales destinations touristiques privées d'Europe. La Reine des neiges va y faire son entrée en 2026, suivie du Roi lion. Deux invités de marque qui font partie d'un plan en cours de 2 milliards d'euros d'investissement.

D23 n'est pas qu'un fan-club, c'est aussi une tribune où les différentes filiales de Disney présentent leurs nouveaux projets. Et à cet égard, Paris a été à l'honneur durant le week-end. En particulier, « *Josh D'Amaro, président de Disney Experiences, a dévoilé la création prochaine d'une toute nouvelle zone thématique à Disneyland Paris, consacrée à l'une des franchises Disney les plus populaires du grand public* [...], *le Roi Lion* », annoncé la filiale française de Walt Disney qui promet qu'un « *univers plus vrai que nature transportera les visiteurs au cœur des savanes africaines* ».



La zone thématique consacrée au film d'animation « La Reine des neiges » ouvrira ses portes en 2026. *Photo Ian Langsdon/AFP*

Première mondiale

Et pour se rafraîchir dans la savane, « *le majestueux Rocher des Lions sera la porte d'entrée d'une attraction aquatique spectaculaire, une première à Disneyland Paris* », promet la filiale française. L'annonce ne tombe pas par hasard : le film « le Roi lion », sorti en 1994, fête cette année ses 30 ans. Ce qui est plus nouveau est que le point de chute du roi des animaux soit la France, car il s'agit d'une première mondiale dans les parcs d'attractions de Disney. Certes, le Roi lion est particulièrement populaire en Europe. « *Avant la future ouverture de la zone immersive consacrée au Roi Lion, Disneyland Paris proposera de nombreuses nouvelles expériences à ses visiteurs* », promet le groupe, qui en annonce un en particulier : il a enfin fixé la date pour « *l'ouverture tant attendue de World of Frozen, une zone thématique entièrement consacrée à La Reine des Neiges* ».

Ce monde gelé ouvrira aux petits et grands en 2026. Il ouvrira au sein du parc « Walt Disney Studios », qui jouxte le parc de Disneyland Paris proprement dit à Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne) et constitue de facto son extension. Pour le bâtir progressivement, Euro Disney lui avait assigné en 2018 un plan d'investissement de 2 milliards d'euros qui financeront les projets annoncés à D23 ce dimanche.

A l'ouverture du « Monde gelé » en 2026, ce second parc sera rebaptisé « Disney Adventure World ». « *Tous ces ajouts permettront au parc de quasiment doubler sa superficie* », souligne le groupe. L'espoir est que cela revitalise la filiale française, dont la perte de vitesse a particulièrement contribué à la baisse des résultats enregistrés au deuxième trimestre par les parcs du géant américain.

Ceci avant même que le mauvais temps et les Jeux Olympiques de Paris 2024 ne fassent fuir cet été la clientèle des parcs de loisirs français. Mer de sable, Futuroscope, parc Astérix… tous font grise mine. ■

Patrick Drahi ouvre la porte de Sotheby's au fonds souverain d'Abu Dhabi

LUXE

Le Golfe Persique fournissait jusqu'à présent à Sotheby's ses meilleurs clients lors de ses ventes aux enchères d'objets d'art, mais leur intérêt va aujourd'hui plus loin. Le fonds souverain d'Abu Dhabi, ADQ, a annoncé vendredi investir dans la maison de ventes américaine, à l'occasion d'une levée de fonds d'un milliard d'euros que cette dernière effectue pour se désendetter. L'homme d'affaires franco-israélien Patrick Drahi, qui avait acquis Sotheby's en 2019, ne sera plus seul maître à bord. Il restera toutefois l'actionnaire majoritaire quand l'entrée d'ADQ sera finalisée, ce qui est attendu en fin d'année.

Sotheby's est spécialisé dans les objets d'art mais s'est aussi diversifié dans divers autres segments du luxe. Jusqu'à son rachat par Patrick Drahi en 2019, c'était une société cotée à New York, où se trouve son siège. Pour l'emporter, Patrick Drahi avait offert à l'époque 61 % de prime sur son cours de Bourse. Il l'avait racheté au travers de sa holding BidFair à un prix valorisant la maison de ventes 3,7 milliards de dollars.

Sotheby's lève 1 milliard de dollars d'argent frais par augmentation de capital.

Mais depuis, le Covid est passé par là. Sotheby's lève un milliard de dollars d'argent frais par augmentation de capital. « *ADQ acquerra des actions nouvelles, émises par Sotheby's pour renforcer son bilan et financer ses plans de croissance et d'innovation, précise Abu Dhabi dans un communiqué. BidFair, détenue par Patrick Drahi, [...] investira également en capital aux côtés d'ADQ et restera l'actionnaire majoritaire de Sotheby's* ». Les parts respectives de chacune des deux parties dans cette augmentation de capital – et donc leur part, in fine, au capital – ne sont pas dévoilées.

Nouvelles collaborations

Patrick Drahi n'avait jusqu'à présent jamais accepté d'ouvrir le capital de Sotheby's. Mais les récents revers de sa principale activité, les télécoms, portée par sa holding Altice, ont visiblement infléchi sa position. Il n'aura pas eu de mal à trouver un co-investisseur : 2023 a été une année record pour le luxe chez Sotheby's dans le monde, générant 2,2 milliards de dollars, toutes catégories confondues, en hausse de 4,1 %. Sotheby's a également noué des collaborations dans le vin, avec les Hospices de Beaune et Napa Valley Vintners aux Etats-Unis ; dans l'automobile, avec le Grand Prix de Formule 1 de Las Vegas ou The Ice à Saint-Moritz (Suisse) ; dans les montres, avec le Rolliefest (Etats-Unis).

Au total, le chiffre d'affaires 2023 a atteint 7,9 milliards de dollars. Pour le fonds d'Abu Dhabi, créé en 2018 pour investir en priorité dans des domaines comme l'énergie et l'agriculture, le luxe est une incursion inhabituelle, mais complémentaire de l'ouverture en 2017 du Louvre d'Abu Dhabi. Après le prestigieux musée français, c'est désormais Sotheby's, déjà présent dans une quarantaine de pays, qui pourrait ouvrir une antenne dans l'émirat. — ***M. C.***

Le monde agricole face à la pire récolte de blé des quarante dernières années

AGRICULTURE L'année 2024 s'annonce d'ores et déjà comme l'une des plus mauvaises pour le monde agricole. Les productions d'hiver, comme le blé ou l'orge, accusent un retard important. La récolte de blé serait en baisse de 23,9 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Les fruits et légumes résistent bien, alors que l'élevage est confronté à une nouvelle crise : la maladie de la « langue bleue » gagne du terrain aux frontières du pays. Les souches en circulation prennent de l'ampleur dans les Pyrénées. **// PAGES 16-17**

La Silicon Valley se déchire autour des élections américaines

ÉTATS-UNIS La politique fait rarement partie des discussions dans la Silicon Valley. Les élections américaines font exception, mais ne font pas l'unanimité. Au lendemain de la tentative d'assassinat de Donald Trump, plusieurs patrons de fonds d'investissement et entrepreneurs de la tech, dont Elon Musk, se sont ralliés au candidat républicain… alors que la Californie est démocrate. Mais le retrait de Joe Biden et l'investiture de Kalama Harris ont changé la donne. Les dons et soutiens se sont multipliés ces derniers jours. **// PAGE 20**

LES ENTREPRISES **CITÉES**

Véhicules électriques : la Chine porte plainte contre l'Europe à l'OMC

AUTOMOBILE

Pékin n'a pas tardé à réagir. Un mois après l'entrée en vigueur de taxes douanières de l'Union européenne à l'encontre de ses véhicules électriques, la Chine porte l'affaire devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Après une enquête qui avait été ouverte en octobre 2023, Bruxelles a imposé, à titre conservatoire, jusqu'à 37,6 % de droits de douane supplémentaires sur les importations de véhicules électriques chinois, venant s'ajouter aux 10 % déjà en place. Les constructeurs ont été visés individuellement, BYD se voyant appliquer un taux compensatoire de 17,4 %, Geely de 19,9 % et SAIC de 37,6 %. L'Europe a justifié sa décision par la menace pesant sur 12 millions d'emplois directs et indirects, même si, pour le moment, les constructeurs chinois ne parviennent pas à prendre des parts de marché massives. Ces mesures ne sont toutefois que provisoires et les droits ne seront réellement collectés qu'à partir de novembre, théoriquement pour une durée de cinq ans. Les droits de douane ne s'appliqueront, en outre, qu'après le vote des Etats membres à la majorité qualifiée. Or ceux-ci sont très partagés. Si la France, l'Italie et l'Espagne ont soutenu ces mesures, l'Allemagne s'y est montrée très réticente, la Chine étant son troisième marché d'exportation. La Chine mise sur ces divergences même si, officiellement, elle n'abandonne pas l'idée d'un accord avec l'Europe. Pékin envisage aussi des mesures de représailles, notamment contre les produits agricoles européens ou l'aéronautique.

Les Etats-Unis sont aussi visés

Le litige à l'OMC n'aura, de son côté, qu'un effet limité. La procédure pourrait prendre près de deux ans et, durant ce temps, les droits de douane pourraient frapper les constructeurs chinois et menacer leurs positions en Europe. La Chine avait aussi porté plainte à l'OMC contre les Etats-Unis. L'administration Biden a imposé une nouvelle taxe, à hauteur de 100 %, sur les importations de véhicules électriques chinois. Pékin estime par ailleurs que les subventions américaines à son propre marché, comprises notamment dans l'Inflation Reduction Act (IRA) faussent les règles de la concurrence.— ***N. R.***

Saison d'enfer pour le blé, pire récolte des quarante dernières années

- Pluies incessantes, manque de soleil… L'année 2024 s'annonce comme l'une des plus mauvaises qu'ait connues le monde
- Dans les grandes cultures, les productions d'hiver, comme le blé ou l'orge, accusent des baisses importantes.

AGRICULTURE

Benjamin Houry

Si la moisson de médailles ravit le cœur des Français, celle du blé donne des cauchemars aux céréaliers. Dans les champs, les moissonneuses-batteuses tournent encore à plein régime ces jours-ci pour essayer de boucler une récolte qui s'annonce officiellement comme *« l'une des plus faibles récoltes des quarante dernières années »*, rapporte vendredi le service de statistiques du ministère de l'Agriculture (Agreste). Selon l'outil de suivi de FranceAgriMer, la récolte n'est réalisée qu'à 67 % au 29 juillet sur le territoire hexagonal contre 86 % à la même date en 2023. Les orages de la semaine dernière, ajoutant encore du retard déjà engrangé, n'ont fait qu'embourber davantage la situation.

Des pertes à 6 chiffres dans les exploitations

La production est estimée à 26,3 millions de tonnes selon les chiffres du gouvernement, en baisse de 23,9 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Pour retrouver un niveau similaire, il faut remonter jusqu'à la fin de la guerre froide, en 1987. La barre symbolique des 27,6 millions de tonnes produites en 2016, année noire dans la tête des céréaliers, devrait être franchie. Une récente estimation du cabinet Argus Media faisait même état d'une production de blé tendre encore plus dramatique, prédisant jusqu'à 27 % de baisse de la production.

Dans certaines fermes, le manque à gagner va se compter en dizaines de milliers d'euros. Pour Eric Thirouin, le président des céréaliers français, les pertes pourraient même dépasser six chiffres dans les exploitations.

L'alternance de pluies diluviennes, de manque d'ensoleillement et de ravageurs des cultures, depuis le lancement de la production en août 2023, s'est aggravée au fil de la saison. *« L'année a tout d'abord été marquée par des pluies régulières et continues du semis jusqu'à la récolte (+40 % en moyenne en France par rapport aux vingt dernières années), puis par une forte pression des adventices* [mauvaises herbes, NDLR] *et des maladies, et, enfin par une baisse du rayonnement affectant une grande partie du territoire (–7 % en moyenne sur la France par rapport aux vingt dernières années et jusqu'à –15 %) »*, détaille Jean-Pierre Cohan, directeur recherche et développement d'Arvalis.

Mais le blé n'est pas la seule céréale touchée. L'orge et l'escourgeon accusent plus de 15 % de baisse selon les dernières estimations. Du côté oléagineux, la production de pois, féveroles et lupins devrait aussi flancher de 23 % par rapport à l'année dernière. *« Dans le nord et l'ouest de la France, les pertes atteignent jusqu'à 60 % de la production »*, explique Benjamin Lammert, président de la Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux.

Parmi les principales grandes cultures en France, seul le colza semble avoir limité la casse. *« Il n'y a pas eu de baisse des surfaces plantées en août 2023 »*, souligne Arthur Portier du cabinet Argus Media. Problème : le rendement à l'hectare est en chute libre comme pour les céréales.

> « Les intrants corrigent le tir après des épisodes ponctuels de pluie, mais cette saison, il a plu tout le temps. »
> STÉPHANE JÉZÉQUEL
> Directeur scientifique d'Arvalis

De son côté, le blé a d'abord souffert de la diminution des surfaces plantées : *« Il a manqué 900.000 hectares par rapport à 2016, d'où une récolte encore plus mauvaise »*, explique Argus Media. L'Agreste se montre plus optimiste et estime la diminution à 533.000 hectares.

Baisse de la qualité des récoltes

Et au-delà des superficies, les rendements à l'hectare ont aussi beaucoup diminué. Ils sont descendus à 5,93 tonnes par hectare, par rapport aux 7,38 tonnes de 2023, d'après les estimations d'Argus Media. Sur ce point, le gouvernement se montre aussi plus optimiste, avec une estimation à 6,24 tonnes par hectare.

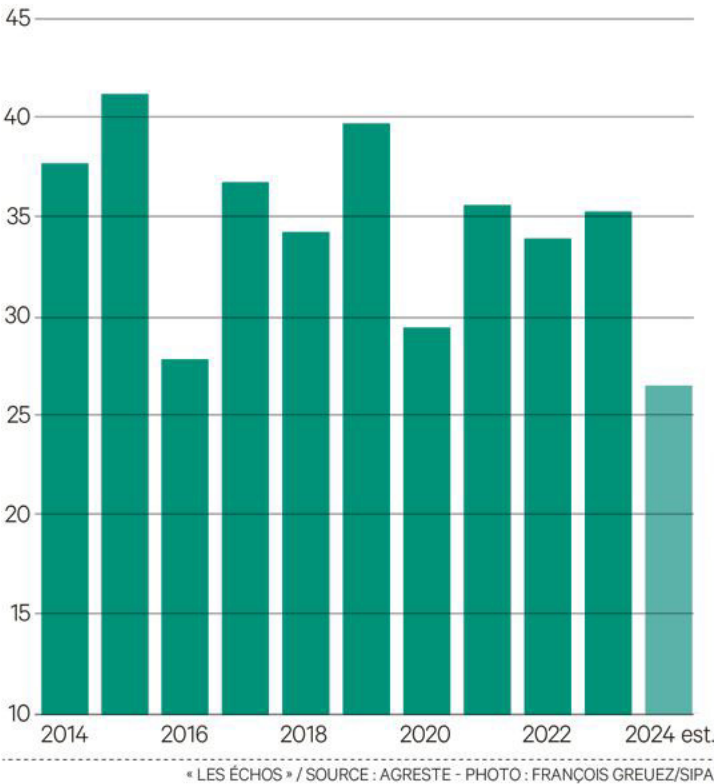
Des chiffres qui restent loin de l'année 2016, avec la bagatelle de 5,4 tonnes à l'hectare, soit le niveau le plus bas enregistré au cours du siècle. Selon Argus Media, les rendements de blé tendre en dessous de 6 hectares la tonne avait disparu depuis la fin des années 1980 en France.

Mais le changement climatique amène son lot de complications dans les champs. Les conditions météo défavorables ont forcé les producteurs a ne pas pouvoir solliciter les produits phytosanitaires aux étapes clés dans les cultures. Conséquences : *« les mauvaises herbes et les champignons ont profité de l'excès d'humidité*, analyse Stéphane Jézéquel, directeur scientifique d'Arvalis. *Les intrants corrigent le tir après des épisodes ponctuels de pluie, mais cette saison, il a plu tout le temps. »* L'ensemble de ces facteurs ont ainsi affecté la qualité des récoltes. Euronext fixe une qualité minimale au blé meunier, appelé qualité PS, de 76 kg/hectolitre. En clair : la place boursière européenne fixe une quantité maximale d'impureté dans le blé par unité de volume pour pouvoir être vendu notamment à l'international. *« Avec les orages intempestifs, les pluies du mois de juillet, cela a fait baisser le taux de PS à 74 kg/hectolitre »*, souligne Arthur Portier. Du triage sera nécessaire pour améliorer la qualité de la production pour espérer assurer à l'international.

Toutefois, les récoltes abondantes dans d'autres grands pays exportateurs comme les Etats-Unis ou la Russie – qui a aussi vu sa production baissée cette année –, pousse les cours du marché vers le bas. Le prix du blé tendre atteint son niveau le plus bas depuis quatre ans. *« Pour l'industrie française, on ne risque pas d'avoir de problèmes à se fournir en blé français*, précise Jérémy Denieulle, spécialiste de la géopolitique de cette céréale. *Mais les quantités exportées devraient accuser une lourde baisse. »*

« L'année dernière, on exportait un peu moins de la moitié de la production de l'Hexagone », détaille-t-il. Le spécialiste précise que cela représentait un peu plus de 16 millions de tonnes, soit 6,2 millions à destination de l'Union européenne et 10,1 dans les pays tiers. Mais cette année, les prévisions parient davantage sur 6,6 millions de tonnes pour l'UE et 4,3 millions pour les autres.

Des clients emblématiques comme l'Egypte, l'Algérie ou le Maroc ont déjà commencé, dès cet été, à lancer des appels d'offres pour assurer leurs approvisionnements en blé, en regardant notamment du côté de l'Ukraine et de la Russie. *« Compte tenu des coûts de production, un agriculteur*





« LES ÉCHOS » / SOURCE : AGRESTE - PHOTO : FRANÇOIS GREUEZ/SIPA

La maladie de la langue bleue gagne du terrain aux frontières du pays

Pendant que le ministère de l'Agriculture tente d'endiguer un nouveau variant de la fièvre catarrhale ovine, les souches déjà en circulation prennent de l'ampleur dans les Pyrénées.

Myriam Chauvot

Dans les prés et les alpages de France, la bataille de l'été est mal engagée. Pendant que le ministère de l'Agriculture tente de faire barrage à un nouveau variant de la fièvre catarrhale ovine (FCO) au nord de la France, les souches déjà en circulation prennent de l'ampleur chez les brebis au sud du pays. Surnommée la « maladie de la langue bleue », la FCO touche en fait tous les ruminants. Un vaccin existe, mais il nécessite 21 jours pour faire effet, avec deux injections à trois semaines d'intervalle.

C'est une course de vitesse avec les insectes piqueurs propageant la maladie (les moucherons culicoïdes) que la France est en train de perdre. Pour empêcher l'arrivée du nouveau variant présent en Belgique, le 5 août le gouvernement a annoncé la création, dans le nord de la France, d'une zone de vaccination volontaire recouvrant les Hauts-de-France, la Normandie, l'Ile-de-France, le Grand Est, le Centre-Val de Loire et la Bourgogne-Franche-Comté, où seront gratuitement fournies par l'Etat aux éleveurs 6,4 millions de doses de vaccins (1,1 million pour les ovins et 5,3 millions pour les bovins) des laboratoires Boehringer Ingelheim et CZV. En dehors de cette zone, le vaccin est à la charge de l'éleveur. *« Les vétérinaires sanitaires pourront commander, à partir du 12 août, les vaccins et les prescrire aux éleveurs »*, précise le ministère de l'Agriculture. Ainsi, la campagne de vaccination démarre lundi, mais trop tard. Un premier cas français lié au nouveau variant a été annoncé le 7 août dans le département du Nord où des dizaines d'autres sont suspectés, puis vendredi deux foyers ont été identifiés dans les Ardennes et dans l'Aisne.

4.000 brebis mortes

La défaite menace sur le front nord. Sur le front sud… aussi. Car tous les troupeaux ne sont pas vaccinés et les deux sérotypes de la maladie déjà en circulation en France depuis des années gagnent du terrain. Le ministère de l'Agriculture n'a pas fourni de chiffres nationaux mais le sérotype 8, en circulation depuis une quinzaine d'années, a fortement augmenté dans les Pyrénées-Orientales depuis juin, rapporte l'AFP en citant les chiffres de la chambre locale d'agriculture.

Cet été la maladie a progressé vers l'ouest pour gagner les départements de l'Aude et de l'Ariège. Ces trois départements comptent 4.000 brebis mortes. Surtout celles qui ne sont pas montées en alpages, le moucheron propagateur étant moins présent en altitude. Le bilan devrait monter à 6.000 d'ici à fin août sur un cheptel de 15.000 têtes dans les Pyrénées-Orientales, 75.000 en Ariège et 40.000 dans l'Aude, estime la chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales.

La FCO n'est pas forcément mortelle et ne nécessite pas l'euthanasie des animaux infectés. Ils sont isolés et passés à l'insecticide. Ses symptômes courants sont de la fièvre, des troubles respiratoires, mais aussi la perte des petits en gestation.

Faute de défenses immunitaires acquises au fil des années, la mortalité pourrait être supérieure avec le nouveau variant (de sérotype 3), mais il est encore tôt pour le savoir. Il est apparu aux Pays-Bas en septembre 2023 et, avant la France, avait déjà gagné l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Belgique où 308 foyers d'infection sont recensés. ■

La sécheresse met l'agriculture italienne

La péninsule voit s'effondrer sa production de blé dur de 50 % en moyenne avec des pics de 90 % dans certaines régions du sud. Le coût pour l'agriculture transalpine s'élève déjà à 6 milliards d'euros cette année.

Olivier Tosseri
— Correspondant à Rome

« Le climat change et nous restons inertes, déclarait, il y a exactement un an, le ministre de la Protection civile, Nello Musumeci. *Les événements que nous affrontons sont les deux faces de la même médaille : la tropicalisation de l'Italie. »* Ses propos demeurent d'une cruelle actualité en cet été 2024. Les saisons se suivent et se ressemblent avec une multiplication des événements climatiques extrêmes qui sont en train de devenir la norme.

La péninsule affronte une nouvelle année de sécheresse. En 2022 et 2023 elle avait causé plus de 6 milliards d'euros de dégâts au secteur agricole. Des pertes identiques qu'il essuiera pour la seule année 2024. Les régions du sud de la botte, de la Sicile aux Pouilles en passant par la Basilicate, sont le plus durement frappées.

Les récoltes s'y effondreront de 50 % en moyenne avec des pointes à 70 % tandis que 33.000 emplois ont déjà été supprimés au premier trimestre 2024. Au niveau national le volume des récoltes de blé dur chutera de 20 %. De la production de céréales à l'horticulture, les agriculteurs lancent un cri d'alarme. *« Nous avons besoin d'un investissement de 12 milliards d'euros ces quatre prochaines années avec un plan d'urgence pour moderniser nos infrastructures hydriques »*, réclame Ettore Prandini, qui préside la Coldiretti, la principale organisation représentative du secteur agricole en Italie.

La Sicile, région martyre

La Sicile est devenue le symbole de cette crise avec des pertes de près de 3 milliards d'euros cette année. Environ 70 % de son territoire est menacé par la désertification en raison de la hausse des températures, du manque d'eau et de la dégradation des sols. La ville de Messine a enregistré une inquiétante augmentation d'environ 2 °C de sa température moyenne au cours des cinquante dernières années.

Pour éviter la disparition des cultures ancestrales de blé, les universités siciliennes multiplient les tests de variétés potentiellement résistantes au réchauffement climatique et aux canicules. Elles cohabiteront avec de nouvelles productions. Le changement des sols fait reculer les champs d'oliviers et d'agrumes, tandis que progresse la culture des mangues, des avocats et même des papayes. La région Sicile a annoncé le versement de 15 millions d'euros d'aides pour faire face à la sécheresse ; 80 % seront destinés aux agriculteurs.

La Sicile n'est évidemment pas la seule région concernée. Selon un rapport de The European House - Ambrosetti, la production nationale de miel chutera cette année de 70 %, celle des poires de 63 % et celle des cerises de 60 %. Dans les Pouilles, le soleil a brûlé 50 % des récoltes de blé et d'olives alors que les vendanges débuteront avec quinze jours d'avance sur leur date traditionnelle.

Pays de l'UE le plus touché

En Basilicate, les chiffres sont encore plus impressionnants, avec un effondrement de 90 % de la production de blé dur, de 70 % pour le fourrage des animaux, de 50 à 75 % pour la production d'huile d'olive et de 40 % de la production viticole. Dans le Piémont, les agriculteurs du bassin du Pô ont fait face à une réduction drastique de leurs rendements. Depuis 2022, ils affrontent la pire sécheresse depuis deux siècles. Quelque 26.000 hectares de terres produisant du risotto ont été perdus, soit 30 % des capacités de la région.

agricole.

français doit vendre la tonne entre 220 et 240 euros la tonne pour permettre d'atteindre l'équilibre », explique Jean-François Loiseau, président de l'interprofession Intercéréales.

Au 9 août, la tonne de blé se négocie aux alentours de 220 euros selon les cours d'Euronext, son prix n'ayant pas atteint les 230 euros depuis le premier juillet 2024. Son pic de mai 2022, où la tonne avait flâné autour des 500 euros, est déjà loin dans l'esprit des céréaliers. Et ils devront refaire rapidement de la trésorerie, en prévision des semis d'octobre. ■

à genoux

Selon Comunity Valore Acqua, qui rassemble les entreprises de la filière hydrique, l'Italie est le pays européen à subir le plus durement les conséquences économiques du changement climatique. Les pertes ont quintuplé depuis 2015. Depuis 1980, un tiers des événements climatiques extrêmes qui ont touché l'Union européenne ont concerné l'Italie.

Les pertes dues au changement climatique ont quintuplé en Italie depuis 2015.

Au cours des cinq dernières années, la facture des désastres liés au changement climatique s'est élevée à près de 43 milliards d'euros. Ils menacent une PME-ETI sur quatre avec le secteur agricole en première ligne. *« Nous demandons au gouvernement d'agir rapidement*, exige Carlo Piccinini, président de Confcooperative Fedagripesca, qui représente 20 % du made in Italy agroalimentaire. *Il faut une action coordonnée au niveau national pour affronter la crise climatique et assurer la survie du secteur agricole qui demeure fondamental pour notre économie. »* ■

La belle résistance des fruits et légumes français malgré une faible consommation en juillet

Tandis que la filière craignait une déflation, la situation s'améliore depuis fin juillet et le secteur devrait confirmer la tenue de sa production et de sa part de marché.

Matthieu Quiret

« Dans maraîchage, il y a marais : il faut de l'eau pour nos métiers et nous n'en n'avons pas été privé cette année », sourit Laurent Grandin, le président de l'Interfel qui représente les producteurs de fruits et légumes. Après plusieurs années de yo-yo provoqué par la surconsommation de la pandémie puis son contrecoup, la terrible sécheresse de 2022 puis des épisodes de gel ou de sécheresse, la saison 2024 s'annonce mieux engagée.

Contrairement aux céréales, les fruits et légumes frais sont doublement dépendants de la météo qui joue sur la production mais aussi sur la consommation, très sensible au thermomètre. Or le temps maussade du printemps et du début d'été avait poussé les consommateurs davantage vers le pot-au-feu que les jardinières de légumes ou les fruits. Le prix de la tomate grappe a même flanché de 20 % en juin.

Sur les deux derniers mois, la filière redoutait devoir se situer en déflation de 5 à 10 %, mais Laurent Grandin constate depuis la fin juillet un redressement de la production et de la consommation, finalement bien synchronisées. La tomate devrait respecter ses chiffres annuels moyens, comme les pêches nectarines.

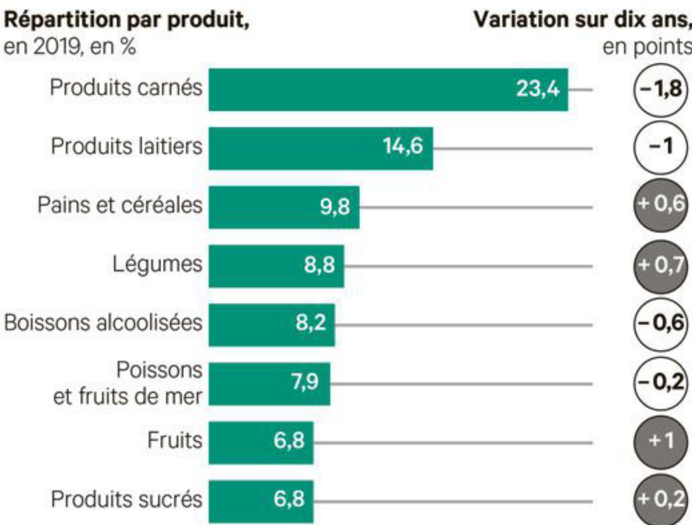
Chiffre d'affaires stabilisé

Les cultures d'abricots ont, elles, souffert de l'excès d'eau au moment des floraisons et comme elles avaient connu une excellente année 2023, Interfel s'attend à 30 % de baisse sur un an. Les melons ont connu de leur côté un développement laborieux et le recul pourrait atteindre 10 % en 2024. Les deux fruits voient logiquement leurs prix s'apprécier nettement cet été.

Pour le reste, la profession se veut optimiste. La poire devrait être plus abondante en fin d'été et la pomme rester stable. D'autant que les récoltes des autres pays européens dans les fruits à pépins ne devraient pas faire de l'ombre aux Français. Les pays de l'Est ont même essuyé des gelées problématiques.

Loin des états d'âme de la filière viande ou des inquiétudes estivales des céréaliers, les arboriculteurs et maraîchers ont retrouvé une bonne dynamique. Leurs produits auraient pu largement souffrir de l'inflation et du recul du pouvoir d'achat des Français ces deux dernières années. Pourtant, la filière parvient à stabiliser autour des 20 milliards d'euros son chiffre d'affaires global. Le made in France conserve aussi sa part de 50 % dans la consommation domestique. Laurent Grandin explique cette belle résistance par l'attrait progressif des Français pour l'alimentation locale qui a contenu les importations massives. Les pays concurrents, surtout situés au sud de l'Europe, connaissent de leur côté des épisodes de chaleur et de sécheresse bien pires que la France qui retrouve ainsi un avantage compétitif. C'est surtout vrai pour l'Espagne et l'Italie du Sud. Quant au Maroc, les professionnels expliquent avoir mis la pression sur les pouvoirs publics pour limiter la porosité des frontières.

Du coup, les fruits et légumes s'avèrent avoir mieux résisté que les autres productions agricoles dans le panier d'achat des Français, comme le montre une récente étude de Statista. Alors que les produits laitiers ont reculé de 1 % depuis 2019 par exemple, les fruits et légumes ont gagné entre 0,7 et 1 %.



Un soutien public salué

Autre signe positif, l'Interfel observe sur ce dernier semestre un coup d'arrêt de la vrille de déconsommation que connaît depuis trois ans le bio. La filière a perdu un quart de ses volumes et ne représente plus que 7 % des légumes et fruits globalement, trois points de moins. *« On pense qu'on a touché le fond »*, se rassure Laurent Grandin qui rappelle que ses producteurs portent les trois quarts de la labellisation bio, largement devant les laitiers ou les éleveurs.

Loin des états d'âme de la filière viande ou des inquiétudes estivales des céréaliers, les arboriculteurs et maraîchers ont retrouvé une bonne dynamique.

Une fois n'est pas coutume, ces agriculteurs vont jusqu'à saluer le soutien des pouvoirs publics. Le plan de souveraineté débloqué l'an dernier a donné de l'air au secteur, 300 millions d'euros ont été débloqués sur deux ans. Il comprend des aides à la recherche et à l'équipement en matériel agricole, mais aussi un soutien à la consommation, notamment via des subventions pour les cantines scolaires. A tel point que Laurent Grandin croit réaliste l'objectif du plan de se rapprocher de 55 à 60 % de part de marché à terme. Il espère juste que l'incertitude politique et les discussions budgétaires ne remettront pas en cause les coups de pouce de l'Etat. ■

Auvergne : les céréaliers de Limagne ont sauvé leur système d'irrigation

Avec le soutien des collectivités locales, un collectif d'agriculteurs de la plaine de la Limagne est parvenu à pérenniser un système d'irrigation singulier.

Françoise Sigot
— Correspondante à Lyon

En regardant les grains de blé tomber dans les remorques et les épis de maïs se flétrir au soleil, les céréaliers de Limagne font grise mine. Cette année encore les récoltes ne resteront pas dans les annales. Un hiver plutôt pluvieux, un printemps peu ensoleillé et maintenant un soleil de plomb ne font pas bon ménage avec la qualité ni avec la quantité. Et pourtant dans cette plaine aux terres noires, réputée parmi les plus fertiles de France, les agriculteurs peuvent compter sur un système d'irrigation qui leur permet de se mettre relativement à l'abri du déficit chronique d'eau de pluie.

Mais cet atout a bien failli leur échapper lorsque la sucrerie Cristal Union d'Aulnat, en banlieue de Clermont-Ferrand, a fermé ses portes en 2019. C'est elle qui disposait de la pièce maîtresse du système d'irrigation qui alimente le collectif d'agriculteurs ASA Limagne Noire : 16 hectares de terrain qui permettent le lagunage des eaux des bassins de décantation de l'usine et de la station d'épuration de Clermont Auvergne Métropole qui la jouxte.

Terrains classés en zones agricoles

Chaque année, entre mai et septembre, une grande partie de ces eaux usées repose entre dix et treize jours dans les bassins de décantation où les rayons UV les débarrassent des germes et parasites, sans autre traitement. Au lieu d'être rejetées dans l'Artière, la rivière voisine, ces eaux purifiées sont dirigées vers les conduites d'irrigation qui courent sur 55 kilomètres et irriguent environ 750 hectares de cultures dans la plaine de la Limagne.

Pour pérenniser son système d'irrigation, ASA Limagne Noire avait besoin des terrains de la sucrerie, mais le foncier, trop cher pour elle constituaient un frein. Sollicitée par les agriculteurs, la région Auvergne-Rhône-Alpes a été la première à engager des discussions avec Cristal Union et à mettre 1,2 million sur la table. Le département du Puy-de-Dôme, Clermont Auvergne Métropole et la communauté de communes Riom Limagne et Volcans, territoire sur lequel près de 80 % des agriculteurs bénéficiant de l'irrigation sont installés, ont réuni en début d'année 1,45 million de plus pour acquérir ces terres. *« C'est bien que les collectivités aient pris conscience de l'enjeu de ces bassins pour nous et que nous soyons parvenus à cet accord »*, se satisfait Christophe Cautier, président d'ASA Limagne Noire. *« Avec l'irrigation, chaque année 1,5 million de mètres cubes d'eaux usées et dépolluées naturellement vont dans nos champs de céréales sur un territoire où il n'y a pas de nappe suffisamment capacitaire pour permettre l'arrosage »*, ajoute l'agriculteur.

La métropole de Clermont-Ferrand a profité de la révision de son plan local d'urbanisme pour classer ces terrains en zones agricoles, garantissant ainsi aux céréaliers la pérennité de leurs installations de décantation. En contrepartie, les collectivités ont convaincu les agriculteurs d'adopter des pratiques plus vertueuses.

750
HECTARES DE CULTURE
sont irrigués par les eaux usées et naturellement purifiées.

Berlin veut accélérer l'essor de son industrie de défense

DÉFENSE

Les ministères allemands de l'Economie et de la Défense travaillent sur des mesures pour faciliter les projets et les investissements dans l'armement.

Emmanuel Grasland
— *Correspondant à Berlin*

Alors que l'armée ukrainienne poursuit son offensive surprise en Russie, le « Zeitenwende » (changement d'époque) se fait de plus en plus sentir dans les relations entre le gouvernement allemand et les entreprises d'armement.

Les ministères de la Défense et de l'Economie travaillent en ce moment sur une nouvelle version de la stratégie de défense et de sécurité du pays, qui pourrait être adoptée par le cabinet en septembre et marquer un soutien plus appuyé aux industriels de l'armement.

« *L'objectif est d'améliorer les conditions pour l'industrie de la défense et de la sécurité en Allemagne* », explique un porte-parole du ministère de la Défense. « *Actuellement, le document est en cours de coordination interministérielle et les travaux ne sont pas encore terminés.* »

Plusieurs idées sont à l'étude. D'après les médias allemands, la démarche doit permettre de définir les projets d'armement comme étant d'un « *intérêt public majeur* ». Ce qui réduirait les délais d'obtention des autorisations administratives pour, par exemple, construire une usine ou augmenter la capacité de production d'un site. Ce label avait été utilisé pour installer d'urgence des terminaux de gaz naturel liquéfié, à la suite de l'arrêt des livraisons de gaz russe.

Il est également prévu d'ouvrir les programmes de recherche publics à la défense et de faciliter l'accès au capital-risque pour les entreprises en phase de démarrage. Le gouvernement aimerait aussi s'assurer que la Banque européenne d'investissement (BEI) investisse davantage d'argent dans des projets d'armement.

Depuis un changement de statut passé au printemps, l'institution n'est plus obligée de financer des projets qui touchent au militaire, sous la condition qu'ils génèrent la majorité de leurs revenus du civil. Ce qui lui donne un peu plus de marge de manœuvre. Selon le journal « Handelsblatt », qui a révélé l'information, Berlin aura également la possibilité de prendre plus souvent des participations stratégiques dans des entreprises de défense. L'idée est notamment d'assurer la préservation de technologies clés pour l'avenir. Une approche utilisée de longue date par la France.


Le ministre allemand de la Défense, Boris Pistorius (à droite), lors d'un entraînement militaire. *Alexander Welscher / Dpa Picture-alliance Via AFP*

Une initiative saluée par les industriels

En Allemagne, l'Etat est entré en 2020 au capital du fabricant de radars Hensoldt, avec une minorité de blocage de 25,1 %. Les équipements de l'ancienne activité d'Airbus sont aujourd'hui largement utilisés en Ukraine. La banque publique KfW fait également partie des investisseurs cités pour prendre une participation dans le fabricant allemand de sous-marins TKMS.

Comment l'industrie accueille-t-elle cette mise à jour de la stratégie de défense et de sécurité du pays ? « *Jusqu'à présent, il n'existait pas de stratégie d'approvisionnement cohérente et solide. Le gouvernement fédéral s'est comporté de manière purement réactive, ce qui n'offre évidemment aucune sécurité de planification aux entreprises. Celles-ci doivent savoir à long terme où elles en sont et pouvoir compter sur le fait que la stratégie est soutenue par une forte volonté politique* », répond Wolfgang Niedermark, de la direction de la Fédération du patronat allemand (BDI).

L'initiative est donc saluée par les industriels, même si ceux-ci estiment qu'il serait préférable de « *prendre en compte l'expertise et les besoins de l'industrie* » dès le début du processus.

Ce travail en commun des ministères de la Défense et de l'Economie intervient alors que les relations entre politiques et industriels de la défense s'avèrent beaucoup moins distantes que par le passé. En avril, le ministre de l'Economie, Robert Habeck, a annoncé qu'il devait aussi être « *un ministre de l'industrie d'armement* ». Un virage pour un dirigeant vert.

En février, le chancelier Olaf Scholz avait inauguré le chantier de construction d'une usine de munitions de Rheinmetall à Unterlüss (Basse-Saxe), au sud de Hambourg, se laissant volontiers prendre en photo au milieu des obus. Une présence très symbolique, les hommes politiques allemands ayant longtemps évité de s'afficher avec des acteurs de la défense.

« *Avant la guerre entre la Russie et l'Ukraine, la sécurité n'était pas une grande priorité en Allemagne. Aujourd'hui, les politiques nous en parlent chaque semaine, voire tous les jours* », a expliqué Armin Papperger, le patron de Rheinmetall dans une récente interview donnée au journal « Frankfurter Allgemeine Zeitung ». Le dirigeant, qui a fait selon CNN l'objet d'un projet d'assassinat par la Russie, a martelé jeudi dernier, que Rheinmetall « *n'avait jamais connu une telle croissance* ». La star allemande de l'industrie de défense devrait passer le cap des 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires cette année. ■

Satellites : Eutelsat digère encore l'absorption de Oneweb

ESPACE

L'opérateur européen de satellites est tombé dans le rouge lors de son exercice décalé 2023-2024 à cause de charges d'exploitation plus élevées liées à l'intégration du britannique OneWeb et de dépréciations d'actifs.

Eutelsat a reculé vendredi à la Bourse de Paris après avoir annoncé des perspectives jugées « *faibles* » pour son exercice 2024-2025, qui ont éclipsé la hausse du chiffre d'affaires annuel du groupe français de satellites. A 15 heures (heure de Paris), le titre du groupe perdait 2,93 % à 4,10 euros.

En janvier, le groupe avait réduit ses objectifs financiers pour l'exercice 2023-24 en raison du retard des activités LEO (orbite terrestre basse) de OneWeb, avec lequel la société de satellite a finalisé son rapprochement en septembre. « *Bien que le déploiement opérationnel des services OneWeb ait été plus complexe que prévu, nous sommes désormais en voie d'atteindre la couverture visée* », a déclaré Eva Berneke, directrice générale du groupe.

Le chiffre d'affaires pour l'exercice décalé 2023-2024 est en hausse de 7,2 % à 1,2 milliard d'euros, dans la fourchette basse des prévisions du groupe en raison d'une baisse de son activité traditionnelle de télédiffusion, qui assure à Eutelsat 54 % de ses revenus, en repli de 7,7 % à 650,6 millions d'euros.

Consolidation

La fusion avec OneWeb est censée consolider la bascule d'Eutelsat vers les télécoms et le marché de la connectivité spatiale à haut débit en orbite basse (OTB), notamment utile pour desservir les régions isolées dépourvues de fibre optique, estimé à 16 milliards de dollars à l'horizon 2030. « *Les performances de la connectivité de OneWeb devraient croître de façon continue au cours de l'exercice 2024-2025* », a ajouté la directrice générale du groupe. Le groupe a accusé une baisse de 12,9 % de son excédent brut d'exploitation ajusté sur un an, à 718,9 millions d'euros, notamment en raison d'une hausse des charges opérationnelles sous l'effet de l'intégration de OneWeb.

Dans ce secteur en pleine consolidation, des concurrents ont déjà lancé les grandes manœuvres, comme la constellation d'Amazon ou le mastodonte Starlink dirigé par Elon Musk, qui a pris une longueur d'avance en s'imposant comme l'un des principaux fournisseurs mondiaux d'Internet par satellite.

Croissance du mobile

« *Nous n'avons pas eu beaucoup de renouvellements de contrats en vidéo* », a souligné Eva Berneke, précisant que ce marché est en baisse à cause de la concurrence des plateformes de streaming. Cette chute est toutefois compensée par la croissance du segment de la connectivité mobile, qui représente 13 % du chiffre d'affaires. Elle a ainsi enregistré une hausse à deux chiffres (+44,7 %) sur la période, à 159,3 millions d'euros, tandis que la connectivité fixe, qui compte pour 19 % du chiffre d'affaires, a connu un bond de 31,7 % à 234 millions d'euros.

Pour l'exercice 2024-2025, Eutelsat s'attend à ce que son chiffre d'affaires opérationnel soit le même que pour 2023-2024, tandis que son excédent brut d'exploitation devrait être « *légèrement inférieur* ».
— **S. T.** *(avec agences)*

> « Les performances de la connectivité de OneWeb devraient croître de façon continue au cours de l'exercice 2024-2025. »
> **EVA BERNEKE**
> Directrice générale d'Eutelsat

Quarante ans après, l'Italie décide de rouvrir ses mines

MINES

Sur 3.000 sites miniers à l'abandon, un tiers pourrait être remis en activité.

Olivier Tosseri
— *Correspondant à Rome*

« *Nous avons un coffre-fort plein de richesses enfoui dans notre sous-sol et nous ne le sortons pas* », ne cessait de déplorer Andrea Ketoff, le directeur général d'Assomineraria, la fédération italienne des entreprises minières.

Le gouvernement Meloni a décidé de l'extraire en mettant à jour la loi régissant les activités d'exploration minière qui remontait à 1927. Un décret qui vient d'entrer en vigueur cet été simplifie les procédures pour l'obtention des permis miniers.

« *Nous manquons actuellement totalement d'extraction, alors que nous sommes en pole position en Europe en ce qui concerne le recyclage des minéraux* », a déclaré le ministre de l'Energie Gilberto Pichetto Fratin. Aux côtés de son collègue Adolfo Urso, ministre de l'Industrie et du made in Italy, il s'est félicité d'un décret mettant l'Italie en conformité avec la nouvelle loi sur les matières premières critiques de l'Union européenne.

Bruxelles a ainsi établi une liste de 34 éléments réputés « *matières premières essentielles* » à la transition vers les technologies vertes mais surtout à l'autonomie stratégique. Les 27 pays de l'Union européenne importent 98 % de leurs métaux et terres rares, de Chine, de Russie, du Chili ou encore d'Afrique du Sud. Sur les 34 éléments de la liste élaborée par la Commission européenne, au moins 15 sont présents dans le sous-sol de la péninsule. C'est notamment le cas du cobalt dans le Piémont, du lithium dans le Latium ou encore de terres rares en Sardaigne. Les mines qui s'y trouvaient ont été fermées ou sont à l'abandon, car elles n'étaient plus rentables avant la récente révolution technologique.

> Les plus importants bassins en Europe d'antimoine et de titane se trouvent en Toscane et en Ligurie.

Les plus importants bassins en Europe – et les seconds au niveau mondial – d'antimoine et de titane se trouvent en Toscane et en Ligurie. Des éléments fondamentaux pour l'industrie technologique, qui les utilise pour les smartphones et les panneaux solaires.

Un fonds national sera doté d'un milliard d'euros

Les permis d'extraction, de transformation ou de recyclage des matériaux, s'ils sont approuvés, doivent maintenant être délivrés dans les dix-huit mois suivant la présentation d'une demande. Les entreprises ayant des concessions minières devront verser jusqu'à 7 % de redevances au gouvernement ou aux autorités régionales.

Selon l'Ispra, l'agence italienne pour l'Environnement, environ 3.000 sites miniers sont pour l'instant à l'abandon et près d'un millier pourrait être rapidement remis en activité.

L'Ispra bénéficiera d'un financement de 3,5 millions d'euros pour mettre à jour la carte des gisements miniers du pays. La dernière a été réalisée dans les années 1970. Les travaux ont été lancés en 2021 et devraient s'achever d'ici à mai 2025 avec le recours aux satellites et aux drones dans certains cas pour détecter les minéraux souterrains. Une mise à jour qui sera ensuite prévue tous les cinq ans.

Un fonds national sera initialement doté de 1 milliard d'euros pour développer la filière d'extraction minière et faire naître un grand acteur italien dans ce secteur. Un comité technique supervisera l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan triennal avec l'accent mis sur la gestion et le recyclage des déchets. Il devra néanmoins surmonter les résistances des puissants groupes écologiques locaux, mais également les carences techniques des administrations.

Les efforts pour la formation et la recherche ont été abandonnés dans les années 1980, au moment de la fermeture de la plupart des mines italiennes. ■

1991 : la fin brutale des « wonderboys » de l'immobilier façon casino

LES ANNÉES FOLLES DE L'IMMOBILIER (1/5)

Les promesses du marché dans les années 1980 ont fait perdre la tête à une partie de la profession – des marchands de biens aux promoteurs en passant par les notaires, les agents du secteur ou les banquiers.

Quand la bulle spéculative explosa en 1991, le réveil fut brutal.

Elsa Dicharry



En 1985, le prix au mètre carré atteignait 1.378 euros du mètre carré en moyenne à Paris. Six ans plus tard, c'était 3.464 euros. *Photo Witt/Sipa*

C'est l'histoire d'un aveuglement collectif qui a donné naissance à l'une des plus graves crises que le marché français de l'immobilier ait jamais connues. Les années 1980 sont marquées par une vraie euphorie dans le secteur – sur le segment des bureaux comme sur celui des logements.

« *Spéculation trop forte, hausse des valeurs excessive, anticipation déraisonnable, recours disproportionné au crédit et surproduction* » rapportent « Les Echos » : tous les ingrédients du krach sont là. Pourtant, à la veille de la catastrophe, les professionnels du secteur sont encore « *au bord de l'extase* ». Quand, en 1990, les premiers signaux d'alertes se font sentir, puis, qu'en 1991, le retournement du marché s'opère, le réveil est brutal.

« *La crise a frappé d'abord et surtout Paris et sa région, puis d'autres grandes villes et quelques spots touristiques. C'est un point différenciant par rapport à la crise actuelle, qui affecte la totalité du territoire* », rapporte Henry Buzy-Cazaux. Cette année-là, il venait d'être nommé délégué général de la Fnaim, la Fédération nationale des agents immobiliers. Le coup de frein à l'activité a été « *d'une très grande soudaineté*, raconte-t-il. *Certains ont avancé une raison hexogène : la guerre du Golfe. Mais la réalité, c'est que les arbres étaient en train de monter jusqu'au ciel* », poursuit-il.

« *Durant les années précédentes, les prix en région parisienne grimpaient de 20 % par an, on était sur une bulle spéculative* », confirme Loïc Cantin, l'actuel patron de la Fnaim, qui à l'époque, dirigeait depuis dix ans une agence immobilière à Nantes. Entre 1987 et 1989, sur le marché des logements anciens, la Chambre des notaires de Paris a constaté un volume annuel moyen compris entre 35.000 et 40.000 transactions. En 1992, le nombre de ventes est tombé au-dessous des 24.000. En un an, les prix ont chuté de plus de 11 %.

Immeubles bradés

« *Nous avons connu des périodes sombres. Nous sommes restés six mois sans que la ville de Nantes enregistre une seule vente. Le marché était paralysé* », se remémore Loïc Cantin. Les promoteurs, eux, se retrouvent avec des stocks importants de logements invendus sur les bras.

La situation est encore plus critique sur le marché des bureaux, où le parc a gonflé de 50 % en six ans – de 1985 à 1991 – en région parisienne. « *Les grands paquebots lancés dans le Triangle d'or de la capitale par des opérateurs tablant sur des prix supérieurs à 100.000 francs le mètre carré, sont devenus des océans de pertes* », écrivent alors « Les Echos ». « *Loin d'atteindre ces sommets, les prix ont chuté de 20 % à 30 %, entraînant dans leur sillage les loyers.* » Et provoquant la désertion des investisseurs.

« *Il y a eu des immeubles de bureaux vides, qui n'ont jamais connu de locataires et ont été bradés. On a vu arriver des fonds vautours qui ont acheté ces bâtiments. La France s'est séparée à ce moment-là d'une partie de son patrimoine* », rappelle Loïc Cantin. La crise immobilière va bientôt ébranler le système bancaire. Et pour cause : « *Les banques ont financé des mécanismes pervers – des projets de promotion immobilière fous, déconnectés de la demande – et soutenu par des marchands de biens non pas rénovateurs, mais qui achetaient des immeubles entiers dans le cœur de Paris ou des capitales régionales, et vendaient les promesses de vente* », raconte Henry Buzy-Cazaux.

« *Cette pratique est aujourd'hui interdite, mais c'est ce qui explique que les marchands de biens ont gardé une mauvaise image. A l'époque, vous ne sortiez pas d'argent, vous ne faisiez rien et vous preniez 100.000, 200.000, 300.000 francs ou plus* », raconte Michel Yaouanc, alors administrateur de biens à Nantes et depuis peu marchand de biens – mais avec le souci de les faire monter en gamme – aménageur et promoteur. Pas étonnant que le filon ait attiré du monde… « *Il y a eu des abus, jusqu'au jour où tout s'est écroulé* », se souvient-il. En fait, « *toute la profession a péché. Les banquiers. Les notaires. Les agents immobiliers qui ont surfé sur la vague et ont favorisé l'envolée des prix. C'était de la folie. Certains responsables ont basculé dans l'irresponsabilité* », poursuit Henry Buzy-Cazaux. Une vraie partie de Monopoly.

Lorsque le marché se retourne, l'ampleur des impayés et la décote des actifs immobiliers saisis font boire le bouillon aux banques. « *L'heure des comptes a sonné* », résume Loïc Cantin – qui rappelle qu'il faudra ensuite deux ou trois ans avant que le marché ne puisse redémarrer, car les banques ont coupé le robinet du crédit. Fin 1992, les pertes potentielles des banques liées à l'immobilier sont évaluées entre 45 et 70 milliards de francs, indiquent nos archives. Il faut dire que, de 1988 à 1991, leurs engagements dans le secteur ont plus que triplé, pour passer de 65 à 204,5 milliards.

Les plus touchés sont les établissements spécialisés ou très exposés à l'immobilier, à l'image du Crédit Lyonnais – qui va devoir créer une structure de défaisance pour se débarrasser de ses créances douteuses pas toutes, loin de là, liées à l'immobilier. Du Comptoir des Entrepreneurs, qui frôle la faillite. Ou de La Hénin – filiale de La Compagnie de Suez -, présidée à l'époque par Philippe Pontet, ancien membre du cabinet de Valéry Giscard d'Estaing lorsqu'il était ministre des Finances.

« Le Donald Trump français »

D'autres figures majeures émergent dans ce mauvais film. C'est le cas de Christian Pellerin, surnommé « le roi de La Défense » pour avoir largement contribué au développement du quartier d'affaires, et que la crise des années 1990 va mettre sur la paille. Son empire sera sauvé in extremis, mais moyennant une restructuration… de plus de 2 milliards de francs.

Avant la bascule, un autre homme fait régulièrement la une des magazines : il s'agit du jeune marchand de biens Pascal Jeandet, parti de rien, sans diplôme, et devenu milliardaire en un temps record. Le « wonder boy » de l'immobilier – ou même « Le Donald Trump français », comme le surnomme alors le « Nouvel Observateur » – avait l'art de flairer les bonnes affaires. « *Il réussit un jour à se faire 400.000 francs sur un simple coup de fil* », rapporte l'hebdomadaire. « *En 1988, il était propriétaire de 252 immeubles à Paris. Il avait fait graver ses initiales à l'or fin au fond de sa piscine dans sa villa d'Ibiza. Il faisait des fêtes fastueuses* », raconte Henry Buzy-Cazaux. Son groupe sera liquidé fin 1992 avec un passif d'environ 800 millions de francs.

Dans une vidéo d'archive, tournée en mai de la même année, justement à Ibiza, Pascal Jeandet témoignait : « *J'ai appliqué des méthodes financières totalement d'avant-garde à un marché très primaire. Un tas de pierre. J'ai compris qu'on pouvait acheter sans payer – ou en tout cas promettre d'acquérir […]. J'ai gagné au loto par ce système que j'ai inventé.* » Tombé, selon ses termes, dans une « *ruine dorée* » (il jouissait toujours de sa somptueuse maison des Baléares), il mourra prématurément deux ans plus tard. Maladie ? Suicide ? Sa famille n'a pas souhaité indiquer la cause de son décès. ■

Demain La Bretagne secouée par la grande ruée vers l'Ouest

Les « taxis volants » finalement privés de la vitrine offerte par les JO de Paris

TRANSPORT

Faute d'avoir obtenu à temps la certification de leurs moteurs, la start-up Volocopter et le groupe ADP doivent faire une croix sur les vols tests quotidiens qu'ils avaient prévu de réaliser au-dessus de la Seine.

Emma Laune-Tereygeol
— Avec l'AFP

Ils voulaient faire des Jeux Olympiques la vitrine d'un nouveau mode de transport innovant. Mais les promoteurs des « taxis volants » électriques ont dû renoncer à expérimenter leur utilisation pendant l'événement à Paris, faute de certification. Le gestionnaire d'aéroports Groupe ADP et la start-up allemande Volocopter visent désormais un vol « *d'ici à la fin de l'année* », depuis une plateforme flottant sur la Seine. En guise de consolation, de nouvelles démonstrations sans passagers auront lieu à l'aérodrome de Saint-Cyr-l'Ecole (Yvelines) jeudi et dimanche, à quelques kilomètres du parc du château de Versailles.

Plateforme à Austerlitz

ADP et Volocopter, soutenus par la région Ile-de-France, souhaitaient effectuer des vols expérimentaux à partir d'une plateforme aménagée sur les quais d'Austerlitz, dans l'est de la capitale. L'attention mondiale portée aux Jeux Olympiques devait mettre à l'honneur les taxis « Volocity », appareils conçus et fabriqués par l'entreprise allemande. Les promoteurs espéraient démontrer la faisabilité d'un nouveau mode de transport en zone urbaine dense, en faisant circuler ces engins entre plusieurs « vertiports ».

La certification a subi un « *décalage de quelques semaines* », a expliqué Edward Arkwright, le directeur général exécutif du Groupe ADP, qui gère des aéroports et aérodromes de la région parisienne, dont Paris-Charles-de-Gaulle et Orly, mais aussi Saint-Cyr. Le retard est lié aux moteurs qui ont dû être renvoyés aux Etats-Unis afin d'être contrôlés. « *Ils vont revenir la semaine prochaine, mais pas à temps pour faire les vols depuis la barge* » avant la fin des Jeux, a précisé Dirk Hoke, le PDG de la start-up allemande fabricant les Volocity. C'est un nouveau revers pour le projet qui avait déjà revu ses ambitions à la baisse ces derniers mois, la start-up allemande n'ayant pas obtenu à temps une certification de l'Agence européenne de sécurité aérienne (AESA) pour accueillir des passagers payants.

La Mairie de Paris est contre

L'entreprise ne pouvait donc prévoir que des vols de démonstration gratuite pendant les JO. En septembre, l'Autorité environnementale avait aussi jugé l'étude d'impact du projet « *incomplète* » sur l'évaluation des nuisances sonores, de la consommation d'énergie ou des émissions de gaz à effet de serre.

Le projet avait aussi rencontré l'hostilité des élus municipaux de Paris, de la majorité comme de l'opposition. La mairie, parlant d'une « *aberration écologique* », avait même contesté en justice l'arrêté publié le 9 juillet par le ministère des Transports et autorisant la création de l'« hélistation » d'Austerlitz. Le 24 juillet dernier le Conseil d'Etat saisi en référé avait donné tort à la municipalité, en attendant une décision sur le fond censée intervenir à l'automne. Mais selon l'arrêté du ministère, l'autorisation d'exploitation de la plateforme court jusqu'au 31 décembre « *au plus tard* ».

Dans cette course contre la montre, Volocopter a aussi dû composer avec des doutes sur sa viabilité, a concédé Dirk Hoke. « *Ce n'était pas facile, mais on a réussi à stabiliser la société avec les actionnaires existants* », a-t-il expliqué, disant espérer « *sécuriser des investissements* » d'ici à l'introduction en Bourse, prévue « *autour de 2027* ». ■

Stellantis continue de réduire ses effectifs aux Etats-Unis

AUTOMOBILE

Le groupe pourrait supprimer jusqu'à 2.450 emplois sur son site de Warren, dans le Michigan, une nouvelle étape dans son plan drastique de réduction des coûts outre-Atlantique.

Nicolas Rauline

Stellantis réduit la voilure sur son site de Warren, aux Etats-Unis. Le groupe franco-italo-américain a annoncé qu'il allait arrêter la production dans le Michigan du Ram 1500 Classic, son modèle de pick-up entrée de gamme. Ce modèle n'a pas été remplacé, entraînant la suppression de sa ligne de production. Ce sont ainsi jusqu'à 2.450 emplois qui pourraient disparaître. Ces emplois sont surtout occupés par des vacataires, payés à l'heure.

L'usine de Warren emploie au total 3.700 salariés, membres du puissant syndicat United Auto Workers (UAW). Elle produit deux autres modèles, la Jeep Wagoneer et le Grand Wagoneer qui, eux, ne sont pas touchés. Les premiers départs pourraient survenir dès le mois d'octobre, les membres de l'UAW pourront toutefois travailler sur d'autres sites du groupe. La production du nouveau Ram 1500, produit sur un site voisin, n'est pas concernée.

Les ventes de Stellantis ont reculé de 18 % aux Etats-Unis en six mois.

Ces annonces s'ajoutent à celles de décembre dernier, quand le groupe issu de la fusion entre PSA et Fiat-Chrysler avait annoncé des licenciements sur deux sites de Jeep, celui de Toledo dans l'Ohio (340 salariés à temps plein et un millier à temps partiel), et celui de Detroit (plus de 500). Stellantis avait alors mis en avant la baisse des ventes de sa marque. Un an auparavant, le groupe avait mis à l'arrêt l'usine de Belvidere, dans l'Illinois, qui produisait les SUV Jeep Cherokee.

Ram n'a pas été épargné, non plus, par le coup de frein du marché américain. Ses ventes de pick-ups ont chuté de 23 % au deuxième trimestre, quand les ventes de Stellantis, au total, ont reculé de 18 % aux Etats-Unis en l'espace de six mois, sa part de marché passant de 10 % à 8,2 % en un an.

De nouveaux modèles

Stellantis espère remonter la pente en Amérique du Nord avec le lancement de nouveaux modèles dans les prochains mois, alors que d'autres sont en fin de cycle, comme le Renegade de Jeep. La situation est d'autant plus préoccupante pour le groupe que l'Amérique du Nord est son principal marché. Il y réalise la moitié de son activité et plus de la moitié de ses bénéfices.

Un plan massif de réduction des coûts a aussi été engagé dans l'ensemble du groupe aux Etats-Unis, notamment avec la mise en œuvre d'un plan de départs volontaires. ■

Elections américaines 2024 : la Silicon Valley se déchire en public

● La Silicon Valley rechigne généralement à afficher ses opinions politiques.
● Depuis la tentative d'assassinat de Donald Trump, suivie par le remplacement de Joe Biden par Kamala Harris, investisseurs et travailleurs de la tech n'hésitent plus à soutenir publiquement l'un des deux candidats.

ÉTATS-UNIS

Hortense Goulard
— Correspondante à San Francisco

Dans la Silicon Valley, les discussions politiques sont rares. Ces derniers mois, les conversations tournaient surtout autour de l'IA générative, de son potentiel et de ses défauts. Mais la tentative d'assassinat contre Donald Trump en juillet a changé la donne.

En quelques heures, tout un pan de l'« establishment » de la Silicon Valley, s'est précipité pour soutenir le candidat républicain, à un moment où cela paraissait plus acceptable. Elon Musk, Marc Andreessen et Ben Horowitz, les deux fondateurs du célèbre fonds d'investissement, mais aussi Palmer Luckey, le fondateur de la start-up de la défense Anduril, ou encore David Sacks, un ancien de PayPal, se sont mobilisés pour l'ancien président.

Ce virage à droite a surpris dans une Californie encore largement acquise au parti démocrate. En réalité, les progressistes n'avaient pas disparu de la Silicon Valley. Ils s'étaient simplement faits discrets, face à une campagne présidentielle qui tournait mal pour leur candidat. Le retrait de Joe Biden, et son remplacement par Kamala Harris, a changé la donne.


Tout un pan de l'« establishment » de la Silicon Valley s'est précipité pour soutenir le candidat républicain, un virage à droite surprenant en Californie. *Photo iStock*

« Pro-rêve américain »

Fin juillet, plus de 750 investisseurs en capital-risque ont signé une déclaration affirmant qu'ils voteraient pour la candidate démocrate en novembre. Parmi eux figurent notamment Reid Hoffman, le fondateur de LinkedIn, Vinod Khosla, un célèbre investisseur fondateur de Khosla Ventures, ainsi que Mark Cuban, un propriétaire de club de la NBA connu pour sa participation à la série de téléréalité « Shark Tank », qui met en scène des entrepreneurs.

« *Nous sommes pro-entreprises, pro-rêve américain, pro-entrepreneurs et pro-progrès technologique,* affirment les signataires. *Nous croyons aussi que la démocratie est la colonne vertébrale de notre nation.* » Des centaines de travailleurs de la tech et entrepreneurs leur ont emboîté le pas en signant une autre lettre ouverte en faveur de Kamala Harris.

Ces efforts se sont accompagnés d'appels aux dons, qui ont contribué à renflouer les caisses de la candidate démocrate. Reed Hastings, l'un des cofondateurs de Netflix, aurait ainsi contribué à hauteur de 7 millions de dollars à un comité de soutien à la vice-présidente. Melinda Gates, l'ex-femme de Bill Gates et philanthrope, a, elle aussi, appelé à voter Kamala Harris, tout comme Sheryl Sandberg, l'ancienne directrice des opérations de Meta, qui a monté en 2023 un fonds de capital-risque avec son mari.

Depuis quelques semaines, le microcosme de la Silicon Valley se déchire en public. L'élection présidentielle provoque parfois de violentes ruptures entre anciens collègues et amis.

Lorsque Vinod Khosla a publié un message sur X appelant à battre Donald Trump, le PDG de Tesla et de SpaceX l'a interpellé. « *Voyons Vinod. Trump/Vance, allons-y !!!* », a-t-il commenté sous son post. « *C'est difficile pour moi de soutenir quelqu'un qui n'a aucunes valeurs, qui ment, qui triche, qui viole, qui rabaisse les femmes et qui hait les immigrés comme moi,* a répondu l'investisseur. *Peut-être qu'il baissera mes impôts ou qu'il allégera certaines réglementations mais ce n'est pas une raison pour accepter la dépravation de ses valeurs personnelles.* »

En réponse, Scott McNealy, un ancien cofondateur de Sun Microsystems, qu'il a créé avec Vinod Khosla, a affirmé que ce dernier avait sûrement plein de points communs avec le candidat républicain. L'investisseur d'origine indienne a répliqué qu'il avait « *presque vomi* » en se voyant comparé à Donald Trump.

Le candidat républicain, qui avait critiqué les cryptomonnaies par le passé, a récemment cherché à s'afficher comme un champion de cette industrie. Au point de promettre que les Etats-Unis seraient la « *superpuissance mondiale du crypto* » et que la banque centrale conserverait une « *réserve stratégique de bitcoins* ». Il a également promis de revenir en arrière sur la régulation autour de l'IA.

> « C'est difficile pour moi de soutenir quelqu'un qui n'a aucunes valeurs, qui ment, qui triche, qui viole, qui rabaisse les femmes et qui hait les immigrés comme moi. »
> **VINOD KHOSLA**
> Fondateur de Khosla Ventures et cofondateur de Sun Microsystems

Outre le choix de son colistier, un ancien VC, ce message est pensé sur mesure pour plaire à la Silicon Valley. Michael Moritz, l'un des investisseurs phare du fonds de capital-risque Sequoia s'est fendu d'un article dans le « Financial Times » pour mettre en garde ses pairs. « *Heureusement, au moins dans la Silicon Valley, Trump ne l'emportera pas* », assure ce dernier. Deux de ses collègues chez Sequoia, Doug Leone et Shaun Maguire, ont affiché leur soutien à Donald Trump.

Les financiers qui soutiennent Donald Trump font « *la même erreur que tous les gens puissants qui soutiennent des hommes politiques autoritaires* », analyse-t-il. « *Ils sont,* je pense, *séduits par la notion selon laquelle, grâce à leur richesse, ils seront capables de contrôler Trump.* [...] *Mais cela n'a pas été le modus operandi des dictateurs au cours des siècles.* »

« J'ai pleuré ce jour-là »

Dans la Silicon Valley, les femmes et les minorités ethniques demeurent moins nombreuses et moins visibles que les hommes blancs. Elles sont aussi plus vulnérables face à la rhétorique incendiaire de Donald Trump.

Merci Grace, une ancienne associée du fonds d'investissement Lightspeed Venture Partners, raconte au « Washington Post » s'être sentie visée par les positions pro-Trump, notamment concernant l'avortement. Le jour où deux de ses amis ont pris position pour le républicain, « *j'ai pleuré* », affirme Merci Grace. « *J'ai eu le sentiment qu'ils étaient prêts à échanger ma vie contre de l'argent.* » ■

Donald Trump baisse d'un ton sur les véhicules électriques pour ménager son allié Elon Musk

Le candidat républicain à la présidentielle avait promis de mettre fin à « l'obligation ridicule » de rouler électrique dès le premier jour de son arrivée au pouvoir. Il explique à présent qu'il aime les véhicules électriques, mais qu'il s'agit d'un « sous-marché » qui ne pourra pas grandir.

Solveig Godeluck
— Bureau de New York

« *Je respecte Elon Musk. Il a du courage. Il faut du courage pour me soutenir.* » Jeudi 8 août, lors d'une conférence de presse impromptue où il a balayé tous les sujets de sa campagne présidentielle, Donald Trump a une fois de plus loué le patron fondateur de Tesla. Depuis que l'entrepreneur en guerre contre le « virus woke » lui a apporté son soutien officiel, le leader populiste a adouci son discours sur les véhicules électriques – une industrie dont Tesla est le leader aux Etats-Unis. « *Vous savez, Elon a soutenu ma candidature très fortement. Donc je n'ai pas le choix* », a-t-il benoîtement reconnu lors d'un meeting en Géorgie. Ce ralliement est intervenu après la tentative d'assassinat de Donald Trump le 13 juillet.

Puis il a annoncé qu'il donnerait 45 millions de dollars par mois à sa campagne jusqu'au scrutin de novembre, soit 180 millions au total. Elon Musk se sert aussi de sa plateforme X pour relayer la propagande de la « *guerre culturelle* » républicaine. Lundi soir, il va interviewer l'ancien président en direct sur X.

> Le ralliement de Musk est intervenu après la tentative d'assassinat de l'ancien président le 13 juillet.

> Il a annoncé qu'il donnerait 45 millions de dollars par mois à sa campagne jusqu'au scrutin de novembre.

Depuis quelques semaines, Donald Trump clame qu'il « *aime les véhicules électriques* ». Cela ne l'empêche pas de dire, dans la foulée, qu'il va mettre fin à « *l'arnaque verte* » de Joe Biden. Il a promis de supprimer « *l'obligation ridicule* » de rouler électrique « *dès le premier jour* » de sa présidence.

Il ne précise pas s'il veut abolir les crédits d'impôts à l'achat d'une automobile de 2022 (loi IRA), revenir sur la nouvelle réglementation visant à réduire les émissions, ou les deux. Donald Trump multiplie les contorsions pour coller à son électorat sans fâcher son mécène. Les véhicules électriques « *sont très chers* », « *vont tous être faits en Chine* », « *ne vont pas loin* », « *ne marchent pas quand il fait froid* », disait-il avant le ralliement d'Elon Musk, avec des clins d'œil appuyés aux ouvriers mécontents de Detroit.

Le duo Trump-Vance privilégie le pétrole et le gaz

A présent, il préfère minimiser l'importance de cette industrie. « *C'est un beau marché, mais c'est vraiment un sous-marché* », a-t-il assuré jeudi, en conférence de presse. « *Ils veulent que tout le monde ait un véhicule électrique. Mais nous ne pouvons pas. On ne peut pas produire suffisamment d'électricité* », a-t-il ajouté.

Il y a presque un an, le sénateur J.D. Vance n'a pas eu besoin de ce prétexte pour proposer au vote une loi supprimant les 7.500 dollars de subvention individuelle à l'achat d'un véhicule électrique, et créant 7.500 dollars d'aide à l'achat d'une voiture thermique. Elon Musk a pourtant soutenu le choix du jeune capital-risqueur comme colistier de Donald Trump. Ce provocant « Drive American Act » n'a pas été adopté.

Mais il en dit long sur les priorités du ticket Trump-Vance, qui a juré de faire jaillir le pétrole et le gaz en Amérique. « *Fore, bébé, fore !* » c'est le mantra de Donald Trump. ■

SÉRIES D'ÉTÉ 1/9 — LES TERRITOIRES DU NUCLÉAIRE

Dans la Manche, quand les installations nucléaires ont fleuri au milieu des champs

Une usine de retraitement de combustibles usagés d'Orano, un centre d'enfouissement de l'Andra, trois centrales EDF dont l'EPR : depuis 1959, les équipements nucléaires ont poussé dans le Cotentin.

Philippe Legueltel
— Correspondant à Caen

A cette époque, à la fin des années 1950, les images sont en noir et blanc. Surplombant la mer, les paysages autour de La Hague, au nord-ouest du département de la Manche, sont alors agricoles, constitués de petits murets de pierre ceinturant les champs et tombant vers la mer. A vingt kilomètres de Cherbourg, ils donnent à ce coin de presqu'île un air d'Irlande. Loin de tout tumulte industriel, le Cotentin ne se doute de rien et encore moins de son avenir. Jusqu'au jour où…

Sur la lande, ouverte aux vents marins, un homme arpente secrètement routes et chemins. Missionné par le général de Gaulle, Robert Galley, compagnon de la Libération, ingénieur des Mines et futur ministre, est à la recherche d'un site idéal pour la construction d'une nouvelle industrie. La rumeur d'une probable usine de casseroles court à travers champs. Le mystère prend fin avec l'annonce d'un site de production de plutonium qui surprend les paysans de ce bout du monde.

« La décision d'implanter en France une deuxième usine de traitement fut prise en 1959, quelques années après la création du Commissariat à l'énergie atomique [CEA]. *Sa vocation première était d'accompagner le développement du parc nucléaire civil et de servir, le cas échéant, d'usine de substitution à l'usine de Marcoule »*, indique Orano, devenu, après le CEA, la Cogema, puis Areva, l'exploitant de l'usine de retraitement de combustibles usagés de La Hague où 6.000 personnes travaillent.

Pour les convaincre du bien-fondé du progrès futur, un voyage organisé par l'industriel emmène les élus visiter Marcoule (Gard), l'autre usine de production de plutonium. *« Reçus comme des princes »*, selon un participant, ils goûtent aux restaurants et boîtes de nuit. La séduction opère.

« Des terres qui ne valent rien sont achetées à prix d'or aux paysans. On leur parle de poule aux œufs d'or, de l'argent qui tombera, de l'opportunité de changer de vie et de classe sociale, de trouver du travail. On leur apportait un peu la civilisation », se souvient le journaliste Rémi Mauger, un enfant du pays, réalisateur du documentaire « Atomes crochus» (en 2000 sur France 3 Normandie), qui raconte l'étonnante aventure « nucléaire » de ce petit morceau de territoire.

« On vit avec »

Petit ? L'emprise foncière de l'usine sera quand même de taille. Pas moins de 300 hectares, soit 150 exploitants agricoles concernés. Il faudra un peu plus de cinq ans pour construire l'unité UP2-400 dédiée au traitement de combustibles usés, aujourd'hui en cours de démantèlement. Les activités de recyclage démarreront en janvier 1967 et, très vite, la capacité de l'usine sera augmentée puis de nouvelles unités sortiront de terre.

Mais le Cotentin ne va pas en rester là. A la fin des années 1960, toujours aussi discrètement et non loin de là, le CEA a le projet de stocker de façon souterraine des déchets, ces résidus radioactifs issus de La Hague mais aussi de toute la France. *« Pour la première fois, La Hague se rebiffe »*, relate Rémi Mauger. Avec succès. Le CEA recule et offre un terrain pris sur ses propres installations. Géré par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs, le site, de 1979 à 1994, totalisera 527.000 mètres cubes de résidus de faible et moyenne activité. Depuis, il ne reçoit plus aucun colis irradié. Enfin, le plan Messmer de 1973 finit d'équiper la pointe du département. A deux pas de La Hague, deux centrales nucléaires, approuvées par un référendum local, sont construites à Flamanville. En bord de mer cette fois, les imposants dômes de béton entrent en fonction au milieu des années 1980. La contestation nouvelle n'y change rien.



La décision d'implanter en France, à La Hague, une deuxième usine de traitement a été prise en 1959. *CEA*

C'est là aussi que le projet de l'EPR voit le jour. Lancée en 2007, la construction de ce chantier maudit, cumulant retards et surcoûts, vient seulement de prendre fin. Tout juste autorisé pour sa mise en service, son réacteur est le 57e en France. Au total, près de 4.000 personnes s'activent sur les trois centrales réunies. Depuis toutes ces années, la Manche s'est finalement convertie à ces installations qui en font un des départements les plus « nucléarisés » de France. *« On peut être pour ou contre mais elles sont là. Entre élus et industriels, qui ne sont pas sur un terrain conquis, il faut simplement se comprendre, s'entendre et se respecter. La concertation est un élément important, ce qui n'était pas le cas dans les années 1960 »*, plaide Manuela Mahier, la maire de La Hague.

Les époques ont effectivement bien changé. Le secret est plus difficile à garder et le projet d'une nouvelle piscine de refroidissement fait face à des opposants motivés. L'annonce de la reconstruction de l'usine Orano, en mars 2024 par Bruno Le Maire, a relancé l'espoir ou la crainte de la population alentour. *« On vit avec »*, lâche, fataliste, Jacques Hamelin, l'ancien maire de Digulleville (1971-2020), qui a aussi un morceau du site sur ses terres. Le Cotentin n'en a décidément pas fini avec le nucléaire.

Demain Dans les entrailles du Grand Est

Hall U Need duplique son concept de complexe indoor

HAUTS-DE-FRANCE

La société du Nord, qui développe une offre mêlant restauration-bar et loisirs indoor, avance sur deux projets en Seine-et-Marne et près de Lyon.

Nicole Buyse
— Correspondante à Lille

Avec un premier Hall U Need implanté près de Lille en 2021, Cyril Parenna innovait avec un concept inédit en France mêlant restauration-bar et loisir indoor. Le succès du lieu est tel – déjà 600.000 visiteurs par an – que le fondateur a levé 4 millions d'euros pour en ouvrir deux autres en France : à Lieusaint, près de Corbeil-Essonnes (Seine-et-Marne) et à Saint-Priest, près de Lyon.

En général, un site de loisirs indoor propose une seule activité, type bowling ou karaoké. A Saint-André-lez-Lille, sur 7.000 m², le concept propose plusieurs animations de ce type mais aussi une multitude de jeux d'arcade, un restaurant-bar de 500 places et une terrasse de 320 places.

Au sol, une moquette de qualité donne l'impression d'être au casino. La capacité est de 1.650 personnes, mais les espaces ont été insonorisés. Alors que son business plan visait un chiffre d'affaires (hors taxe) de 5 à 6 millions d'euros, il a atteint les 7,8 millions en 2023, en progression de 15 % par rapport à 2022 et il table sur près de 8,4 millions cette année. Le complexe emploie 80 personnes.

Des événements sont organisés toutes les semaines, comme des concerts, ou autour d'événements sportifs. Le lieu a ainsi fait salle comble le soir de la demi-finale perdue par la France à l'Euro 2024. La clientèle est plutôt familiale le week-end. Mais le site se remplit aussi en semaine grâce à une offre aux entreprises avec une salle de séminaire de 300 places. Cette cible représente un quart du chiffre d'affaires.

6,5 millions par centre

A Lieusaint, sur le centre commercial de Carré-Sénart, les travaux ont commencé début juillet dans un ancien bowling de 5.000 m². Il devrait ouvrir en avril 2025. A Saint-Priest, où il s'agit d'un ancien Ikea de 4.800 m², l'ouverture est prévue pour la fin d'année prochaine. Il faut compter 6,5 millions d'euros par centre : 1,5 million en fond propre pour la société et 5 millions pour les travaux. D'où la levée de fonds auprès de France Investissement Tourisme 2 et Picardie Investissement.

Pour Cyril Parenna, *« il y a en France de la place dans chaque grosse agglomération, soit un potentiel de quinze à vingt Hall U Need sur le territoire »*. Il est déjà en discussion pour s'installer à Rennes, Bordeaux, Toulouse ou Parly 2 dans les Yvelines et regarde les possibilités en Belgique. La société a embauché cette année une dizaine de personnes sur son siège de Marquette-lez-Lille, où l'effectif totalise 17 salariés. ■

EasyMile s'unit à TLD pour vendre son tracteur autonome

OCCITANIE

Le concepteur de systèmes de navettes autonomes a constitué une coentreprise avec le fabricant d'engins d'assistance aéroportuaire pour vendre son tracteur autonome aux usines et aux aéroports.

Laurent Marcaillou
— Correspondant à Toulouse

C'est une nouvelle étape, dix ans après sa création. Le constructeur de navettes autonomes EasyMile à Toulouse a constitué récemment la coentreprise TractEasy avec le fabricant d'engins aéroportuaires TLD (Alvest) pour vendre son tracteur de remorquage autonome EZTow dans les usines et les aéroports. Celle-ci est détenue majoritairement par TLD et emploie une vingtaine de salariés, principalement des commerciaux et des ingénieurs de déploiement. Elle est installée à Denver, aux Etats-Unis, où le marché des véhicules autonomes est plus important, et elle vient d'ouvrir une filiale à Berlin pour couvrir l'Europe. Cette coentreprise est chargée de la gestion des projets, de la commercialisation et du service après-vente.



EasyMile et TLD ont noué un partenariat dès 2018 pour la conception du tracteur. *DR*

EasyMile et TLD ont noué un partenariat depuis 2018 pour concevoir le tracteur autonome. Comme pour les navettes autonomes de passagers, EasyMile réalise le logiciel de conduite autonome qui traite les informations des capteurs tels les caméras, les lidars, le GPS, la centrale inertielle, etc. Et TLD, qui est le premier constructeur mondial d'engins d'assistance aéroportuaire pour tirer les bagages et les avions notamment, fabrique le tracteur autonome EZTow dans son usine de Saint-Lin, dans les Deux-Sèvres.

De John Deere à Daimler

La coentreprise TractEasy vise en premier lieu l'équipement des usines. *« C'est un marché évident car il existe déjà des tracteurs autonomes à l'intérieur des entrepôts logistiques et nous apportons la pièce manquante pour les rendre autonomes dans l'environnement extérieur »*, explique Clément Masson, directeur commercial pour l'Europe de TractEasy. Le tracteur autonome EZTow peut tirer des remorques pesant jusqu'à 20 tonnes à une vitesse de 15 km/h, trois fois plus rapide que celle des véhicules robotisés qui suivent une bande magnétique. Il transporte des marchandises entre des bâtiments d'usine en remplaçant des camions et des chariots élévateurs. Il tire aussi les chariots à bagages dans les aéroports.

TLD et EasyMile ont déployé une vingtaine de tracteurs autonomes dans une dizaine d'usines et dans les aéroports de Narita au Japon et de Changi à Singapour.

> Le tracteur autonome peut tirer des remorques pesant jusqu'à 20 tonnes à une vitesse de 15 km/h.

EZTow est aussi en phase de test dans les aéroports d'Amsterdam et de Dallas, après avoir été essayé à Toulouse-Blagnac. Il est utilisé chez le constructeur de machines agricoles John Deere aux Etats-Unis, dans l'usine de BMW à Dingolfing et celle de camions de Daimler AG à Wörth en Allemagne. *« Le marché des usines est déjà mature mais le volume d'utilisation sera plus important à terme dans les aéroports, où beaucoup d'opérations restent manuelles »*, estime Clément Masson.

TracEasy développe aussi, avec le constructeur hollandais Terberg, un tracteur autonome d'une capacité de 65 à 100 tonnes pour le transport dans les ports. Deux exemplaires sont testés aux Pays-Bas et en Suède. EasyMile n'abandonne pas les navettes de passagers pour autant mais devant les difficultés techniques et réglementaires de la circulation autonome sur route ouverte, il se concentre sur ses projets phares en secteur privé comme celui du parc touristique de Terhills en Belgique. L'entreprise a déployé 200 véhicules au total, dont 180 navettes autonomes de passagers. Elle emploie 280 salariés et a réalisé un chiffre d'affaires de 16 millions d'euros en 2020, non communiqué ensuite. ■

Le rebond des marchés se confirme mais les investisseurs restent fébriles

● Les grands indices mondiaux ont repris des couleurs après l'accès de panique de lundi.
● Le rebond reste toutefois fragile, dans un marché toujours extrêmement sensible au moindre indicateur sur l'état de santé de l'économie américaine.

BOURSE

Florian Maussion

Après un séisme, le retour au calme n'est jamais complètement serein. Et la peur d'une réplique, toujours présente. Mais les grandes Bourses mondiales semblent reprendre leurs esprits, après l'accès de panique de lundi.

A la Bourse de Tokyo, depuis mardi, le Nikkei et le Topix (indice plus large) ont repris plus de 11 %. Les indices japonais restent toutefois en retrait par rapport aux niveaux qui prévalaient avant la tempête. Le Nikkei, par exemple, avait cédé près de 6 % le vendredi 2 août et plus de 12 % le lundi 5, la pire séance pour Tokyo depuis le krach de 1987.

En Europe, les principaux indices – qui avaient globalement moins souffert – ont retrouvé leurs niveaux de la fin de la semaine précédente. Le CAC 40 a terminé vendredi sur une hausse hebdomadaire de 0,25 %.

Wall Street a mis plus de temps à retrouver ses esprits. Mais le rebond a fini par se matérialiser jeudi, avec une hausse de 2,87 % pour le Nasdaq et de 2,30 % pour le S&P 500, qui a réalisé sa meilleure séance depuis novembre 2022. Pour finir, sur la semaine, le S&P 500 est quasiment à l'équilibre (-0,04 %).

Des marchés rassurés

La panique, lundi, avait été provoquée par une conjonction de deux événements : d'un côté la hausse du taux directeur de la Banque du Japon (BoJ) et la remontée du yen, de l'autre la montée des craintes de récession aux Etats-Unis après une hausse du chômage en juillet.

Le tout, après une vague de résultats trimestriels décevants dans la Tech américaine. Puis la donne a changé. D'abord avec les déclarations du vice-gouverneur de la BoJ, qui a affirmé que celle-ci ne procéderait pas à de nouvelles hausses de taux tant que le marché serait instable. Puis grâce à de nouveaux chiffres sur l'emploi américain, avec une baisse plus importante que prévue des nouvelles demandes d'allocations chômage. De quoi apaiser les craintes de récession et rassurer Wall Street.

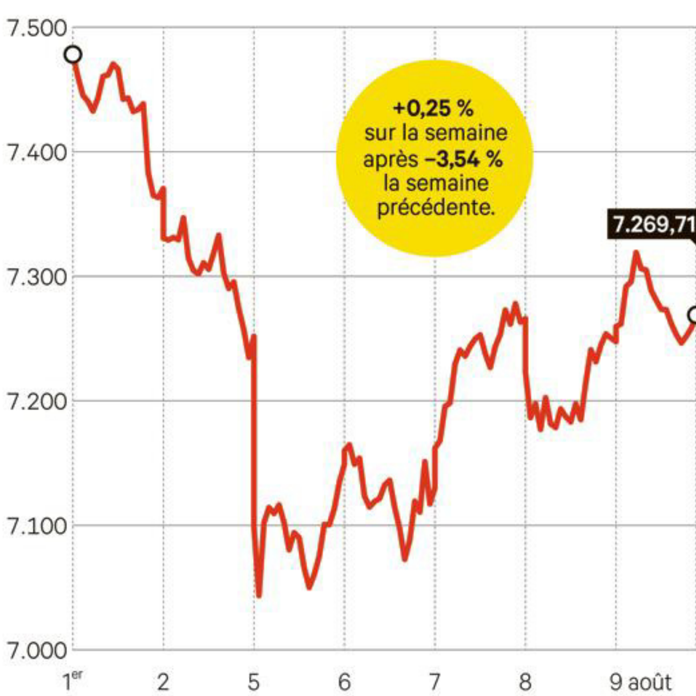
Cela sera-t-il suffisant pour que le marché retrouve sa sérénité ? Le VIX, « l'indice de la peur » qui mesure la volatilité sur les marchés américains, est certes redescendu après avoir touché, lundi, un sommet digne des derniers grands krachs de l'histoire boursière. Mais il s'est stabilisé au-dessus de 20, un niveau bien supérieur à celui des derniers mois. Son équivalent européen, le V2X, a suivi la même tendance. *« Nous avons eu un choc de volatilité inhabituel, très rare. Il n'y a pas eu de casse majeure, mais il y a forcément des positions qui doivent être débouclées et ça ne se fait pas en un jour »*, souligne Emmanuel Cau chez Barclays.

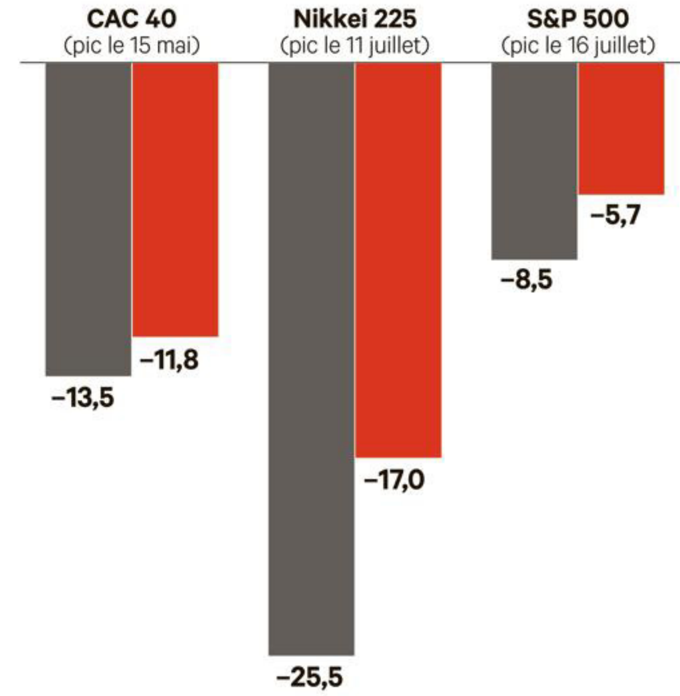
L'une des grandes questions porte sur le dénouement des opérations de « carry trade » en yen. Ces stratégies de portage, qui consistent à emprunter des capitaux dans des devises à taux d'intérêt très faibles, pour les réinvestir dans des produits à haut rendement, sont devenues moins rentables depuis que la BoJ a relevé ses taux. Cela a poussé de nombreux investisseurs à déboucler leurs positions, ce qui a accéléré à la fois la remontée du yen et le recul des actions.

Inflation américaine

Jeudi, JP Morgan estimait qu'il restait encore un tiers de ce débouclage à effectuer. Pour BNY Mellon, la poursuite du mouvement pourrait même entraîner la devise vers les 100 yens pour 1 dollar (elle s'est déjà appréciée jusqu'à 141 yens pour 1 dollar lundi). Dans l'ensemble, les professionnels de marché estiment néanmoins que le gros de la tempête est passé, même si *« l'élection américaine, les risques géopolitiques et la nomination d'un nouveau gouvernement en France après la trêve olympique pourraient jouer avec les nerfs du marché »*, prévient Emmanuel Cau. Le stratégiste de Bank of America Michael Hartnett relativise, lui, la baisse de 6 % du S&P 500 depuis son record de mi-juillet.

L'indice est toujours au-dessus de sa moyenne mobile sur 200 jours et le taux américain à 30 ans n'est pas tombé sous 4 %. *« Le passage de ces niveaux techniques ferait basculer Wall Street de l'hypothèse d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine à celui d'un atterrissage brutal »*, selon lui. ■





« LES ÉCHOS » / SOURCE : BLOOMBERG

> « L'élection américaine, les risques géopolitiques et la nomination d'un nouveau gouvernement en France après la trêve olympique pourraient jouer avec les nerfs du marché. »
> EMMANUEL CAU
> Barclays

Le « carry trade » à l'origine de la tempête boursière du 5 août dernier

La stratégie de portage, très populaire sur les marchés, comporte des risques, souvent perçus à tort comme limités.

La tempête du 5 août est venue d'un pays, le Japon, dont les taux bas et la monnaie refuge ne le prédisposaient pas à jouer un tel rôle. Compte tenu des taux négatifs entre 2016 et 2024 et très faibles ensuite (0,1 % puis 0,25 %), les opérateurs ont emprunté massivement et « gratuitement » des yens. Ils ont été ensuite cédés pour acheter des devises de grands pays ou des émergents dont les taux sont plus rémunérateurs qu'au Japon. Cet argent a été investi sur leurs dettes, permettant d'empocher le différentiel de taux.

Le yen étant resté longtemps faible, le risque de change de ces stratégies est apparu comme limité voire nul. La Banque du Japon ayant montré jusqu'à récemment très peu de volonté de remonter ses taux, le « carry trade » (stratégie de portage) « made in Japan » est apparu comme une martingale, pour gagner 99 % du temps. Problème dans 1 % des cas, c'est la crise. Le gain annuel du « carry trade » contre les grandes devises du G10 (autour de 9 % à la mi-juillet), a été totalement éradiqué par la crise du 5 août.

Tous les types d'intervenants – hedge funds, firmes de trading, particuliers notamment les Japonais eux-mêmes très friands de ce type d'opérations – pratiquent ou ont pratiqué le « carry trade », compte tenu de son apparente simplicité. Ses risques ont souvent été perçus à tort comme limités. Il porte en lui un risque de crash du fait de son extrême popularité et de son extrême sensibilité aux changements de politiques monétaires notamment des deux côtés de l'Atlantique.

Un manque de liquidité durant l'été

Cette stratégie sur les changes est conditionnée à une bonne liquidité du marché pour pouvoir y mettre un terme rapidement si l'environnement devient trop dangereux. Or, la liquidité fait défaut durant l'été. Quand de nombreux opérateurs veulent, tous en même temps, déboucler leurs positions, c'est la « spirale de la mort » et la contagion s'étend à de nombreux actifs risqués. La dette et les devises (Mexique, Turquie…) sur laquelle ils avaient investi plongent du fait de leurs ventes rapides et concomitantes.

> Le gain annuel du « carry trade » contre les grandes devises du G10 (autour de 9 % à la mi-juillet), a été totalement éradiqué par la crise du 5 août.

Ils doivent récupérer des yens afin de rembourser leurs emprunts. En moins de quatre semaines, de la mi-juillet à la crise du 5 août, le yen s'était envolé de 13 % face au dollar, du jamais vu depuis octobre 2008 et la grande crise financière. Tous ceux qui avaient vendu une devise, longtemps faible à l'image de son économie, pour investir sur des actifs risqués ont dû stopper l'hémorragie en catastrophe en faisant machine arrière. Des traders ont perdu en quelques jours voire heures, tout, voire plus que ce qu'ils avaient gagné sur plusieurs mois.

Sans données sur les montants en jeux à l'échelon mondial pour les opérations de « carry trade », les marchés en sont réduits à des estimations variables sur l'épée de Damoclès qui pèse toujours sur eux. Une hausse de l'inflation qui mettrait la pression sur la Banque du Japon (BoJ) pour relever encore ses taux, relancerait les craintes d'une nouvelle réplique de la secousse sismique.

Aussi ancien que les marchés, le « carry trade » n'est pas pour autant enterré malgré la tempête récente. *« Les différentiels de taux vont se contracter mais ce n'est pas pour autant qu'il y aura convergence. La volatilité élevée de la paire dollar/yen est un problème qui pourra décourager l'utilisation du yen comme devise de financement du "carry trade" »*, constate dans une note Olivier Korber, stratège au département recherche chez SG. D'autres monnaies pourraient le remplacer à terme. Par le passé, le franc suisse, l'euro ou le dollar ont joué ce rôle pendant des périodes plus ou moins longues.
— N. A.-K.

Le krach de 1929 n'a pas eu lieu à la Bourse de Paris

Alors que Wall Street connaissait son krach le plus important de l'entre-deux-guerre, Paris n'a pas cédé à la panique. Mais cette tornade boursière fut loin d'être la dernière, la faute à des marchés toujours plus interconnectés.

Nessim Aït-Kacimi

Alors que le Dow Jones perdit le quart de sa valeur en deux jours lors du krach du 28 et 29 octobre 1929, les titres français cédèrent moins de 4 % selon une étude (1) de David Le Bris (Toulouse business school) et Raphaël Hekimian (ISG international business school). Sans être à la fête, l'humeur n'était pas au désespoir au Palais Brongniart, malgré la tempête financière qui sévissait à New York. Les volumes traités à la Bourse de Paris ne furent pas importants. Un contraste avec les krachs suivants (1987, 2008…) nés aux Etats-Unis et qui entraînèrent une onde de choc.

Près de soixante ans plus tard, le 19 octobre 1987, la baisse de 22,6 % de Wall Street fit plonger les actions françaises de près de 10 %. A cette époque comme aujourd'hui, le marché boursier américain était celui qui donnait le ton à la planète boursière, contrairement aux années 1930. Les marchés étaient alors très segmentés et peu corrélés entre eux, limitant les risques de contagion.

L'insouciance au Palais Brongniart

Le lien entre les actions françaises et américaines était faible ou nul et l'orientation de Wall Street influençait peu les autres marchés boursiers internationaux, notamment européens. Les investisseurs de chaque pays étaient surtout exposés à leur propre marché boursier et très peu diversifiés à l'international. Ce qui se passait en dehors de leurs frontières les intéressait peu. Ainsi, lors du krach en octobre 1929, la Bourse de Paris, n'a pas subi les ventes paniques d'investisseurs américains désireux de récolter de l'argent pour combler en partie leurs pertes à Wall Street. *« Ce n'est que le 5 décembre 1929 que la mention d'un "marché baissier" est apparue dans les comptes rendus des réunions de la Compagnie des agents de change. Les journaux français ont mentionné le krach de Wall Street mais sans établir un lien avec un effet sur la Bourse de Paris »*, constatent les chercheurs. La presse s'est surtout fait l'écho de ventes d'actions françaises par les investisseurs allemands et européens mais pas par les américains.

Les Parisiens ont pris la mesure de gravité de la crise outre Atlantique quand ils ont vu les riches et célèbres américains de Montparnasse et Montmartre, désormais ruinés, prendre le bateau du retour pour les Etats-Unis. L'insouciance des années folles avait pris fin, mais pas encore au Palais Brongniart alors que la grande dépression économique se profilait aux Etats-Unis. La bonne résistance de la Bourse de Paris l'année du krach *« peut être une conséquence de la situation financière de la France. Après la grande dévaluation du franc de 1928, le pays connut un excédent commercial et une hausse de son stock d'or. Ces réserves importantes ont pu rassurer les investisseurs et les inciter à rester investis à la bourse »*, soulignent d'autres travaux (2) de Raphaël Hekimian et David Le Bris. ■

(1) « The 1929 stock market… so quiet in Paris »
(2) « US Crashes of 2008 and 1929. How did the French market react ? An empirical study ».

CVC s'offre Hargreaves Lansdown avec Abu Dhabi

BOURSE

La plateforme de placements britannique pour les particuliers a accepté l'offre de rachat d'un consortium d'investisseurs mené par le géant européen du private equity.

Romain Gueugneau

L'offre est acceptée. La plateforme d'investissement pour particuliers Hargreaves Lansdown a validé, vendredi, la proposition de rachat faite par un consortium d'investisseurs mené par le fonds CVC Capital Partners. Le géant européen du private equity, qui s'est associé notamment au fonds souverain d'Abu Dhabi (via sa filiale Platinum Ivy) et à Nordic Capital, avait formulé une offre à 5,4 milliards de livres sterling (soit 6,3 milliards d'euros) pour mettre la main sur la société britannique.

Dans le détail, le prix inclut un montant en cash de 1.110 pence par action Hargreaves Lansdown (HL) auquel s'ajoute un dividende de 30 pence. Le conseil d'administration *« estime que l'offre en cash représente une opportunité intéressante pour les actionnaires de HL… qui pourrait ne pas être réalisable tant que l'exécution de la stratégie n'est pas réalisée à moyen et long terme »*, a déclaré Alison Platt, la présidente de HL.

Les deux fondateurs et actionnaires, Peter Hargreaves et Stephen Lansdown, qui ont créé la société en 1981, ont indiqué qu'ils soutenaient l'offre. Le premier, qui détient près de 20 % du capital, va apporter la moitié de ses actions aux acquéreurs, et gardera le solde pour rester investi dans le groupe. Le second revendra la totalité de sa participation, qui représentait environ 6 % du capital. La société sera retirée de la Bourse de Londres, à l'issue de l'offre. Les deux précédentes propositions faites par CVC et ses associés, à 4,7 milliards puis à 5 milliards de livres, avaient été retoquées par le conseil de HL, estimant qu'elles ne reflétaient pas la valeur réelle de la société. Depuis l'annonce de la première offre en avril, l'action a bondi de près de 50 % à la Bourse de Londres. Mais elle reste inférieure de moitié à son pic de 2019.

Hargreaves Lansdown est spécialisée dans l'offre de services d'investissement au grand public, avec un accès direct à des portefeuilles de fonds, d'actions ou d'obligations, à un coût abordable. La société revendique un montant de 155 milliards de livres sterling d'actifs sous gestion, pour 1,9 million de clients.

Transformation technologique

Depuis quelques années, elle subit néanmoins la concurrence d'autres plateformes d'investissement direct comme AJ Bell et Interactive Investor, plus agressives en matière de prix et avec des interfaces techniques plus efficaces.

Les futurs propriétaires ont indiqué que Hargreaves Lansdown avait besoin de réaliser *« des investissements significatifs pour opérer sa transformation technologique »*, afin d'améliorer *« sa résilience »* et de piloter *« la prochaine étape » de croissance et de développement.*

CVC en a les moyens. Coté à la Bourse d'Amsterdam depuis avril 2024, le fonds européen de private equity est valorisé près de 18 milliards d'euros. L'an dernier, ce concurrent de l'américain Carlyle et du suédois EQT a réussi à lever le plus gros fonds de l'histoire du LBO, à 26 milliards d'euros.

La société de capital-investissement est présente, via ses fonds, dans plus de 125 entreprises dans le monde, qui réalisent un chiffre d'affaires annuel cumulé de 166 milliards d'euros. A fin 2023, elle revendiquait 186 milliards d'euros d'actifs sous gestion.

Lire « Crible »
Page 26



Barclays va rémunérer ses banquiers avec des primes pouvant aller jusqu'à dix fois le salaire fixe. *Photo Olivia Harris/Reuters*

Barclays met fin au plafond des bonus à la City

BANQUE

Après JP Morgan ou Goldman Sachs, la banque est le premier établissement britannique à franchir le pas.

Rémy Videau

Jackpot pour les traders. Près d'un an après la décision du régulateur britannique de supprimer le plafond sur les bonus des banquiers, Barclays est le premier établissement bancaire anglais à franchir le pas.

Selon Bloomberg, ce changement permettra à l'établissement financier de verser des primes, à ses 1.600 banquiers preneurs de risques, pouvant atteindre jusqu'à dix fois leur salaire de base. Lorsque la régulation européenne était en vigueur, avant le Brexit, ce montant ne pouvait dépasser le double du salaire fixe.

Le modèle choisi par Barclays est celui utilisé par les grands groupes américains comme JP Morgan ou Goldman Sachs, également installés à la City, qui ont déjà relevé les plafonds pour leurs propres salariés à Londres ces derniers mois. Goldman Sachs serait même prêt à offrir des bonus équivalents à 25 fois la rémunération fixe, qui serait toutefois réduite. Ce ne devrait pas être le cas chez Barclays, où les salaires de base seront maintenus.

La proposition de déplafonnement des bonus avait été soumise en mai dernier à l'assemblée générale des actionnaires de la banque, qui l'avaient largement validée. Dans une note transmise à ses salariés, Barclays affirme que *« la rémunération totale au niveau individuel continuera d'être fondée sur le rendement et les marchés »*. Ce changement affectera l'ensemble des structures mondiales de Barclays situées en dehors de l'Union européenne. Mais les salariés des filiales situées à Monaco ou en Irlande ne pourront pas en profiter. Ils resteront donc soumis au plafond des bonus fixé par la réglementation européenne. D'autres grands établissements financiers britanniques comme HSBC ou Lloyds ont entamé un processus similaire pour élever la rémunération de leurs traders, et demeurer ainsi attractifs auprès des banquiers de la City.

« L'inégalité des conditions de concurrence »

L'annonce de Barclays fera en revanche grincer des dents les grandes banques européennes présentes à Londres. Depuis des mois, elles dénoncent, à l'instar du patron de Deutsche Bank, Christian Sewing, *« l'inégalité des conditions de concurrence »* sur la première place financière mondiale, et cherchent des alternatives pour demeurer compétitives et attirer les talents. Supervisées par la Banque centrale européenne (BCE), elles ne peuvent pas toucher aux bonus, même pour leurs filiales britanniques. La fin de cette réglementation, instaurée par l'Union européenne en 2014 en réaction à la crise financière de 2008, avait été poussée en 2022 par Kwasi Kwarteng, alors ministre des Finances du gouvernement de Liz Truss, et finalement adoptée sous le gouvernement de Rishi Sunak, en 2023. L'objectif était alors d'améliorer la compétitivité de la City dans un contexte économique marqué par l'inflation et la crise du pouvoir d'achat.

Le régulateur britannique était fortement opposé à cette réglementation. En 2014, le chancelier de l'Echiquier George Osborne avait tenté de renverser la mesure devant la Cour de justice européenne. Le ministre estimait notamment que cette réglementation rendait difficile l'attractivité de banquiers face à des hubs rivaux non réglementés sur ce point, tels que New York, Zurich ou Singapour. Le nouveau gouvernement travailliste, dirigé par Keir Starmer, n'a pas souhaité remettre en cause la décision du régulateur financier britannique. ■

L'épargne des ménages s'érode, mais reste à un niveau élevé

ÉPARGNE

Si les placements financiers attirent moins les Français, leur épargne brute atteint néanmoins 83,4 milliards d'euros au premier trimestre 2024.

Tifenn Clinkemaillié

Après avoir atteint des records pendant la crise sanitaire, et être restée bien approvisionnée sur fond de guerre en Ukraine et de retour de l'inflation, l'épargne des ménages s'érode doucement et déjoue les prévisions des spécialistes.

« Pendant le Covid, les flux nets d'épargne ont beaucoup augmenté et depuis ils ne se replient que lentement, plus lentement qu'on l'anticipait », décrypte Guy Levy-Rueff, directeur à la direction des statistiques monétaires et financières de la Banque de France. Au premier trimestre 2024, l'épargne brute des Français progresse même, pour atteindre 83,4 milliards, contre 79,8 milliards sur le dernier trimestre de l'année 2023. Le niveau est aussi bien plus élevé que la moyenne hors pandémie, fixée à 55,3 milliards sur la période 2013-2024.

Mais les habitudes des Français évoluent. La majeure partie de leur épargne reste affectée à la *« formation brute de capital fixe »*, en clair essentiellement à de l'investissement immobilier. Les placements financiers, eux, attirent moins.

Sur le premier trimestre, ils atteignent 14 milliards d'euros, un chiffre en dessous de la moyenne longue – à 25 milliards d'euros – pour le deuxième trimestre consécutif. Principale explication : *« Les flux nets d'épargne investis en produits de taux ralentissent,* constate la Banque de France, *notamment en raison d'une érosion des placements sur les livrets d'épargne réglementée et en assurance-vie en euros. »*

Depuis deux ans, la hausse des taux et le retour de l'inflation ont poussé les Français à déplacer massivement leurs liquidités – accumulées de manière contrainte pendant la crise sanitaire – sur les produits d'épargne sans risque ou très peu risqué, redevenus rémunérateurs. Tombé à 0,5 % en 2022, le taux du Livret A est remonté à 3 % en février 2023. Résultat, la collecte des produits d'épargne réglementée a atteint des sommets. En 2023, elle a culminé à 61,4 milliards d'euros, un niveau inégalé depuis plus de dix ans.

La collecte se normalise

Mais depuis, l'inflation reflue en France. Conséquence directe : les taux des livrets d'épargne, comme le Livret d'épargne populaire (LEP), baissent (de 6 % à 5 % en février, et à 4 % en août). Et malgré des taux aujourd'hui supérieurs à l'inflation, la collecte se normalise.

Signe que la tendance devrait se poursuivre, *« les premières données, encore partielles, couvrant les principaux placements financiers des ménages pour le deuxième trimestre 2024 indiquent notamment un arrêt du mouvement de décollecte sur les dépôts à vue »*, détaille la Banque de France.

Au premier trimestre, les Français ont donc sollicité d'autres types de produits. *« Les placements en produits de fonds propres rebondissent, sous l'effet d'importantes souscriptions d'assurance-vie en unités de comptes* [investies en actions, obligations, etc., NDLR] », constate la Banque de France. L'assurance-vie en euros pourrait, elle aussi, progresser au deuxième trimestre. *« Sa rémunération a nettement augmenté l'année dernière et les ménages pourraient anticiper qu'elle continue à être plutôt élevée dans les années qui viennent »*, avance Guy Levy-Rueff.

14
MILLIARDS D'EUROS
Le montant des placements financiers au premier trimestre 2024, un chiffre en dessous de la moyenne longue, à 25 milliards d'euros.

Difficile, pour le reste, de prédire l'avenir. Les Français pourraient choisir de se réorienter vers de l'épargne réglementée, un pari moins risqué et rémunérateur, car les taux devraient rester supérieurs à l'inflation. Dans le même temps, les incertitudes qui planent sur les Bourses mondiales pourraient jouer en défaveur des produits en fonds propres. Et si le taux d'épargne des Français reste élevé, à 17,08 % (le rapport entre l'épargne des ménages et leur revenu brut), soit 3 points au-dessus du niveau prépandémie, le sentiment qu'il faut continuer à économiser commence à s'émousser. ■

euronext

SÉANCE DU 09 - 08 - 2024
CAC 40 : 7269,71 (0,31 %) NEXT 20 : 10540,85 (0,60 %)
CAC LARGE 60 : 7825,1 (0,32 %)
CAC ALL-TRADABLE : 5392,29 (0,36 %)
DATE DE PROROGATION : 27 AOÛT

A : Indicateur acompte, solde ou total du dividende. **BPA** : Bénfice par action. **PER** : Price Earning Ratio. Les plus hauts et plus bas ajustés sont sur l'année civile. Les valeurs classées par ordre alphabétique sont regroupées en trois classes de capitalisation signalées par les lettres **A** pour les capitalisations supérieures à 1 milliard d'euros, **B** pour les capitalisations comprises entre 1 milliard d'euros et 150 millions d'euros et **C** pour les capitalisations inférieures à 150 millions d'euros. ■ : Valeurs de l'indice CACNext20. ◆ : Valeurs de l'indice CACLarge60. ▲ : Valeurs de l'indice CACMid60. △ : Valeurs de l'indice CACSmall. Les bénéfices par action : source FacSet JCF Estimates.

CAC 40

VALEURS MNÉMO / INFO / OST ISIN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV	OUV VOL. NB TITRES	CLOT + HAUT + BAS	% VEIL % MOIS % 52 S.	% AN + HAUT AN + BAS AN	BPA PER RDT
ACCOR (AC) ◆ A FR0000120404 05/06/24 1,18	33,44 657769 243.622.860	**33,82** 33,85 33,32	**+ 1,56** -12,92 + 1,29	**- 2,25** 43,74 31,73	 3,49
AIR LIQUIDE (AI) ◆ A FR0000120073 20/05/24 3,2	163,68 411082 578.124.790	**163,6** 164,06 162,12	**+ 0,53** + 1,74 + 12,04	**+ 2,18** 179,473 150,618	 1,96
AIRBUS GROUP (AIR) ◆ A NL0000235190 16/04/24 2,38	134,64 568947 792.283.683	**134,36** 135,9 133,86	**- 0,07** + 1,91 + 2,04	**- 3,88** 172,78 126,66	3,4 39,57 2,08
ARCELORMITTAL (MT) ◆ A LU1598757687 16/05/24 0,2	20,19 2466796 852.809.772	**20,09** 20,39 19,965	**+ 0,45** - 3,13 - 18,8	**- 21,75** 26,95 18,435	
AXA (CS) ◆ A FR0000120628 30/04/24 1,98	32,07 3767555 2.200.619.258	**32,6** 32,76 32,06	**+ 1,43** + 3,07 + 17,86	**+ 10,55** 35,19 29,04	 6,07
BNP PARIBAS (BNP) ◆ A FR0000131104 21/05/24 4,6	59,77 1725418 1.130.810.671	**59,25** 60,26 58,98	**- 0,29** - 2,98 + 1,2	**- 5,34** 73,08 53,08	 7,76
BOUYGUES (EN) ◆ A FR0000120503 30/04/24 1,9	31,26 334107 379.243.267	**31,29** 31,69 31,26	**+ 0,48** + 0,55 - 2,4	**- 8,29** 38,26 29,82	 6,07
CAP-GEMINI (CAP) ◆ A FR0000125338 29/05/24 3,4	177 260092 172.608.113	**176,25** 178,75 175,8	**- 0,03** - 4,76 + 9,03	**- 6,62** 227,4 170,15	 1,93
CARREFOUR (CA) ◆ A FR0000120172 28/05/24 0,87	13,735 894743 677.969.188	**13,78** 13,915 13,7	**- 0,04** - 1,78 - 23,74	**- 16,81** 16,92 13,14	 6,31
CREDIT AGRICOLE (ACA) ◆ A FR0000045072 29/05/24 1,05	13,2 2565491 3.025.902.350	**13,13** 13,25 13,045	**- 0,11** - 1,91 + 14,19	**+ 2,16** 15,925 12,118	 8
DANONE (BN) ◆ A FR0000120644 03/05/24 2,1	60,32 870640 679.553.991	**60,1** 60,36 59,88	**- 0,69** + 3,94 + 9,45	**+ 2,42** 63,8 56,14	 3,49
DASSAULT SYSTEMES (DSY) ◆ A FR0014003TT8 27/05/24 0,23	33,6 742555 1.338.435.363	**33,54** 33,98 33,38	**+ 0,33** - 0,45 - 10,58	**- 24,18** 48,875 32,25	 0,69
EDENRED (EDEN) ◆ A FR0010908533 10/06/24 1,1	36,03 242368 249.588.059	**35,98** 36,6 35,91	**+ 0,17** -10,14 - 38,2	**- 33,54** 58,76 34,7	 3,06
ENGIE (ENGI) ◆ A FR0010208488 02/05/24 1,43	15,175 5293220 2.435.285.011	**15,26** 15,37 15,165	**+ 0,79** + 8,19 + 4,79	**- 4,13** 16,64 13,07	1,21 12,65 9,37
ESSILORLUXOTTICA (EL) ◆ A FR0000121667 06/05/24 3,95	208,9 284599 457.318.291	**208,5** 209 207,1	**+ 0,05** + 5,73 + 18,79	**+ 14,81** 214,9 172,82	 1,89
EUROFINS SCIENT. (ERF) ◆ A FR0014000MR3 03/07/19 2,45	53,18 221737 190.742.750	**52,84** 53,68 52,84	**- 0,42** +13,17 - 9,15	**- 10,41** 62,1 39,47	 0,95
HERMES INTL (RMS) ◆ A FR0000052292 02/05/24 21,5	2006 45431 105.569.412	**2016** 2031 2001	**+ 0,65** - 2,18 + 6,14	**+ 5,07** 2436 1788,8	 1,07
KERING (KER) ◆ A FR0000121485 02/05/24 9,5	258,7 244877 123.420.778	**254,55** 262 253,85	**- 1,78** -20,92 - 50,76	**- 36,2** 438,6 253,85	 3,73
L.V.M.H. (MC) ◆ A FR0000121014 23/04/24 7,5	635,2 256262 500.141.700	**636** 642,3 632,4	**+ 0,43** - 7,41 - 21,19	**- 13,3** 886,4 611,5	 1,18
LEGRAND (LR) ◆ A FR0010307819 31/05/24 2,09	93,12 242666 262.245.733	**93,2** 94,36 92,88	**+ 0,58** + 0,93 + 1,3	**- 0,96** 104,9 88,44	 2,24
L'ORÉAL (OR) ◆ A FR0000120321 26/04/24 6,6	384,65 397947 534.955.898	**382,75** 387,3 381,7	**- 0,84** - 4,32 - 5,91	**- 15,07** 461,85 374	 1,72
MICHELIN (ML) A FR001400AJ45 22/05/24 1,35	33,92 937411 714.958.226	**34,2** 34,34 33,85	**+ 0,21** - 1,92 + 19,92	**+ 5,36** 38,52 30,06	 3,95
ORANGE (ORA) ◆ A FR0000133308 04/06/24 0,42	10,135 6178956 2.660.056.599	**10,14** 10,285 10,115	**- 0,2** + 3,15 - 0,28	**- 1,59** 11,37 9,192	 4,14
PERNOD-RICARD (RI) ◆ A FR0000120693 17/07/24 2,35	121,35 276165 253.328.748	**122,2** 123,5 121,1	**+ 0,45** - 3,7 - 37,91	**- 23,51** 164,55 119,95	 1,92
PUBLICIS GROUPE (PUB) ◆ A FR0000130577 01/07/24 3,4	91,1 177086 268.723.468	**90,94** 91,7 90,48	**+ 0,18** - 9,2 + 24,95	**+ 8,26** 108,4 83,16	 3,51
RENAULT (RNO) ◆ A FR0000131906 22/05/24 1,85	40,64 643991 295.722.284	**40,54** 40,97 40,29	**+ 0,37** -17,67 + 7,32	**+ 9,85** 54,54 33,265	 4,56
SAFRAN (SAF) ◆ A FR0000073272 28/05/24 2,2	191,7 413881 427.260.541	**192,55** 193,25 190,7	**+ 0,52** - 4,68 + 30,08	**+ 20,75** 218,9 156,68	 1,14
SAINT-GOBAIN (SGO) ◆ A FR0000125007 10/06/24 2,1	73,42 550999 504.005.802	**73,86** 74,66 73,36	**+ 0,65** - 1,94 + 21,26	**+ 10,8** 82,76 61,27	 2,84
SANOFI (SAN) ◆ A FR0000120578 13/05/24 3,76	95,3 926471 1.268.607.152	**96,25** 96,44 94,97	**+ 0,65** + 4,59 - 0,35	**+ 7,23** 98,25 84,93	 3,91
SCHNEIDER ELECTRIC (SU) ◆ A FR0000121972 28/05/24 3,5	210,2 749211 575.627.026	**210,45** 212,65 209,1	**+ 0,6** - 6,51 + 30,97	**+ 15,77** 239 171,1	 1,66
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (GLE) ◆ A FR0000130809 27/05/24 0,9	20,545 1338392 812.035.548	**20,43** 20,73 20,335	**+ 0,02** -10,61 - 19,71	**- 14,96** 27,95 19,37	 4,41
STELLANTIS NV (STLAP) A NL00150001Q9 22/04/24 1,32	14,308 2114432 3.023.129.879	**14,07** 14,41 13,978	**- 1,11** -22,14 - 19,1	**- 33,46** 27,345 13,978	 11,02
STMICROELETRONICS (STMPA) ◆A NL0000226223 24/06/24 0,08	26,96 1562632 911.281.920	**26,725** 27,19 26,6	**- 0,09** -30,07 - 39,44	**- 40,93** 45,815 25,9	0,23 117,60 0,34
TELEPERFORMANCE (RCF) ◆ A FR0000051807 28/05/24 3,85	101,2 122168 60.738.823	**101,55** 103,75 101,2	**+ 1,05** - 3,93 - 18,3	**- 23,1** 153,8 80,76	 3,79
THALES (HO) ◆ A FR0000121329 21/05/24 2,6	146,45 101274 210.210.140	**147,35** 148,1 145,9	**+ 0,86** - 3,03 + 6,93	**+ 10** 174,5 131,45	 1,77
TOTALENERGIES (TTE) ◆ A FR0000120271 19/06/24 0,79	61,29 1895672 2.397.679.661	**61,35** 61,6 60,88	**+ 0,72** - 2,96 + 7,56	**- 0,41** 70,11 57,45	 1,29
UNIBAIL-R/WFD (URW) A FR0013326246 14/05/24 2,5	66,34 167456 139.364.104	**67** 67,22 66,3	**+ 1,42** -10,62 + 32,99	**+ 0,12** 82,16 63,96	 3,73
VEOLIA ENV. (VIE) ◆ A FR0000124141 08/05/24 1,25	27,6 1169030 726.148.514	**27,8** 27,85 27,52	**+ 0,83** - 3,37 	**- 2,66** 31,6 26,47	 4,5
VINCI (DG) ◆ A FR0000125486 23/04/24 3,45	103 589920 588.519.218	**103,45** 103,9 102,8	**+ 0,58** + 0,34 + 0,42	**- 9,01** 120,62 97,44	 3,34
VIVENDI (VIV) ◆ A FR0000127771 30/04/24 0,25	9,46 1222057 1.029.918.125	**9,446** 9,536 9,424	**+ 0,15** - 5,54 + 15,56	**- 2,38** 11,17 9,026	 2,65

SRD — VALEURS FRANÇAISES

VALEURS MNÉMO / INFO / OST ISIN / DATE DÉTACH. COUPON / DIV	OUV VOL. NB TITRES	CLOT + HAUT + BAS	% VEIL % MOIS % 52 S.	% AN + HAUT AN + BAS AN	BPA PER RDT
AB SCIENCE (AB) △ B FR0010557264	0,956 29900 52.375.019	**0,963** 0,98 0,95	**- 0,72** -15,08 - 69,81	**- 72,91** 4,465 0,88	
ABC ARBITRAGE (ABCA) △ B FR0004040608 23/04/24 0,1	4,14 68958 59.608.879	**4,17** 4,195 4,125	**+ 0,97** + 3,6 - 29,44	**- 13,22** 4,87 3,58	
ABIVAX (ABVX) △ B FR0012333284	10,32 21875 63.276.925	**10,54** 10,7 10,32	**+ 0,38** -16,35 - 35,57	**+ 7,33** 15,42 9,35	
ABIONYX PHARMA SA (ABNX) △ B FR0012616852	1,28 77991 34.931.012	**1,32** 1,34 1,274	**+ 3,13** + 8,2 + 9,82	**+ 2,48** 1,482 0,91	
ADOCIA (ADOC) △ B FR0011184241	5,58 80254 15.043.513	**5,73** 5,91 5,52	**+ 2,69** -20,75 - 6,98	**- 50,35** 12,4 5,11	
AÉROPORTS DE PARIS (ADP) ◆ A FR0010340141 10/06/24 3,82	109,6 60204 98.960.602	**112,8** 112,8 109,6	**+ 2,92** - 2 - 8,14	**- 3,75** 133,2 109,6	 3,39
AIR FRANCE-KLM (AF) ■ A FR001400J770	7,67 699454 262.769.869	**7,692** 7,91 7,67	**+ 0,65** - 7,39 - 46,8	**- 43,41** 13,828 7,412	
AKWEL (AKW) △ B FR0000053027 03/06/24 0,3	10,68 2804 26.741.040	**10,8** 10,8 10,56	**+ 2,86** - 3,05 - 29,87	**- 33,17** 17,44 9,83	 2,78
AYVENS (AYV) ▲ A FR0013258662 31/05/24 0,47	5,9 306804 816.960.428	**5,9** 6,035 5,81	**+ 0,17** + 2,43 - 33,45	**- 8,46** 7,51 5,11	 7,97
ALPES (CIE DES) (CDA) △ B FR0000053324 20/03/24 0,91	12,96 53195 50.622.242	**12,98** 13 12,6	**+ 0,31** - 7,15 + 0,15	**- 8,07** 16,28 12,32	 6,16
ALTAREA (ALTA) ▲ A FR0000033219 11/06/24 8	99,3 4617 21.893.754	**99** 101,8 98,6	**+ 1,02** +10,61 + 20,29	**+ 23,75** 111,8 66,8	
ALSTOM (ALO) ■◆ A FR0010220475 17/07/23 0,25	17,29 434489 461.509.585	**17,07** 17,45 17,07	**- 0,99** + 7,06 - 34,7	**+ 40,15** 19,88 10,66	
ALTAREIT (AREIT) B FR0000039216	450 1 1.750.487	**450** 450 450	 - 15,89	 480 440	
ALTEN (ATE) ▲ A FR0000071946 24/06/24 1,5	95,95 18684 35.209.501	**96,55** 97,4 95,95	**+ 0,84** - 6,89 - 25,21	**- 28,27** 146,9 92,15	 1,55
AMUNDI (AMUN) ▲ A **EX-DS 15/03/17** FR0004125920 03/06/24 4,1	63,2 80213 204.647.634	**63,65** 63,95 63,05	**+ 1,43** + 1,35 + 18,09	**+ 3,33** 72,35 58,75	 6,44
ANTIN INFRA PARTNERS (ANTIN) ▲ A FR0014005AL0 17/06/24 0,39	12,34 12178 179.193.288	**12,74** 12,74 12,34	**+ 3,58** + 8,15 - 17,06	**- 7,55** 17,28 10,1	 3,06
ARAMIS (ARAMI) A FR0014003U94	4,945 52392 82.856.671	**5,1** 5,15 4,945	**+ 3,13** +17,38 + 25	**+ 17,24** 5,15 3,3	
ARGAN (ARG) A FR0010481960 27/03/24 3,15	74,9 7564 25.402.673	**75,1** 77 73,3	**+ 0,54** + 0,94 + 6,22	**- 11,85** 86,1 70,7	
ARKEMA (AKE) ■◆ A FR0010313833 17/05/24 3,5	78,95 114759 75.043.514	**79,05** 79,75 78,5	**+ 0,64** - 3,13 - 17,98	**- 23,25** 104,4 76,7	 4,43
ARTMARKET.COM (PRC) △ C FR0000074783	4,53 156 6.651.515	**4,54** 4,54 4,53	**- 0,22** + 0,89 - 28,62	**- 10,45** 6,15 4,11	
ASSYSTEM (ASY) B **OPA 24/11/17** FR0000074148 10/07/24 5,5	47,3 14439 15.668.216	**48,05** 48,35 47,3	**+ 1,48** -15,7 + 6,78	**- 2,93** 61,2 44,45	 11,45
ATOS SE (ATO) A FR0000051732 14/05/21 0,9	0,888 653285 112.136.778	**0,87** 0,914 0,87	**- 1,29** +32,06 - 87,87	**- 87,66** 7,83 0,637	
AUBAY (AUB) △ C FR0000063737 17/05/24 0,7	34,95 2511 13.064.446	**35,4** 35,45 34,95	**+ 1,43** - 9 - 16,31	**- 15,01** 47,35 33,9	 1,98
AVENIR TELECOM (AVT) C FR001400CFI7	0,092 308027 	**0,086** 0,098 0,08	**- 7,4** -17,18 - 49,47	**- 24,69** 0,198 0,074	
AXWAY SOFTWARE (AXW) △ B FR0011040500 05/06/23 0,4	20,9 2210 21.633.597	**21,1** 21,2 20,8	**+ 1,44** -25,7 - 11,34	**- 20,08** 30,9 20	
BAINS MER MONACO (BAIN) B MC0000031187 10/10/23 1,2	102 200 24.516.661	**102** 102 102	 + 3,45 - 9,33	 111 93,4	 1,18
BALYO (BALYO) △ C FR0013258399	0,58 23 34.356.767	**0,58** 0,58 0,58	**- 0,34** +11,54 - 29,44	**- 30,04** 0,839 0,441	
BASTIDE LE CONFORT (BLC) △ C FR0000035370 07/01/22 0,27	19,22 704 7.358.328	**19,82** 19,82 19,2	**+ 3,23** + 1,43 - 29,47	**- 26,04** 28 13,8	
BELIEVE (BLV) ▲ A FR0014003FE9	14,28 613 100.708.785	**14,2** 14,28 14,02	**+ 4,41** - 4,7 + 45,49	**+ 35,24** 16,92 8,79	
BÉNÉTEAU (BEN) ▲ B FR0000035164 12/06/24 0,73	8,86 70238 82.789.840	**8,95** 9,01 8,82	**+ 1,59** - 8,67 - 37,59	**- 28,29** 14,38 7,95	 8,16
BIC (BB) ▲ A FR0000120966 10/06/24 2,85	58,2 18972 42.270.689	**58** 58,5 57,7	 + 3,76 + 0,78	**- 7,72** 71,5 50,6	 4,91
BIGBEN INT. (BIG) △ C FR0000074072 27/07/22 0,3	2,18 2212 18.538.970	**2,185** 2,185 2,18	**+ 0,23** - 3,96 - 46,05	**- 36,85** 3,88 2,09	
BIOMÉRIEUX (BIM) ▲ A FR0013280286 07/06/24 0,85	96,85 34452 118.361.220	**97,3** 98,1 96,85	**+ 0,57** + 6,57 + 3,53	**- 3,28** 108,9 88,25	 0,87
BOIRON (BOI) △ A FR0000061129 03/06/24 1,35	31,4 3375 17.545.408	**30,55** 31,4 30,35	**- 2,71** - 3,63 - 39,98	**- 24,04** 42,8 29,3	 4,42
BOLLORÉ (BOL) ▲ A FR0000039299 25/06/24 0,05	5,765 1716732 2.852.174.816	**5,85** 5,85 5,765	**+ 1,56** + 3,63 + 5,03	**+ 3,45** 6,425 5,28	 0,86
BONDUELLE (BON) △ B FR0000063935 02/01/24 0,25	7,06 10083 32.630.114	**6,96** 7,18 6,96	**- 0,71** +13,17 - 39,27	**- 36,38** 10,94 6	 3,59
BUREAU VERITAS (BVI) ■◆ A FR0006174348 02/07/24 0,83	27,82 347403 453.871.520	**28,1** 28,1 27,76	**+ 1,37** + 8,91 + 12,72	**+ 22,87** 29,24 22,52	 2,95
CARMILA (CARM) △ C FR0010828137 29/04/24 1,2	16,1 54024 142.441.073	**16,36** 16,5 16,1	**+ 1,24** + 0,74 + 14,73	**+ 5,01** 18 14,72	
CASINO GUICHARD (CO) A FR0014000KR3	3,39 50687 395.740.444	**3,397** 3,45 3,332	**+ 0,38** -11,24 - 98,63	**- 95,66** 80 2,71	
CATANA GROUP (CATG) △ C FR0010193052 05/03/24 0,15	4,86 25191 30.706.178	**4,825** 4,895 4,71	**- 0,72** + 5,12 - 35,67	**- 15,65** 5,92 4,085	 3,11
CEGEDIM (CGM) B FR0000053506 29/06/22 0,5	12,65 965 14.097.155	**12,3** 12,65 12,3	**- 2,77** - 8,89 - 40,58	**- 31,13** 18,8 11,3	
CHARGEURS (CRI) △ C FR0000130692 02/05/23 0,54	10,2 611 24.862.314	**10,3** 10,34 10,2	 - 0,96 - 4,63	**- 11,82** 13,3 9,14	
CHRISTIAN DIOR (CDI) A **EX D OP 08/06/17** FR0000130403 23/04/24 7,5	586 1926 180.507.516	**589,5** 596,5 586	**+ 0,51** - 9,38 - 22,54	**- 16,68** 832,5 569	 1,27
CLARANOVA SE (CLA) △ B FR0013426004	1,5 32368 57.206.910	**1,494** 1,5 1,474	 -19,33 - 19,68	**- 29,69** 3,05 1,43	
CLARIANE (CLARI) ▲ A FR0010386334 21/06/23 0,25	1,92 297998 355.980.761	**1,885** 1,92 1,877	**- 0,79** + 3,06 - 71,31	**- 21,59** 5,45 1,321	
COFACE (COFA) ▲ A FR0010667147 22/05/24 1,3	13,77 110319 150.179.792	**13,69** 13,82 13,67	**- 0,44** + 0,66 + 2,62	**+ 15,63** 15,95 11,53	 9,5
COVIVIO (COV) ▲ A FR0000064578 19/04/24 3,3	47,08 45911 111.623.468	**47,78** 48,52 47,08	**+ 1,96** + 7,47 + 13,28	**- 1,85** 51,05 39,54	
DASSAULT AV. (AM) A FR0014004L86 20/05/24 3,37	188,2 43546 78.595.561	**190,5** 192,2 187,8	**+ 1,65** +11,86 + 5,66	**+ 6,31** 212,4 160,9	 1,77
DASSAULT SYSTEMES (DSY) ◆ A FR0014003TT8 27/05/24 0,23	33,6 742555 1.338.435.363	**33,54** 33,98 33,38	**+ 0,33** - 0,45 - 10,58	**- 24,18** 48,875 32,25	 0,69
DBV TECHNOLOGIES (DBV) △ B FR0010417345	0,84 13478 96.498.927	**0,842** 0,849 0,837	**+ 0,24** + 7,95 - 71,52	**- 54,46** 1,896 0,764	
DEEZER SA (DEEZR) 2 FR001400AYG6	1,76 1410 117.054.347	**1,76** 1,76 1,755	**+ 0,57** - 2,49 - 21,95	**- 17,18** 2,4 1,64	
DERICHEBOURG (DBG) △ B FR0000053381 14/02/24 0,16	4,48 90745 159.397.489	**4,52** 4,568 4,474	**+ 0,89** + 0,4 - 15,28	**- 11,02** 5,295 3,858	 3,54
DMS (DGM) △ C FR0012202497	0,952 2826 16.120.556	**0,962** 0,968 0,924	**- 0,83** + 1,48 - 29,26	**- 15,24** 1,37 0,884	
EDENRED (EDEN) ◆ A FR0010908533 10/06/24 1,1	36,03 242368 249.588.059	**35,98** 36,6 35,91	**+ 0,17** -10,14 - 38,2	**- 33,54** 58,76 34,7	 3,06
EIFFAGE (FGR) ■◆ A FR0000130452 20/05/24 4,1	90,02 163831 98.000.000	**90,58** 91,18 90,02	**+ 0,62** + 0,89 - 2,31	**- 6,64** 107,75 84,56	 4,53
EKINOPS (EKI) △ B FR0011466069	3,52 7954 26.994.049	**3,49** 3,57 3,45	**- 0,85** - 4,9 - 54,38	**- 40,44** 5,94 2,82	
ELIOR (ELIOR) ▲ B FR0011950732 07/04/20 0,29	3,008 504265 253.611.809	**3,09** 3,118 2,99	**+ 3,34** + 8,04 + 43,85	**+ 5,39** 3,98 2,136	
ELIS (ELIS) ▲ A FR0012435121 27/05/24 0,43	20,46 178311 235.567.817	**20,98** 21,04 20,44	**+ 2,44** + 2,64 + 14,39	**+ 11,06** 23,58 18,08	 2,05
EMEIS (EMEIS) ▲ A FR001400NLM4	9,826 107100 159.552.420	**9,78** 9,968 9,65	**- 0,57** -16,84 - 91,25	**- 41,74** 17,979 9,22	
ERAMET (ERA) ▲ B FR0000131757 04/06/24 1,5	69,6 54972 28.755.047	**68,75** 70,15 68,35	**+ 0,29** -32,99 - 11,4	**- 3,85** 114,5 58,5	 2,18
ESSO (ES) △ C FR0000120669 08/07/24 15	132,6 8420 12.854.578	**133,6** 137,8 131,8	**+ 0,75** - 3,75 +161,45	**+143,57** 205 48,98	 11,23
EURAZEO (RF) ▲ A FR0000121121 14/05/24 2,42	66,9 92279 76.081.874	**67,2** 68 66,6	**+ 0,67** - 9,31 + 22,74	**- 6,47** 86,75 63,95	 3,6
EUTELSAT COM. (ETL) ▲ A FR0010221234 17/11/22 0,93	4,192 240376 475.178.378	**4,138** 4,362 3,96	**- 2,13** + 0,73 - 31,43	**- 2,64** 4,96 3,382	
EXAIL TECHNOLOGIES (EXA) △ B FR0000062671 23/06/21 0,32	16,66 4280 17.424.747	**16,94** 17,08 16,66	**+ 1,68** - 9,31 - 14,36	**- 12,23** 24,6 15,7	
EXCLUSIVE NETWORKS (EXN) A FR0014005DA7 05/07/22 0,2	22,9 120585 91.670.286	**22,9** 22,95 22,85	 - 3,17 + 20,53	**+ 17,92** 23,7 16,9	
EXOSENS PROM (EXENS) A FR001400Q9V2	19,936 13277 50.782.552	**19,732** 20 19,72	**- 0,06** - 1,56 - 1,34	**- 1,34** 24,945 19,4	
FDJ (FDJ) ▲ A FR0013451333 03/05/24 1,78	34,58 168555 185.270.000	**35,18** 35,2 34,58	**+ 2,45** + 7,65 + 5,2	**+ 7,13** 39,46 30,7	 5,06
PHAXIAM TX (PHXM) C FR0011471135	1,852 6057 60.751.054	**1,85** 1,878 1,848	**- 0,11** - 7,04 - 52,56	**- 59,78** 4,7 1,848	
FNAC DARTY (FNAC) ▲ A FR0011476928 03/07/24 0,45	25,8 11386 27.778.578	**26,3** 26,45 25,7	**+ 2,94** -11,15 - 18,07	**- 4,36** 35,95 23,1	 1,71
FONCIÈRE LYONNAISE (FLY) A FR0000033409 18/04/24 2,4	63,4 73 42.950.800	**63,8** 64,2 63,4	**+ 0,63** - 0,62 - 8,86	**- 4,78** 72 62	
FORVIA (FRVIA) ■◆ A FR0000121147 04/06/24 0,5	9,05 669593 197.089.340	**9,154** 9,298 8,946	**+ 1,37** -13,72 - 56,96	**- 55,17** 21,17 8,72	 5,46
GECINA (GFC) ■◆ A FR0010040865 02/07/24 2,65	91,8 73782 76.670.861	**93,7** 94,05 91,8	**+ 2,18** + 7,64 - 3,3	**- 14,9** 111,1 85,15	
GENFIT (GNFT) ▲ B FR0004163111	3,775 86242 49.906.483	**3,7** 3,83 3,69	**- 1,99** - 6,68 + 6,78	**+ 4,52** 5,79 3,025	
GENSIGHT (SIGHT) △ B FR0013183985	0,32 25971 103.800.959	**0,309** 0,32 0,306	**- 3,14** + 3,34 - 33,97	**- 32,83** 0,598 0,282	
GERARD PERRIER (PERR) B FR0000061459 10/06/24 2,3	93 58 3.973.148	**92** 93 92	**- 1,08** + 0,44 - 10,68	**- 7,82** 102 87,2	 2,5
GETLINK (GET) ■◆ A FR0010533075 30/05/24 0,55	15,885 545307 550.000.000	**15,91** 16,045 15,845	**+ 0,25** + 0,44 + 2,38	**- 3,95** 16,89 14,915	 3,46

SRD Suite — VALEURS FRANÇAISES

VALEURS MNÉMO / INFO / OST ISIN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV	OUV VOL. NB TITRES	CLOT + HAUT + BAS	% VEIL % MOIS % 52 S.	% AN + HAUT AN + BAS AN	BPA PER RDT
GL EVENTS (GLO) △ B FR0000066672 02/07/24 0,7	18,82 4756 29.982.787	**18,72** 18,82 18,58	**- 0,32** +12,77 + 4,46	**- 4,59** 23,55 16,2	 3,74
GRAINES VOLTZ (GRVO) C FR0000065971 29/03/22 2	23 25 1.480.265	**23,3** 23,3 23	**+ 1,3** + 4,48 - 39,01	**- 20,21** 30,6 21,8	
GROUPE CRIT (CEN) △ B FR0000036675 03/07/24 1	63,8 558 11.250.000	**62,6** 63,8 62,6	**- 1,57** - 3,99 - 18,06	**- 20,36** 79,6 59,8	 1,6
GTT (GTT) ■▲ A FR0011726835 18/06/24 2,51	127,2 77474 37.078.357	**126,2** 127,6 125,2	**- 0,63** + 0,72 + 13,18	**+ 5,25** 151,1 117,3	 1,99
GUERBET (GBT) △ B FR0000032526 01/07/24 0,5	33,55 7278 12.641.115	**33,65** 34,4 33,45	**+ 0,15** - 8,93 + 64,15	**+ 72,56** 40,25 17,02	 1,49
GUILLEMOT (GUI) △ C FR0000066722 07/06/23 0,25	5,54 1484 15.087.480	**5,46** 5,54 5,38	**- 0,73** - 9,3 - 19,59	**- 19,59** 7,48 4,405	
ICADE (ICAD) ▲ A FR0000035081 02/07/24 2,42	20,36 66422 76.234.545	**20,64** 20,94 20,3	**+ 1,78** - 1,9 - 42,89	**- 41,92** 35,9 19,36	
ID LOGISTIC (IDL) A FR0010929125	420,5 2246 6.173.328	**430** 435,5 418,5	**+ 2,38** +13,31 + 75,15	**+ 40,52** 459,5 298	
IMERYS (NK) ▲ A FR0000120859 21/05/24 1,35	29,4 80268 84.940.955	**29,22** 29,82 29,2	**- 0,21** -11,67 - 6,41	**+ 2,6** 38,5 24,96	 4,62
INFOTEL (INF) △ C FR0000071797 29/05/24 2	37,1 3241 6.934.791	**35,4** 37,9 35,2	**- 4,32** -15,11 - 33,71	**- 33,21** 53,6 33,7	 5,65
INNATE PHARMA (IPH) △ B FR0010331421	1,98 22283 80.967.407	**1,98** 2,01 1,96	**- 1,98** - 2,22 - 26,53	**- 24,43** 2,8 1,862	
INTERPARFUMS (ITP) ▲ A FR0004024222 26/04/24 1,15	45,45 16982 83.035.884	**45,35** 45,75 45,15	**- 0,11** +16,88 - 19,54	**- 1,02** 50,182 37,7	 2,54
INVENTIVA (IVA) △ B FR0013233012	2,17 8093 52.477.188	**2,16** 2,19 2,13	 -11,48 - 39,07	**- 47,25** 4,44 2,06	
IPSEN (IPN) ▲ A FR0010259150 30/05/24 1,2	102,2 35311 83.814.526	**103,1** 103,5 101,2	**+ 1,18** - 5,76 - 14,58	**- 4,45** 126,7 99,7	 1,16
IPSOS (IPS) ▲ A FR0000073298 01/07/24 1,65	55,7 19449 43.203.225	**55,8** 56,3 55,35	**+ 0,72** - 7,39 + 22,53	**- 1,67** 68,2 53,85	 2,96
JACQUET METALS (JCQ) △ B FR0000033904 03/07/24 0,2	14,84 15336 22.016.467	**14,94** 14,96 14,6	**+ 1,08** + 0,81 - 16,63	**- 23,78** 20 14,5	 1,34
JCDECAUX (DEC) ▲ A FR0000077919 21/05/19 0,58	17,98 131799 213.161.658	**18,09** 18,64 17,82	**+ 1,63** -10,89 + 5,67	**- 0,6** 22,36 16,65	
KAUFMAN & BROAD (KOF) △ B FR0004007813 09/05/24 2,4	29,6 6329 19.862.022	**30** 30,1 29,6	**+ 1,87** + 5,82 + 18,11	**- 0,33** 34,4 25,45	 8
KLEPIERRE (LI) ■◆ A FR0000121964 09/07/24 0,9	26,36 411157 286.861.172	**26,44** 26,72 26,36	**+ 0,3** + 6,87 + 10,58	**+ 7,13** 27,62 22,69	
LAGARDÈRE (MMB) ▲ A FR0000130213 26/04/24 0,65	22,4 8341 141.133.286	**22,05** 22,4 21,35	**+ 0,69** + 2,08 + 6,52	**+ 19,97** 23 17,8	 2,95
LDC (LOUP) A FR0013204336 28/08/23 2,7	139,5 2643 17.635.433	**139** 140 133,5	 - 5,44 + 7,75	**- 0,71** 159 125	 1,94
LNA SANTÉ (LNA) △ B FR0004170017 08/07/24 0,6	24 1458 10.709.416	**24,3** 24,3 23,9	**+ 0,83** - 2,02 - 18,32	**+ 20,9** 28,4 18,14	 2,47
LECTRA (LSS) △ B FR0000065484 30/04/24 0,36	25,45 13054 37.832.965	**25,95** 25,95 25,45	**+ 1,77** -12,63 - 10,82	**- 16,96** 35,2 24,3	 1,39
LHYFE (LHYFE) B FR0014009YQ1	3,91 2305 47.943.848	**3,99** 3,99 3,91	**+ 0,5** - 1,72 - 40,45	**- 20,83** 5,49 3,445	
LINEDATA SERVICES (LIN) △ B FR0004156297 08/07/24 1,75	70,8 107 4.960.807	**71,4** 71,8 70,8	**+ 0,56** + 1,13 + 23,96	**+ 28,42** 81,6 55,6	 2,45
LISI (FII) △ A FR0000050353 30/04/24 0,31	25,4 8585 46.538.313	**25,9** 25,9 25,4	**+ 1,97** + 8,37 + 12,61	**+ 9,75** 29,3 20,85	 1,2
LUMIBIRD (LBIRD) △ C FR0000038242	10,15 3243 22.466.882	**9,92** 10,2 9,92	**- 2,27** -13,74 - 34,99	**- 18,56** 15,48 9,72	
M6-MÉTROPOLE TV (MMT) ▲ A FR0000053225 30/04/24 1,25	11,88 50558 126.414.248	**11,76** 11,98 11,76	**- 0,34** - 7,69 - 7,98	**- 9,12** 14,96 11,48	 10,63
MAISONS DU MONDE (MDM) △ B FR0013153541 03/07/24 0,06	3,445 13517 39.189.288	**3,51** 3,615 3,445	**+ 2,04** -12,25 - 64,09	**- 38,1** 5,73 3,26	 1,71
MANITOU (MTU) △ B FR0000038606 17/06/24 1,35	19,8 9274 39.668.399	**19,6** 19,96 19,54	**- 0,51** -19,01 - 24,47	**- 15,52** 29 19,54	 6,89
MAUREL ET PROM (MAU) △ B FR0000051070 03/07/24 0,3	5,27 83180 201.261.570	**5,285** 5,35 5,255	**+ 0,19** -10,27 + 34,48	**- 13,22** 6,865 4,7	 5,68
MEDINCELL (MEDCL) B FR0004065605	15,68 36229 29.103.380	**15,8** 15,98 15,6	**+ 1,94** + 9,72 +139,39	**+119,44** 17,5 6,91	
MERCIALYS (MERY) ▲ B FR0010241638 29/04/24 0,99	11,61 289956 93.886.501	**11,78** 11,82 11,6	**+ 1,99** + 9,38 + 47,71	**+ 18,45** 11,87 9,775	
MERSEN (MRN) ▲ B FR0000039620 02/07/24 1,25	30,75 22816 24.418.312	**30,95** 31,05 30,65	**+ 1,48** - 9,5 - 24,7	**- 12,07** 40,25 29,1	 4,04
METABOLIC EXPLORER (METEX) △ C FR0004177046	/060524 50.919.133		 - 85,37	**- 68,71** 0,578 0,05	
MONCEY (FIN.) NOM. (FMONC) B FR0000076986 25/06/24 28	8000 3 182.871	**8000** 8000 8000	 +17,65 + 3,9	**+ 4,58** 8650 6550	 0,35
NACON (NACON) B FR0013482791	1,1 8697 105.321.937	**1,106** 1,112 1,1	**+ 0,55** - 3,49 - 34,09	**- 33,69** 1,838 1,05	
NANOBIOTIX (NANO) △ B FR0011341205 13/05/19	4,464 23637 47.133.328	**4,37** 4,52 4,36	**+ 1,63** -11,54 - 40,71	**- 34,19** 7,93 3,816	
NEOEN (NEOEN) ▲ A FR0011675362 20/05/24 0,15	38,44 140245 152.848.774	**38,42** 38,46 38,34	 + 37,9	**+ 26,88** 38,54 21,8	 0,39
NEURONES (NRO) B FR0004050250 12/06/24 1,2	42,3 4229 24.278.716	**41,9** 42,3 41,3	**- 0,95** - 4,77 + 12,03	**- 4,23** 48,15 39,45	 2,86
NEXANS (NEX) ▲ A FR0000044448 21/05/24 2,3	118,5 168406 43.753.380	**119,1** 120,1 118,2	**+ 1,1** +17,57 + 52,99	**+ 50,28** 120,8 72,1	 1,93
NEXITY (NXI) ▲ A FR0010112524 24/05/23 2,5	9,83 78004 56.129.724	**9,795** 10,08 9,73	**+ 0,67** + 8,11 - 29,33	**- 41,87** 17,19 8,335	
ODET (CIE DE L') (ODET) A FR0000062234 25/06/24 4	1430 306 6.585.990	**1434** 1442 1430	**+ 0,28** + 8,8 - 4,02	**- 1,38** 1626 1294	 0,28
OSE IMMUNO (OSE) △ C FR0012127173	7,05 61332 21.817.777	**7,08** 7,26 6,96	**+ 1,29** + 8,26 +152,86	**+ 65,42** 8,63 3,115	
OVH (OVH) △ A FR0014005HJ9	5,38 44947 188.532.591	**5,405** 5,48 5,34	**+ 0,28** - 5,34 - 46,7	**- 37,26** 11,28 4,43	
PEUGEOT INVEST (PEUG) △ A FR0000064784 19/05/23 1	80,8 4442 24.922.589	**80** 81,4 79	**- 0,99** -11,8 - 24,39	**- 21,1** 119,6 76,7	 4,06
PHARMAGEST INT. (PHA) △ A FR0012882389 02/07/24 1,25	45,75 3391 15.174.125	**46,35** 46,4 45,25	**+ 1,76** - 5,98 - 41,7	**- 24,14** 67,4 42,95	 2,7
PIERRE & VACANCES (VAC) △ C FR0000073041 19/03/12 0,7	1,344 42490 454.447.336	**1,324** 1,344 1,32	**+ 1,38** - 1,63 - 6,76	**- 14,69** 1,668 1,142	
PLANISWARE PROM (PLNW) A FR001400PFU4	27 5954 69.391.000	**26,94** 27,2 26,85	 + 1,56 + 68,38	**+ 34,1** 28,595 19,306	
PLASTIC OMNIUM (OPM) ▲ A FR0000124570 25/07/24 0,24	8,62 95537 145.522.153	**8,635** 8,75 8,595	**+ 0,23** - 6,45 - 49,91	**- 28,04** 13,2 8,375	 2,78
POXEL (POXEL) △ C FR0012432516	0,62 592540 50.861.707	**0,604** 0,636 0,591	**- 5,33** +28,92 + 4,5	**+ 9,62** 0,898 0,364	
QUADIENT (QDT) △ B FR0000120560 05/08/24 0,65	17,24 14935 34.468.912	**17,34** 17,5 17,24	**+ 1,05** - 6,57 - 10,53	**- 9,78** 23,1 16,34	 3,75
RALLYE (RAL) A FR0000060618 20/05/19 1	/220424 52.925.203		 - 77,91	**- 66,84** 0,169 0,015	
RAMSAY GDS (GDS) A FR0000044471 02/12/14 1,4	14,85 3 110.389.690	**14,9** 14,9 14,85	**+ 0,34** - 5,4 - 24,75	**- 21,58** 19,9 12	
RÉMY COINTREAU (RCO) ◆ A FR0000130395 24/07/24 2	70,9 48879 51.252.969	**71,15** 72,15 70,2	**+ 0,64** - 1,39 - 52,02	**- 38,13** 114,9 67,95	 2,81
REXEL (RXL) ■◆ A FR0010451203 15/05/24 1,2	21,85 583810 301.735.000	**22,11** 22,11 21,85	**+ 2,31** - 7,88 + 2,6	**- 10,74** 28,88 20,3	 5,43
ROBERTET S.A. (RBT) B FR0000039091 27/06/24 8,5	842 272 2.167.745	**842** 848 839	 + 3,57 + 2,56	**+ 1,45** 907 762	 1,01
RUBIS (RUI) ▲ A **DIV 2 28/07/17** FR0013269123 14/06/24 1,98	27,24 78981 104.156.127	**27,4** 27,58 27,14	**+ 1,11** - 1,51 + 26,85	**+ 21,78** 34,3 22,5	 7,23
SARTORIUS STED. BIO. (DIM) ▲ A **DIV 6 10/05/16** FR0013154002 02/04/24 0,69	176,05 31258 97.330.405	**175** 178,55 174,75	**- 0,34** +11,46 - 34,6	**- 26,93** 281 139,1	 0,39
SAVENCIA (BH) B FR0000120107 13/05/24 1,4	50 473 14.032.930	**49,5** 50 49,5	**- 1** - 3,7 - 8,33	**- 10** 55,2 48,2	 2,83
SCOR (SCR) ■▲ A FR0010411983 21/05/24 1,8	17,27 842204 179.362.195	**16,95** 17,52 16,91	**- 0,7** -33 - 39,79	**- 35,94** 32,48 16,91	 10,62
SEB (SK) ▲ A FR0000121709 03/06/24 2,62	88,5 26912 55.337.770	**88,95** 89,55 88	**+ 0,51** -11,01 - 11,4	**- 21,28** 120,2 85,1	 2,95
SECHE ENVIRONNEMENT (SCHP) △ B FR0000039109 08/07/24 1,2	95,8 1450 7.857.732	**95,6** 96,9 95,4	**- 0,21** - 1,95 - 18,57	**- 13,09** 121,4 85,5	 1,26
SERGEFERRARI GROUP (SEFER) △ C FR0011950682 28/06/24 0,12	5,79 1870 12.299.259	**5,77** 5,86 5,77	**- 0,35** - 3,51 - 49,65	**- 28,41** 8,2 5,38	 2,08
SES-IMAGOTAG (VU) ▲ B FR0010282822 25/06/24 0,3	134,1 9769 16.071.708	**133,8** 136,2 132,5	**- 0,15** - 3,67 + 15,94	**- 1,47** 175,1 120,2	 0,22
SHOWROOMPRIVÉ (SRP) △ B FR0013006558	0,8 1082 118.902.909	**0,8** 0,8 0,792	 + 0,25 - 38,74	**- 24,95** 1,17 0,7	
SOITEC (SOI) ▲ A **EX-DS 13/05/16 REGR.1P20** FR0013227113	109,1 44220 35.724.746	**105,4** 109,4 104,3	**- 2,14** - 6,48 - 39,13	**- 34,86** 164,1 86	
SOLOCAL GROUP (PAJ) B FR0014000609	0,003 118736894 129.505.837	**0,003** 0,004 0,003	 -93,47 - 96,93	**- 96,13** 0,15 0,003	
SODEXO (SW) ■◆ A FR0000121220 20/12/23 3,1	85,6 80221 147.454.887	**85,85** 86,2 85,15	**+ 0,41** + 8,74 + 20,01	**+ 14,68** 89,4 71,94	 3,61
SOLUTIONS 30 (ALS30) A FR0013379484	1,422 223960 107.127.984	**1,41** 1,439 1,398	**+ 0,07** -11,04 - 49,39	**- 47,11** 2,896 1,3	
SOPRA STERIA GP (SOP) ▲ A FR0000050809 28/05/24 4,65	168,1 34009 20.547.701	**166,7** 169,5 165,4	**- 0,36** -10,28 - 14,95	**- 15,72** 239,6 159,5	 2,79
SMCP (SMCP) △ B FR0013214145	1,812 59249 75.591.187	**1,768** 1,83 1,762	**- 2,43** -11,24 - 70,58	**- 48,3** 3,555 1,72	
SPIE (SPIE) ■▲ A FR0012757854 14/05/24 0,61	33,18 132092 166.907.584	**33,5** 33,86 33,16	**+ 1,15** - 6,32 + 20,24	**+ 18,37** 38,6 27,32	 1,82
STEF (STF) △ B FR0000064271 30/04/24 5,1	132,6 2321 12.850.000	**135** 137 132,6	**+ 1,81** + 4,01 + 21,84	**+ 18,21** 139,4 112,6	 3,78
SWORD GROUP (SWP) △ B FR0004180578 30/04/24 1,45	32,55 2770 9.544.965	**32,5** 32,6 32,05	**+ 0,15** - 5,25 - 22,62	**- 18,44** 40 31,6	 5,23
SYNERGIE (SDG) △ B FR0000032658 29/06/23 0,8	30,9 544 24.362.000	**31,8** 31,8 30,9	**+ 2,58** - 4,22 - 2,75	**- 9,66** 36,8 29,15	
TELEPERFORMANCE (RCF) ◆ A FR0000051807 28/05/24 3,85	101,2 122168 60.738.823	**101,55** 103,75 101,2	**+ 1,05** - 3,93 - 18,3	**- 23,1** 153,8 80,76	 3,79
TERACT (TRACT) B FR001400BMH7	0,87 74587 73.394.562	**0,87** 0,924 0,824	**+ 0,23** +25 - 79,29	**- 53,48** 1,885 0,376	
TF1 (TFI) ▲ A FR0000054900 22/04/24 0,55	7,84 47084 211.001.575	**7,82** 7,95 7,79	**+ 0,26** - 2,55 + 3,99	**+ 9,6** 9,17 7,105	 7,03
TFF GROUP (TFF) ▲ B FR0013295789 08/11/23 0,6	37,7 4076 21.680.000	**37,4** 37,8 37	**- 0,8** - 8,78 - 9,88	**- 16,7** 47,5 37	 1,6
THERMADOR GROUPE (THEP) B FR0013333432 12/04/24 2,08	76,7 1861 9.200.849	**77,4** 77,8 76,7	**+ 1,18** - 2,15 - 0,26	**- 8,4** 90,9 73,2	 2,69
TIKEHAU CAPITAL (TKO) △ A **EX D S 03/07/17** FR0013230612 09/05/24 0,75	22,2 6166 176.192.916	**22,3** 22,55 22,2	**+ 0,45** + 0,22 	**+ 8,25** 24,45 19,82	 3,36
TRANSGÈNE (TNG) △ C FR0005175080	1,012 23457 132.293.932	**0,998** 1,018 0,998	**- 1,58** - 6,9 - 41,43	**- 27,15** 1,52 0,998	
TRIGANO (TRI) ▲ A FR0005691656 22/05/24 1,75	103,5 8354 19.336.269	**103,4** 104,5 102,5	**- 0,1** - 7,51 - 21,61	**- 30,28** 163,8 99,5	 1,69
UBISOFT ENTERTAINMENT (UBI) ◆ A FR0000054470	16,59 343573 128.399.295	**16,895** 16,95 16,53	**+ 1,69** -23,27 - 39,12	**- 26,89** 24,6 16,34	
VALEO (FR) ■◆ A FR0013176526 28/05/24 0,4	9,43 629149 244.633.504	**9,488** 9,716 9,36	**+ 0,77** - 2,65 - 50,51	**- 31,81** 14,75 8,842	 4,22
VALLOUREC REG (VK) ▲ B FR0013506730	13,53 356990 229.947.719	**13,45** 13,655 13,38	**- 0,96** - 6,92 + 15,01	**- 4,1** 18,2 12,785	
VALNEVA (VLA) ▲ B FR0004056851	3,1 93268 139.276.901	**3,114** 3,126 3,074	**+ 0,91** - 5,52 - 54,61	**- 34,03** 4,996 2,93	
VERALLIA (VRLA) △ A FR0013447729 14/05/24 2,15	26,36 146742 120.805.103	**26,58** 27,18 26,36	**+ 0,91** - 5,07 - 34,34	**- 23,75** 39 24,98	 8,09
VERIMATRIX (VMX) △ B FR0010291245	0,37 1906 85.535.147	**0,369** 0,372 0,369	**+ 2,5** + 0,82 - 46,68	**- 19,43** 0,626 0,33	
VETOQUINOL (VETO) B FR0004186856 04/06/24 0,85	95,9 757 11.881.902	**94,1** 96 94,1	**- 1,36** + 0,53 + 0,86	**- 8,11** 110 92	 0,9
VICAT (VCT) △ A FR0000031775 29/04/24 2	29,85 20131 44.900.000	**30** 30,35 29,8	**+ 0,84** -10,71 - 5,96	**- 8,68** 38,4 29,75	 6,67
VIRBAC (VIRP) ▲ A FR0000031577 25/06/24 1,32	337 1115 8.458.000	**339,5** 339,5 334,5	**+ 1,34** - 2,44 + 19,96	**- 5,56** 377,5 316,5	 0,39
VIRIDIEN (VIRI) ▲ B FR001400PVN6	37,14 86945 7.161.465	**37,375** 37,565 35,225	**+ 0,66** -23,91 - 47,34	**- 37,5** 63,86 35,225	
VIVENDI (VIV) ◆ A FR0000127771 30/04/24 0,25	9,46 1222057 1.029.918.125	**9,446** 9,536 9,424	**+ 0,15** - 5,54 + 15,56	**- 2,38** 11,17 9,026	 2,65
VOLTALIA (VLTSA) ▲ A FR0011995588	10,06 50390 131.318.716	**10,28** 10,36 9,97	**+ 2,39** + 8,21 - 34,36	**- 1,34** 12,1 5,82	
WAVESTONE (WAVE) △ B FR0013357621 31/07/24 0,38	51,5 4670 24.906.332	**51,9** 52,2 51,5	**+ 1,17** - 9,74 - 4,42	**- 11,58** 67,2 49,25	 0,73
WENDEL (MF) ▲ A FR0000121204 21/05/24 4	85,35 18422 44.430.554	**85,75** 86,45 85,2	**+ 0,71** + 3,69 - 2	**+ 6,32** 97,6 77,55	 4,67
WORLDLINE (WLN) ■▲ A FR0011981968	8,016 1171691 283.374.251	**7,87** 8,204 7,824	**- 1,06** -23,33 - 76,01	**- 49,78** 15,96 7,426	
XILAM ANIMATION (XIL) △ C FR0004034072	3,75 3340 5.893.799	**3,74** 3,8 3,73	**+ 0,27** -12,82 - 84,86	**- 5,56** 5,92 3,265	

AUTRES VALEURS DE LA ZONE EURO

EURONEXT (ENX) ■◆ A NL0006294274 21/05/24 2,11	90,65 108842 104.235.507	**91,4** 91,85 90,6	**+ 0,99** + 2,29 + 36,32	**+ 16,21** 94,45 76,35	 2,71
NOKIA (NOKIA) ◆ A FI0009000681 22/07/24 0,02	3,49 32787 5.613.496.565	**3,483** 3,516 3,466	**- 0,09** - 2,83 - 2,05	**+ 13,67** 3,768 3,012	0,3 11,76 0,86
PLUXEE (PLX) A NL0015001W49	19,92 118749 147.174.692	**20,02** 20,26 19,8	**+ 0,16** -15,33 	 31,82 19,094	
SES (SESG) ■◆ LU0088087324 16/04/24 0,43	4,542 510883 371.457.600	**4,664** 4,664 4,536	**+ 2,78** - 2,83 - 32,11	**- 21,74** 6,395 4,132	 10,72
X-FAB SILICON (XFAB) △ A BE0974310428	5,31 108306 130.781.669	**5,37** 5,53 5,29	**+ 1,71** -14,08 - 50,91	**- 47,25** 10,3 5,11	

VALEURS ZONE INTERNATIONALE

SCHLUMBERGER (SLB) A AN8068571086 USD 05/06/24 0,28	38,25 21292 1.427.000.000	**40** 40,35 38,25	**+ 0,63** - 4,88 - 26,25	**- 14,97** 52,3 38,05	3,45
TOTAL ENERGIES GABON (EC) A GA0000121459 26/06/24 20,55	159,5 479 4.500.000	**159** 162 159	**- 1,24** - 0,63 - 11,17	**+ 1,27** 180,5 149,5	 12,93

carnet

EN PARTENARIAT AVEC **nomination** SMART DATA FOR BUSINESS PERFORMANCE

DISPARITION

par **Charlie Perreau**

Susan Wojcicki, ex-patronne de YouTube et pilier de Google

Eric Gaillard/Reuters

La Silicon Valley perd une de ses étoiles. Susan Wojcicki, ancienne directrice générale de YouTube, est décédée d'un cancer vendredi dernier, à l'âge de 56 ans. Elle avait quitté ses fonctions en février 2023 pour *« prendre du recul par rapport à mon rôle de responsable de YouTube et ouvrir un nouveau chapitre axé sur ma famille, ma santé et mes projets personnels qui me passionnent »*, avait-elle écrit à ses salariés. Les réactions de personnalités de la tech se sont multipliées ce week-end. *« Incroyablement attristée par la perte de ma chère amie Susan Wojcicki après deux ans de lutte contre le cancer. Elle est au cœur de l'histoire de Google, et il est difficile d'imaginer le monde sans elle. C'était une personne incroyable, un leader et une amie qui a eu un impact considérable sur le monde, et je suis l'un des innombrables Googlers qui s'est amélioré en la connaissant. Elle nous manquera énormément. Nos pensées vont à sa famille. RIP Susan »*, a tweeté Sundar Pichai, le PDG de Google.

L'histoire entre Susan Wojcicki et Google a commencé en 1999, quand elle décide de louer le garage de sa maison de Menlo Park (Californie) à deux doctorants de Stanford : Larry Page et Sergey Brin. Selon la légende, c'est donc ici que les deux hommes auraient donné naissance au moteur de recherche le plus populaire au monde. Cette aventure naissante pousse Susan Wojcicki à quitter ses fonctions marketing chez Intel et à rejoindre Google qui compte alors à peine vingt salariés. Elle est chargée de développer son modèle économique. Parmi ses faits d'armes, la création de Google Adsense, la régie publicitaire du groupe et la supervision du rachat de DoubleClick, acteur majeur de la publicité en ligne, en 2007. C'est aussi elle qui a plaidé pour l'acquisition de YouTube en 2006 par Google, pour 1,65 milliard de dollars, une somme colossale pour l'époque. *« Les fondateurs* [de Google, NDLR] *font confiance à Susan plus qu'à n'importe qui sur la planète »*, racontait Patrick Keane, un des premiers directeurs commerciaux de Google, dans le livre *« Like, Comment, Subscribe : Inside YouTube's Chaotic Rise to World Domination »*. Une fois qu'elle prend la direction de YouTube en 2014, Susan Wojcicki fait exploser la plateforme qui a atteint 30 milliards de dollars de revenus en 2022 (et 31,5 milliards en 2023, année de son départ), soit 10 % environ des revenus de sa maison mère, Alphabet.

Concurrence de tous les côtés

Tout n'a pas toujours été tout rose pour la dirigeante, notamment avec la montée en puissance des réseaux sociaux sur la vidéo (Facebook, Instagram…) et l'apparition de Snapchat et TikTok. Sans oublier les plateformes comme Netflix. Pour contrer cette concurrence de tous les côtés, elle a lancé YouTube Premium, YouTube Music – face à Spotify ou Apple Music – YouTube Live pour capter les audiences du streaming de Twitch, et plus récemment, YouTube Shorts (vidéos verticales virales). De quoi lui permettre de ne pas perdre sa base d'utilisateurs les plus jeunes. Elle a aussi fait face à plusieurs polémiques sur la modération des contenus et la protection des mineurs. Son parcours a toujours détonné dans la Silicon Valley, un milieu composé majoritairement d'hommes blancs. Avec Sheryl Sandberg, directrice des opérations de Meta jusqu'en 2022, Marissa Mayer, ancienne patronne de Yahoo, ou encore Virginia Rometty, ex-PDG d'IBM, elle faisait partie des rares dirigeantes de la tech américaine. *« Elle m'a appris le métier et m'a aidée à naviguer dans une organisation en pleine croissance et assez chaotique au début de ma carrière dans la technologie »*, a écrit Sheryl Sandberg sur les réseaux sociaux. En 2017, le magazine « Time » décrivait ce pilier de Google comme *« la femme la plus puissante d'Internet »*. ■

ENTREPRISES

CRÉDIT MUTUEL ARKÉA

Benoît Genest
Guillaume Hardy
Yann Lejolivet

deviennent respectivement directeur des risques, directeur de la conformité et du contrôle permanent et directeur des relations institutionnelles du groupe de banque-assurance coopératif.

Benoît Genest, 49 ans, est diplômé de l'ESC Rouen et de l'université de Nancy-II. Directeur responsable de la practice risk & finance dans le cabinet Ares&Co en 2010, il a participé, deux ans plus tard, à la création et au développement du cabinet Chappuis Halder & Cie. Il fut alors associé senior responsable de la pratique risk, finance & compliance ainsi que du centre de recherches. Il a également été managing directeur des bureaux de Londres et Budapest jusqu'en 2022. Il a ensuite eu la charge de la practice finance, risk et compliance pour la France et référent risk pour l'ensemble Capgemini Invent.

Guillaume Hardy, 54 ans, est titulaire d'un master en droit des affaires et fiscalité de l'université de Paris-II, du certificat d'études avancées (CAS) de l'université de Genève et du Capa du Barreau de Paris. Il fut directeur juridique et responsable de la conformité Crédit Mutuel Arkéa en 2008, puis secrétaire général, responsable juridique et de la conformité chez Allianz entre 2014 et 2016. Après avoir été directeur associé – conformité réglementaire chez HSBC Private Banking en Suisse, il a réintégré, en 2020, le Crédit Mutuel Arkéa en tant que directeur des relations institutionnelles.

Yann Lejolivet, 59 ans, diplômé de l'IEP de Paris, a effectué l'intégralité de son parcours au sein du Crédit Mutuel Arkéa qu'il a rejoint en 1990. Il a œuvré au sein de la direction dynamique et relations humaines du groupe. En 2008, il a pris le poste de directeur départemental Ille-et-Vilaine de la fédération du Crédit Mutuel de Bretagne. Depuis 2020, il était directeur du pôle produits bancaires au sein du pôle innovation et opérations.

CHEOPS TECHNOLOGY

Yves Pellemans

est nommé directeur général délégué et chief digital officer de ce spécialiste des infrastructures numériques.

Yves Pellemans, 59 ans, diplômé en informatique, a débuté comme directeur technique national d'APX, avant le rachat de l'entreprise par le groupe Vinci Energies sous la marque Axians en 2016. Au cours de sa carrière, il y a occupé différents postes jusqu'à devenir chief technical officer et directeur data Analytics en 2015.

AFALULA

Mathias Curnier

est promu directeur tourisme, destination et communication institutionnelle au sein de l'Agence française pour le développement d'AlUla (Afalula). Au sein du comité exécutif sont également nommés Etienne Tricaud directeur planification urbaine, aménagement et architecture, Stéphane Forman directeur développement du territoire, Laura Kwiatowski secrétaire générale et Jean-Claude Mallet conseiller spécial.

Mathias Curnier, 52 ans, titulaire d'un BBA et d'un MBA en marketing et stratégie de la Fox School of business (Etats-Unis), est auditeur de l'IHEDN. Au cours de sa carrière, il a travaillé dans les groupes Suez et Engie. C'est en 2018 qu'il a rejoint l'Agence française pour le développement d'AlUla (AFALULA) en tant que directeur du cabinet du président, et directeur de la communication, marketing, innovation et relations publiques.

Ils sont nés un 12 août

- **Bernard Accoyer,** ex-président de l'Assemblée nationale, 79 ans.
- **Wissam Ben Yedder,** footballeur, 34 ans.
- **Cara Delevingne,** mannequin et actrice, 32 ans.
- **Mireille Faugère,** présidente de l'ONG Amref, conseillère maître de la Cour des Comptes, 68 ans.
- **François Hollande,** ex-président de la République, 70 ans.
- **Mark Knopfler,** guitariste et chanteur, 75 ans.
- **Julien Lepers,** animateur et compositeur, 75 ans.
- **Jean Nouvel,** architecte, 79 ans.
- **George Soros,** financier et fondateur de Soros Fund Management, 94 ans.
- **Stéfanos Tsitsipas,** joueur de tennis, 26 ans.

Envoyez vos nominations à carnetlesechos@nomination.fr

EURONEXT HORS SRD

ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0013185857	ABEO △	C	9,98	10	9,98	**10**		326
FR0012616852	ABIONYX PHARMA △	B	1,28	1,34	1,274	**1,32**	+ 3,13	77991
FR0000064602	ACANTHE DEV.	C	0,409	0,41	0,409	**0,409**		19221
FR0000076861	ACTEOS △	C	1,335	1,335	1,31	**1,335**		157
FR0013333077	AFFLUENT MEDICAL	B	1,875	1,875	1,7	**1,86**	- 1,06	8797
FR0012789667	AMPLITUDE △	C	3,1	3,1	3,1	**3,1**	+ 0,65	374
FR001400JWR8	ARVERNE GROUP	B	5,92	5,92	5,6	**5,6**	- 5,41	1615
FR0011992700	ATEME △	B	3,73	3,73	3,67	**3,7**		2895
FR0013455482	ATLAND	B	44,8	44,8	44	**44**	- 1,79	53
FR0000039232	AUREA △	C	5,08	5,3	5	**5**	- 1,96	358
FR001400CFI7	AVENIR TELECOM	C	0,092	0,098	0,08	**0,086**	- 7,4	308027
FR0004023208	BASSAC	B	42,8	42,8	42,5	**42,7**	- 0,23	60
FR0000035370	BASTIDE CONF.MED. △	C	19,22	19,82	19,2	**19,82**	+ 3,23	704
FR0000039299	BOLLORE ▲	A	5,765	5,85	5,765	**5,85**	+ 1,56	1716732
FR0000074254	BOURSE DIRECT	C	5,18	5,18	5,14	**5,18**		291
FR0000045544	CA TOULOUSE 31 CCI	C	65,01	65,01	65,01	**65,01**	+ 0,02	42
FR0010151589	CAFOM	C	8,64	8,82	8,62	**8,82**	+ 2,08	386
FR0012969095	CAPELLI △		4,14	4,14	4,12	**4,14**	- 8	1038
FR0010193979	CBO TERRITORIA	C	3,5	3,51	3,47	**3,49**		14686
FR0000053506	CEGEDIM	B	12,65	12,65	12,3	**12,3**	- 2,77	965
FR0013426004	CLARANOVA SE △	B	1,5	1,5	1,474	**1,494**		32368
FR0004031763	COHERIS △	C	6,38	6,64	6,38	**6,64**	+ 7,79	1599
FR0000060303	COVIVIO HOTELS	A	16,85	17	16,85	**16,95**	+ 0,3	1384
FR0000185506	CRCAM ATL. VENDEE	C	79	79	76,2	**78**	- 1,27	126
FR0010483768	CRCAM BRIE PIC. CC	B	16,802	16,9	16,78	**16,84**	+ 0,23	2275
FR0000045213	CRCAM ILLE-VILAINE	C	57,99	57,99	55,32	**57**	- 1,71	535
FR0010461053	CRCAM LANGUED CCI	C	46,255	46,26	46,255	**46,26**	+ 0,1	93
FR0000045551	CRCAM MORBIHAN	C	59,51	60,5	59,51	**60,5**	+ 1,68	188
FR0000185514	CRCAM NORD FR.	B	12,16	12,2	12,15	**12,2**		1253
FR0000044364	CRCAM NORM. SEINE	C	71,51	71,52	71,03	**71,03**	- 0,69	96
FR0000045528	CRCAM PARIS IDF	B	58	58,6	58	**58,32**	- 1,25	1035
FR0000045346	CRCAM SUD RHONE	C	109,48	109,48	108,5	**108,5**	+ 0,17	87
FR001400AYG6	DEEZER	2	1,76	1,76	1,755	**1,76**	+ 0,57	1410
FR0000062978	DEKUPLE △	C	34,6	35	34,5	**34,9**	+ 0,87	170
FR0013283108	DELTA PLUS GROUP △	B	71,2	71,4	70,6	**70,6**		90
FR0012202497	DIAGNOSTIC MEDICAL △	C	0,952	0,968	0,924	**0,962**	- 0,83	2826
FR0010428771	EAGLE FOOTBALL GR. △	C	2,27	2,33	2,16	**2,31**	+ 1,76	7001
FR0000031023	ELECT.STRASBOURG	B	107	107	105	**106,5**	- 0,47	140
FR0000038184	F.I.P.P.	C	0,13	0,13	0,13	**0,13**		5000
FR0011271600	FERMENTALG △		0,422	0,427	0,418	**0,42**	- 0,24	50440
FR0011665280	FIGEAC AERO △	C	5,76	5,78	5,72	**5,76**	+ 0,35	2159
FR0010341032	FONCIERE INEA	B	30,4	30,8	30,4	**30,6**	+ 0,66	678
FR0014005SB3	FORSEE POWER SA	B	0,766	0,78	0,752	**0,772**	+ 0,78	57114
FR0013030152	FRANCAISE ENERGIE △	C	28,9	29,1	28,4	**28,55**	- 0,35	8772
FR0010588079	FREY	B	27,6	27,6	27,6	**27,6**	+ 0,73	114
FR0000061459	GERARD PERRIER	B	93	93	92	**92**	- 1,08	58
FR0012612646	GROUPE PARTOUCHE	B	18,95	18,95	18,8	**18,8**	- 0,27	39

EURONEXT HORS SRD Suite

ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0004155000	GROUPE SFPI △	C	1,815	1,82	1,815	**1,815**		2121
FR0000066722	GUILLEMOT △	C	5,54	5,54	5,38	**5,46**	- 0,73	1484
FR0000066755	HAULOTTE GROUP △	B	3	3	2,97	**2,97**	- 1	2826
FR0000054231	HIGH CO. △	C	2,58	2,63	2,57	**2,63**	+ 2,73	6974
FR0012821916	HIPAY GROUP △	C	7,16	7,16	6,58	**7,16**	+ 2,29	1606
FR0000065278	HOPSCOTCH GROUPE △		22,6	22,6	22,2	**22,3**	- 1,33	527
FR0004165801	HOTELS DE PARIS	C	2,7	2,7	2,7	**2,7**		46
FR0014003VY4	HYDROGÞNE FRANCE ▲	B	6,55	6,56	6,46	**6,51**	- 0,91	882
FR0000051393	IDI	B	69	69,2	68,4	**68,6**	- 0,58	410
FR0000033243	IMMO. DASSAULT	B	49	49,6	49	**49,6**	+ 1,43	84
FR0000071797	INFOTEL △	C	37,1	37,9	35,2	**35,4**	- 4,32	3241
FR0013233012	INVENTIVA △	B	2,17	2,19	2,13	**2,16**		8093
FR0012872141	JACQUES BOGART △	C	6,54	6,54	6,54	**6,54**	- 8,4	161
FR0000075343	LABO EUROMEDIS	C	4,39	4,7	4,39	**4,7**	+ 7,06	3783
FR0000066607	LACROIX GROUP △	C	20,4	20,4	19,8	**20,4**	+ 1,49	581
FR001400JY13	LATECOERE △	C	0,009	0,009	0,009	**0,009**		235851
FR0006864484	LAURENT-PERRIER	B	119	120	119	**120**	+ 0,84	619
FR0014009YQ1	LHYFE	B	3,91	3,99	3,91	**3,99**	+ 0,5	2305
FR0012634822	MAAT PHARMA	C	7,26	7,26	7,22	**7,22**	- 0,55	216
FR0010609263	MAUNA KEA TECH △	C	0,373	0,374	0,372	**0,373**		44233
FR0000051070	MAUREL ET PROM △	B	5,27	5,35	5,255	**5,285**	+ 0,19	83180
FR0000060873	MBWS △	C	3,8	3,83	3,74	**3,79**	+ 0,8	11040
FR0004065605	MEDINCELL	B	15,68	15,98	15,6	**15,8**	+ 1,94	36229
FR0010298620	MEMSCAP △	C	6,16	6,28	6,04	**6,11**	- 0,81	5510
FR00140085W6	MRM	C	15	15	15	**15**	+ 1,35	101
FR001400IE67	MYHOTELMATCH	C	0,458	0,465	0,415	**0,425**	- 7,41	30753
FR0013482791	NACON SAS	B	1,1	1,112	1,1	**1,106**	+ 0,55	8697
FR0004050250	NEURONES	B	42,3	42,3	41,3	**41,9**	- 0,95	4229
FR0012650166	NHOA △	C	1,076	1,08	1,076	**1,078**	+ 0,19	27769
FR0000121691	NRJ GROUP	B	8	8	7,92	**7,92**	- 0,25	1989
FR0000052680	OENEO △	B	10,55	10,55	10,55	**10,55**		235
FR0000075392	ORAPI △	C	6,28	6,28	6,2	**6,22**	+ 5,07	355
FR0010609206	OREGE	C	0,348	0,398	0,348	**0,352**	+ 0,57	93991
FR0012127173	OSE IMMUNO △	C	7,05	7,26	6,96	**7,08**	+ 1,29	61332
FR0010263202	PAREF △	C	43,6	43,7	43,6	**43,7**	+ 0,23	186
FR0004038263	PARROT	B	1,86	1,975	1,82	**1,935**	+ 4,03	4634
FR0000038465	PASSAT △	C	4,52	4,82	4,52	**4,8**	+ 5,73	2747
FR0011027135	PATRIMOINE ET COMM	B	20,5	20,5	20,5	**20,5**		41
FR0011471135	PHAXIAM TX	C	1,852	1,878	1,848	**1,85**	- 0,11	6057
FR0013252186	PLASTIQUES DU VAL △	C	1,835	1,835	1,805	**1,835**	- 0,27	2436
FR0012432516	POXEL △	C	0,62	0,636	0,591	**0,604**	- 5,33	592540
FR0004052561	PROACTIS	C	0,053	0,07	0,053	**0,07**		6350
FR0012613610	PRODWAYS GROUP △	C	0,518	0,518	0,5	**0,5**	- 1,38	30131
FR0013344173	ROCHE BOBOIS SA ▲	B	47,7	48,1	47,7	**47,8**	+ 0,63	261
FR0000054199	S.T. DUPONT	C	0,058	0,06	0,056	**0,06**		73980
FR0006239109	SCBSM △	C	8,35	8,5	8,35	**8,5**	+ 6,25	549
FR0000039109	SECHE ENVIRONNEM. △	B	95,8	96,9	95,4	**95,6**	- 0,21	1450

EURONEXT HORS SRD Suite

ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0011950682	SERGEFERRARI GP △	C	5,79	5,86	5,77	**5,77**	- 0,35	1870
FR0000060790	SIGNAUX GIROD △	C	16,3	16,4	16,3	**16,4**	+ 0,61	78
FR0014000609	SOLOCAL GROUP	B	0,003	0,004	0,003	**0,003**		118736894
FR0004188670	TARKETT ▲	B	8,64	8,64	8,34	**8,46**	- 1,86	720
FR001400BMH7	TERACT	B	0,87	0,924	0,824	**0,87**	+ 0,23	74587
FR0000033003	TOUAX △	C	5,14	5,16	5,12	**5,14**	+ 0,39	4375
FR0000036816	TOUR EIFFEL △	B	8,9	9	8,9	**8,92**	+ 0,23	138
FR0000035784	TRANSIT.EVERGREEN ▲	C	1,605	1,7	1,605	**1,7**	+ 5,92	3766
FR0000050049	VIEL ET CIE	C	9,9	9,9	9,82	**9,9**		2347
FR0010309096	VITURA	B	6,1	6,5	6	**6,5**	+ 6,56	218
FR0000062796	VRANKEN - POMMERY	C	14,5	14,8	14,4	**14,45**	+ 0,7	222
FR0012532810	WAGA ENERGY	B	15,9	15,98	15,78	**15,86**	- 0,38	3559
FR0004034072	XILAM ANIMATION △	C	3,75	3,8	3,73	**3,74**	+ 0,27	3340

CHANGES

COURS AU COMPTANT

09-08-2024 1 EURO EN DEVISE	COURS BCE	VAR. VEILLE EN %	VAR. ANNÉE EN %
DOLLAR US	1,0918	0,01	-1,07
LIVRE STERLING	0,8556	-0,10	-1,35
FRANC SUISSE	0,9436	-0,20	1,59
COURONNE DANOISE	7,4621	0,00	0,09
COURONNE NORV.	11,814	-0,22	5,24
KUNA CROATE	7,532	-0,04	-4,64
COURONNE SUEDOISE	11,4945	0,09	3,21
DOLLAR CANADIEN	1,4995	0,02	2,51
YEN JAPONAIS	160,074	-0,40	2,84
DOLLAR AUSTRALIEN	1,662	0,34	2,56
ROUBLE RUSSE	96,7395	2,15	-1,79
ROUPIE INDIENNE	91,6695	-0,04	-0,15
DOLLAR NEO-ZELANDAIS	1,8178	0,12	4,09
COURONNE TCHEQUE	25,2405	-0,13	2,23
FORINT HONGROIS	394,3085	-0,55	3,10
ZLOTY POLONAIS	4,3206	-0,05	-0,31
LEV BULGARE	1,9559	-0,02	0,03
DOLLAR HONG-KONG	8,5143	0,33	-1,38
WON SUD COREEN	1489,79	-0,73	4,28
PESO MEXICAIN	20,5683	-0,22	9,81
REAL	6,0207	-0,59	12,39
DOLLAR SINGAPOUR	1,4454	-0,22	-0,93
RAND SUD-AFRICAIN	20,0049	-0,23	-0,94
LIVRE TURQUE	36,561	-0,21	12,46
RENMIBI YUAN	7,8252	-0,11	0,20
RUPIAH	17407,1867	-0,25	2,49
PESO PHILIPPIN	62,5469	-0,12	2,22
RINGGIT MALTAIS	4,8306	-1,14	-4,75
BATH THALANDAIS	38,4791	-0,02	1,18

TAUX

MARCHÉS MONÉTAIRES ET EURODEVISES

09-08-2024	JOUR	MARCHÉS MONÉTAIRES 1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
ZONE EURO	3,73/3,43	3,83/3,53	3,72/3,42	3,56/3,26	3,28/2,98

09-08-2024	6 MOIS	ECARTS DE TAUX AVEC L'ALLEMAGNE 2 ANS	5 ANS	7 ANS	10 ANS
ALLEMAGNE	98,64	2,45	2,17	2,11	2,24
PORTUGAL	0	0,15	0,29	0,50	0,61
FRANCE	-0,28	0,20	0,49	0,62	0,73
ESPAGNE	0,01	0,30	0,53	0,78	0,84
ITALIE	0,00	0,51	3,05	1,22	1,45

CERTIFICAT/FONDS

INVESTIR 10

VALEUR	ISIN	CLÔT	% VAR.
INVESTIR 10 GRANDES VALEURS	I10GS - FR0011630474	163,77	0,12
INVESTIR PEA PALATINE	FR0013284114	120,84	1,40

SICAV/FCP

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL. UNIT HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALOR.	DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS** MONT.	DATE
LU2004923152	SWISS ALL CAPS (CHF) EUR A		150,68	08/08		
LU2004923749	SWISS SMALL & MID CAPS (CHF) EUR A		124,21	08/08		
LU2404427101	EU ALL CAPS A		92,07	08/08		
LU2404427523	WORLD QUALILIFE STOCKS A		79,96	08/08		
LU1626130816	SILK ROAD ZONE STOCKS A		118,65	08/08		
LU0851564038	BALANCED (EUR) A		137,9	08/08		
LU0851564384	DYNAMIC (EUR) A		171,73	08/08		

@Valeur unitaire hors frais : valeur de la part ou de l'action hors droits d'entrée ou de sortie éventuels. Les SICAV éligibles au PEA sont signalées par un astérisque *. Le pictogramme ● indique la cotation d'un FCP. Classification des OPCVM : actions françaises (AF), actions de la zone EURO (AE), actions internationales (AI), monétaires EURO (ME), monétaires à vocation internationale (MI), obligations et autres titres de créances libellés en EURO (OE), obligations et autres titres de créances internationaux (OI), sicav luxembourgeoises (LX), diversifiés (DI), garantis ou assortis d'une protection (GP). ** : en euros ou dans la devise indiquée dans la colonne «DÉSIGNATION DES VALEURS».

Les Echos

Les Echos sont une publication du Groupe Les Echos
PRINCIPAL ASSOCIÉ UFIPAR (LVMH)
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL **Pierre Louette**
DIRECTRICE GÉNÉRALE PÔLE LES ECHOS **Bérénice Lajouanie**
DIRECTEUR DÉLÉGUÉ **Bernard Villeneuve**
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
& PRÉSIDENT DE LA SAS LES ECHOS **Pierre Louette**
Edité par Les Echos, SAS au capital de 794.240 euros RCS 582 071 437
10, boulevard de Grenelle, CS10817, 75738 Paris Cedex 15
Tél. : 01 87 39 70 00. www.lesechos.fr

DIRECTEUR DES RÉDACTIONS
Christophe Jakubyszyn
DIRECTEUR ÉDITORIAL **Nicolas Barré**
DIRECTEURS DÉLÉGUÉS DE LA RÉDACTION
Dominique Seux et **François Vidal**
RÉDACTEURS EN CHEF
David Barroux (Entreprises)
Julie Chauveau (Entreprises)
Alexandre Counis (Finance et Marchés)
Muriel Jasor (Leadership et Management)
Arnaud Le Gal (Les Echos Entrepreneurs et opérations spéciales)
Etienne Lefebvre (France et International)
Clémence Lemaistre (Information digitale)
Marie-Christine Sonkin (Patrimoine)
DIRECTEUR DE CRÉATION **Fabien Laborde**
DIRECTRICE ARTISTIQUE **Marion Moulin**
EDITORIALISTES
Cécile Cornudet, **Sabine Delanglade, Eric Le Boucher, Jean-Francis Pécresse, Jean-Marc Vittori, Laurent Flallo, Sylvie Ramadier** (Le Crible)

ÉDITRICE
Marie Van de Voorde-Leclerq
ÉDITRICE ADJOINTE
Adéline Léger
DIRECTRICE DU MARKETING ET DES REVENUS CLIENTS
Lise Benamou
DIRECTEUR STRATÉGIE ET COMMUNICATION
Fabrice Février

PUBLICITÉ
Les Echos Le Parisien Médias
Tél. : 01 87 39 78 00.
PRÉSIDENTE **Corinne Mrejen**
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
Nicolas Danard
DIRECTRICE COMMERCIALE
Emmanuelle Denis

DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
Xavier Genovesi
dpo@lesechosleparisien.fr

SERVICE ABONNEMENTS
LES ECHOS
45, av. du Général Leclerc, 60643 Chantilly Cedex.
Tél. : 01 70 37 61 36
du lundi au vendredi de 9 h à 18 h. Abonnement France métropolitaine : 429 € TTC.

IMPRESSION
L'Imprimerie (Tremblay-en-France), Midi-Print (Gallargues).
Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100%.
Ce journal est imprimé sur du papier porteur de l'Ecolabel européen sous le numéro FI/37/002.
Eutrophisation : P_{tot} 0.01kg/tonne de papier
Membre de l'ACPM OJD CPPAP : 0426 C 83015.



Les Echos

Retrouvez-nous sur www.lesechos.fr



Les chiffres de l'économie

// Budget de l'Etat 2024 : 511,6 milliards d'euros (prévisions PLF 2024) **// PIB 2023 :** 2.818,1 milliards d'euros (prévisions PLF2024) **// Plafond Sécurité sociale :** 3.864 euros/mois à partir du 01-01-2024 **// SMIC horaire :** 11,65 euros (brut par heure) à partir du 01-01-2024 **// Capitalisation boursière de Paris :** 2.591,60 milliards d'euros (au 03-06-2024) **// Indice des prix (base 100 en 2015) :** 120,07 au 22-05-2024 **// Taux de chômage (BIT) :** 7,5 % au 1er trimestre 2024 **// Dette publique :** 3.101,2 milliards d'euros (4e trimestre 2023)

crible

EN **VUE**

Emmanuel Macron



Ah qu'ils étaient beaux nos Jeux ! On en aurait bien repris pour une troisième semaine. La parenthèse enchantée s'est refermée dimanche soir au Stade de France. Un crève-cœur pour notre président. Car c'est peu dire qu'il a kiffé les épreuves, et surtout la moisson record de médailles des tricolores. Le chef de l'Etat s'est même fendu d'un aller-retour entre le Fort de Brégançon et la capitale pour féliciter avec effusion nos athlètes victorieux et consoler les perdants. *« Gênant »* et *« inapproprié »*, a twitté la députée de Paris Sandrine Rousseau. Un comportement de *« coucou »*, a cinglé Anne Hidalgo, la maire des Jeux, très discrète pendant la quinzaine olympique. Mais la fête est finie. Et avec elle la trêve décrétée par Emmanuel Macron en personne. Bonjour le retour des emmerdes. Dès ce lundi, la gauche va lui redemander de nommer l'inconnue Lucie Castets à Matignon et son gouvernement d'affaires courantes va, lui, le prier d'abréger ses souffrances. Pendant ses vacances à Brégançon, le président a bien chaussé les gants. Mais il va remonter sur le ring politique à reculons, même si l'envie de mettre une bonne droite à Edouard Philippe, autre boxeur amateur, doit le démanger. Notre président aimerait tant jouer les prolongations. Il y aura les Jeux Paralympiques à partir du 28 août. Et une grande parade des athlètes français se tiendra le 14 septembre sur les Champs-Elysées, a-t-il annoncé vendredi. Certains le soupçonnent déjà de vouloir faire durer le plaisir jusque-là. Et pourquoi pas nommer Tony Estanguet, le rayonnant patron du comité d'organisation des Jeux, à Matignon, rigolent des macronistes à bout de nerfs ? Avec l'implacable Teddy Riner à l'Intérieur et Léon Marchand, couvert d'or, à Bercy ?



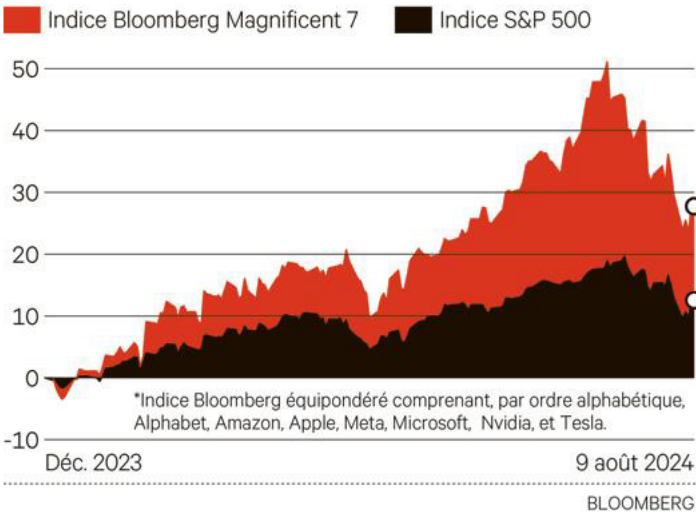
Lire nos informations
Pages 2 à 4

Rebond et talon

Wall Street tente de faire preuve de discernement.

« Le désastre surgit lorsqu'on l'a oublié » dit un vieux dicton nippon. L'Empire du soleil levant vient donc de montrer qu'il ne néglige ni les alertes au tremblement de terre ni les menaces de séisme financier. La Bourse de Tokyo a pu effacer sa chute la plus sévère depuis 1987 après les paroles on ne peut plus accommodantes du gouverneur de la Banque centrale du Japon. Les vagues de rachats à bon compte sur les marchés boursiers américains ont pu se déclencher d'autant plus facilement, sur fond de décrue de la volatilité anticipée. Ni la dernière attaque du candidat Donald Trump contre l'indépendance de la Fed, ni la perte par Alphabet (Google) d'un procès historique face à l'antitrust de l'Oncle Sam n'ont pesé bien lourd face à ces gros mouvements de balanciers. Les stratèges de portefeuille préfèrent s'appuyer sur des données factuelles et non sur des risques difficiles à quantifier. Sur ce terrain labourable, les publications des « Magnificent Seven » les avaient déçus – en attendant le thermomètre Nvidia fin août – même si la hausse prévue des bénéfices des sept « megacaps » reste très consistante au deuxième trimestre (+35 %), selon les données Bloomberg. Les 493 autres capitalisations boursières de l'indice S&P 500 affichent une meilleure mine, avec un résultat en progression (+7,4 %), après cinq trimestres consécutifs de déclin. Wall Street obnubilé par les chiffres macroéconomiques et le risque éventuel de récession s'efforce de ne pas oublier pour autant son talon d'Achille, la concentration de son indice phare. Parmi les Big Tech, seul Meta a battu l'indice américain cette semaine, en toute logique vu le discours de Mark Zuckerberg.

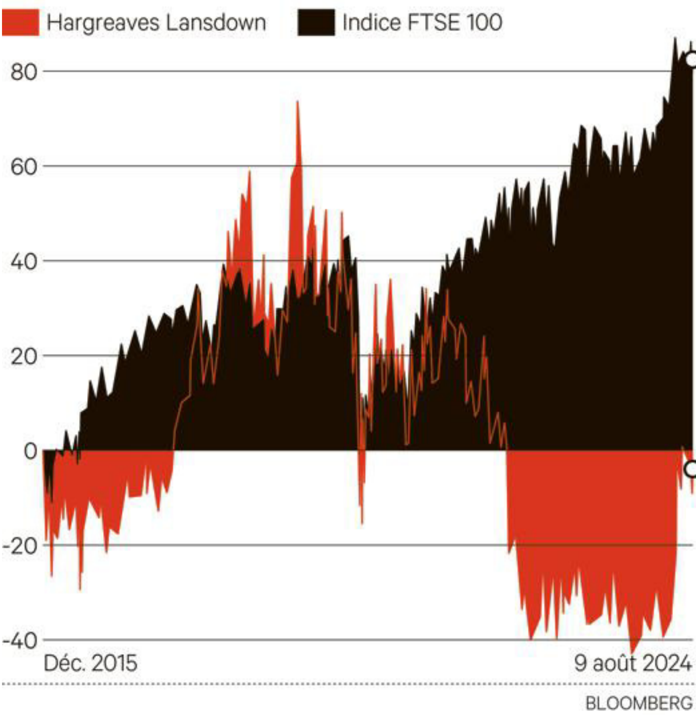
Les « Sept Magnifiques »* face aux actions américaines
Variation en %, dividendes réinvestis, depuis le 31 décembre 2023



*Indice Bloomberg équipondéré comprenant, par ordre alphabétique, Alphabet, Amazon, Apple, Meta, Microsoft, Nvidia, et Tesla.

BLOOMBERG

Hargreaves Lansdown face aux valeurs britannique
Variation en %, dividendes réinvestis, depuis le 31 décembre 2015



BLOOMBERG

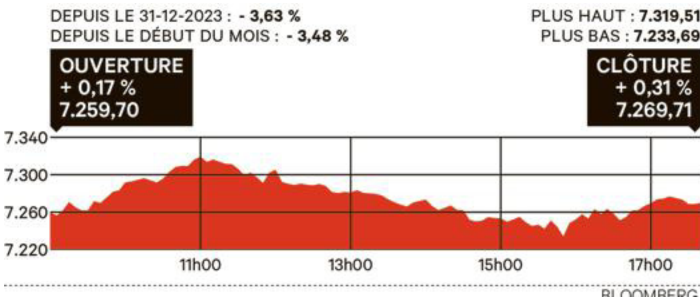
Le choix des sirènes

Les fonds d'investissement font leur shopping à la Bourse de Londres.

Les infatigables sirènes du retrait de la Bourse n'ont pas fini d'écumer la City. Même Hargreaves Lansdown a cédé, peu après Darktrace, Royal Mail et Britvic. Ironie de l'histoire, la première plateforme d'investissements pour particuliers outre-Manche a démocratisé les placements en actions depuis l'ère Thatcher. Son conseil d'administration juge équitable le prix de 5,4 milliards de livres, mais les analystes de Jefferies ou Shore Capital lui détectent un potentiel plus élevé. L'offre du consortium de fonds – CVC, Nordic Capital et Adia – a donc suscité des remous. Non seulement elle profite de la déprime de la valorisation boursière, mais elle décourage les oppositions en proposant une offre alternative de paiement, un co-investissement dans l'entité non cotée, sur laquelle le « board » ne se prononce pas. Cette modalité technique, qui a concerné environ 10 % des 70 sorties de la cote en Europe depuis le début de 2020, selon le « Financial Times », reste controversée.

Les actionnaires actuels pourraient détenir jusqu'à 35 % d'intérêt économique, et profiter ainsi des efforts de redressement, mais sans voix au chapitre sur le processus et la gouvernance. Des porteurs individuels ou familiaux pourraient être tentés, en misant sur la notoriété du fondateur Peter Hargreaves, qui se fera payer pour moitié en titres. Et la perspective d'une cession ou d'un retour en Bourse, vu l'horizon de placement des fonds de « private equity » (5 ans environ), relativise un peu le risque majeur, l'illiquidité. Les gérants institutionnels, eux, n'ont plus vraiment le choix. Ils ne peuvent détenir des titres non cotés. Et l'espoir d'une contre-offre a reculé.

Paris finit la semaine dans le vert



La Bourse de Paris a terminé la dernière séance d'une semaine tumultueuse en territoire positif. Le CAC 40 a gagné 0,31 % à 7.269,71 points. Les investisseurs restent prudents. Les indices de la volatilité à Wall Street et en Europe sont certes retombés, mais ils finissent la semaine à des niveaux élevés, légèrement au-dessus de 20 points.

Les chiffres des demandes d'allocation-chômage aux Etats-Unis ont quelque peu apaisé les craintes de récession. Mercredi prochain, les investisseurs attendent la publication du nouvel indice des prix à la consommation aux Etats-Unis. Pour l'instant, les marchés monétaires évaluent à 54,5 % la probabilité que la Fed réduise ses taux de 50 points de base en septembre, selon le baromètre FedWatch de CME.

Du côté des valeurs, l'opérateur de satellites **Eutelsat**, qui a annoncé une perte nette de 309,9 millions d'euros lors de son exercice décalé 2023-2024, a perdu 2,13 %. Au sein du CAC 40, **Accor** (+1,56 %), **AXA** (+1,43 %) et **Unibail-Rodamco-Westfield** (+1,42 %) ont enregistré les plus fortes hausses de la séance.